COM19-2 1 1 233
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
202 AMBER STREET
MARKHAM, ON
L3R 3J8 1999/01/15 746

LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes
Vol. 84 n°49 Saint-Boniface, du 27 mars au 2 avril 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

VOYAGES ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
Tél.: 233-3457
Contactez-nous pour une destination soleil.


SALON MORTUAIRE DESJARDINS
ARBORCARE
À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Claude Lavack
Joanne Morin-DeKlerck
Eugène Prieur
Aline Robidoux
Roger Lambert
A. Desharnais, SNJM
Mona Berard
Lynette Lafrenière
Diane Rioux
Allison Mah
357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949 • 1-888-233-4949

Citation de la semaine

«Saviez-vous que depuis 1993, on a dépensé 131 000 $ en folies pour cette lagune-là?»

Léo Dubois de Lorette prévoit que la lagune sera au cœur de l'actualité en 1998. **Page 19.**

La DSFM face à la grève?

Le conflit qui oppose la Division scolaire franco-manitobaine à ses employés de soutien vient de franchir une autre étape, tandis que les syndiqués se sont dotés d'un mandat de grève, pour septembre. **Page 3.**



photo: Anie Cloutier

Casse-cou casse-tête!

Propriétaire de Puzzletique, détentrice d'un baccalauréat en commerce et à la veille de commencer sa maîtrise, Hélène Massicotte croque dans la vie à belles dents. Portrait d'une entrepreneure de 22 ans, page 11.



photo: Carole Thibeault

Les Sœurs de Saint-Joseph ont marqué la communauté de Sainte-Geneviève, qui les a remerciées lors d'un concert le 22 mars. Plus de 100 personnes se sont réunies à l'église pour l'occasion. Page 23.

Bon congé

Vos enfants sont en congé? Nous avons des idées pour les occuper! **Pages 16 et 17.**

Et les taxes?

Les divisions scolaires peaufinent leur budget pour 1998-1999. Des hausses de taxes sont-elles en vue? **Page 8.**

Drôle de Guignol!

Si Natalie Labossière tient ses promesses, les enfants découvriront un monde drôle et tendre dans le spectacle *La Tête de cochon*, qui met en scène un classique de l'univers des marionnettes: Guignol en personne! **Page 11.**

Anne la grande

L'athlète canadienne la plus talentueuse? Elle s'appelle Anne Smith et elle étudie au Collège universitaire de Saint-Boniface! **Page 27.**



photo: Anie Cloutier

Île-des-Chênes a célébré la Semaine de la francophonie avec une Francofoire qui a attiré plus de 110 personnes de tous âges. Lire en page 23.

Si votre chauffe-eau rend l'âme...
1-888-426-8265
Si votre chauffe-eau rend l'âme, inscrivez-vous au Plan sans souci℠ et louez un chauffe-eau Éconergique. Pour obtenir tous les détails, téléphonez-nous sans frais en tout temps.


manitoba hydro



Centre Miriam

En attente de réponses des gouvernements

Malgré les difficultés financières qu'il éprouve, le Centre Miriam n'a pas l'intention de cesser ses activités. À l'assemblée annuelle du 11 mars, la directrice a présenté les différents scénarios envisagés pour assurer la poursuite des activités du Centre. Malgré une aide de 15 000 $ annoncée par le ministère des Services communautaires le 18 mars, la survie du centre à long terme n'est toujours pas assuré.

Une deuxième demande de financement a ainsi été faite à un autre service gouvernemental. Si la réponse était positive, cela permettrait au Centre Miriam de poursuivre ses activités auprès des enfants dans le besoin. «On espère une réponse positive au cours des prochains jours, mentionne la directrice, Gilberte Carrière. Les sommes dont nous disposons actuellement nous permettraient de poursuivre nos service à la famille et aux femmes en besoin. Mais, pour l'instant, nous n'avons pas suffisamment de ressources pour poursuivre les services offerts aux enfants.»

Si la réponse du gouvernement s'avérait négative, le centre n'a pas pour autant l'intention d'abandonner le service. «Le besoin est là et il y a même une liste d'attente, souligne Gilberte Carrière. C'est la première fois que nous devons faire appel aux gouvernements pour financer nos services et ce n'est pas la seule avenue que nous étudions. Mais si le gouvernement supporte nos efforts, nous pourrons placer nos énergies là où les besoins sont les plus pressants.»



Archives La Liberté

Sœur Gilberte Carrière espère recevoir bientôt de bonnes nouvelles des gouvernements qui permettrait au Centre Miriam de poursuivre ses activités.

Le Centre Miriam est un centre thérapeutique qui vient en aide aux femmes et aux familles dans le besoin. Profitant d'un important don il y a plusieurs années, le Centre a toujours réussi à financer ses activités avec la générosité de la population. Aujourd'hui, les dons ne suffisent plus à financer les activités du Centre et la direction doit envisager d'autres sources de revenus pour continuer.

Pascal DUBÉ

CRTC AVIS PUBLIC Canadä

Avis public CRTC 1998-20 et 1998-20-1. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES RÉSEAUX PREMIER CHOIX INC.** en vue de renouveler la licence de Canal D expirant le 31 août 1998, une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de langue française; de modifier la condition de licence concernant le matériel publicitaire afin de permettre à la titulaire de distribuer un maximun de 12 minutes de matériel publicitaire par heure d'horloge; la titulaire propose d'augmenter les niveaux de contenu canadien pendant les cinq années de la nouvelle période de la licence; de modifier la condition de licence et d'être relevée de certaines attentes du CRTC comme il est indiqué dans l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2100, rue Sainte-Catherine O., Bureau 800, Montréal (Qc.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Winnipeg: (204) 983-6306. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le **14 avril 1998** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au http://www.crtc.gc.ca.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ISSN 0845-0455

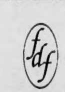
LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

membre Audit Bureau of Circulations 3 800

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — Prix de l'excellence générale 1994
OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 241-5700
Fondation Donatien Frémont



Strategis

Nous misons gros sur les petites entreprises et de plus en plus de petites entreprises misent gros sur Strategis.

La raison est simple : les petites entreprises sont conscientes de l'avantage concurrentiel que représente l'information.

Chaque jour ouvrable, plus de 8000 utilisateurs tirent parti du site Web Strategis et y trouvent des renseignements commerciaux fiables et opportuns. Et deux sur trois de ces utilisateurs sont ou des propriétaires, ou des exploitants, ou des employés d'une entreprise comptant moins de cent employés.

Une étude récente effectuée dans les Prairies révèle que 83 p. 100 des utilisateurs fréquents de Strategis estiment en avoir pour leur argent lorsqu'ils consultent le site. Pourquoi ne pas vous joindre à eux dès aujourd'hui?

Que vous mettiez sur pied une entreprise, cherchiez à l'agrandir ou la prépariez pour l'exportation, Strategis peut vous aider à réussir sur un marché de plus en plus compétitif.

De l'information précieuse et accessible.

Constatez par vous-même

Strategis
http://strategis.ic.gc.ca

Industrie Canada — Industry Canada
Canadä

La ministre pourrait revenir sur sa décision

God Save McIntosh

La ministre de l'Education, Linda McIntosh pourrait bien revenir sur sa décision d'imposer le chant du *God Save the Queen* à la fin de la journée scolaire. La ministre s'est en effet vu inondée d'appels de citoyens qui s'opposent à ce que le *God Save the Queen* fasse partie intégrante de la routine scolaire.

«J'ai découvert avec étonnement, non seulement que plusieurs écoles ne font pas chanter le *God Save the Queen*, mais qu'elles ne souhaitent pas le faire non plus!», a indiqué Linda McIntosh le 20 mars.

«On n'a jamais chanté le *God Save the Queen* de mon temps et je ne connais même pas les paroles! On n'a pas grand choix, mais il me semble qu'il y a des choses qui pressent plus que ça», lance le commissaire à la Division scolaire franco-manitobaine Claude Lemoine. Son collègue Adrien Cailler avait ceci à dire: «C'est quand même bizarre qu'on soit obligé de chanter le *God Save the Queen* à l'école mais qu'on n'ait pas le droit de réciter le Notre Père!»

Rappelons que c'est à la suite d'une recommandation de son comité consultatif que la ministre a fait parvenir une lettre aux directeurs d'écoles recommandant l'application à la lettre du règlement, dans le but, indique-t-elle, de rallumer la flamme patriotique des jeunes Manitobains.

Le *God Save the Queen*, tout comme le *Ô Canada*, fait partie intégrante de la loi scolaire du Manitoba. L'air est cependant largement ignoré par les divisions scolaires depuis plusieurs années.

«J'ai envoyé cette lettre rappelant aux écoles leur obligation à la demande de mon comité consultatif, composé de commissaires, d'enseignants et de parents, rappelle Linda McIntosh. Je ne croyais pas susciter la controverse, mais compte tenu des vives réactions qu'elle a suscitée, je crois qu'il y aurait peut-être matière à changer la loi pour la rendre plus conforme aux mentalités d'aujourd'hui.»

La ministre McIntosh entend bien ramener la question devant son comité consultatif, mais avertit qu'aucune encoche ne serait faite au règlement d'ici là. «Le réglement est peut-être passé de mode, mais devrait être suivie jusqu'à nouvel ordre.»

Anie CLOUTIER

ACTUEL

Employés de soutien de la DSFM

La grève en septembre?

Le conflit qui oppose la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et ses employés de soutien vient de franchir une nouvelle étape. En effet, les membres de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique, réunis le 21 mars à l'école Lacerte, ont voté à 94 contre 42 en faveur de la grève.

«Nous ne planifions cependant pas exercer ce droit dans l'immédiat, indique la représentante de la section locale du Syndicat, Sandra Oakley. Il ne s'agit pour l'instant qu'une façon de donner du poids à nos demandes.» Si, par ailleurs, l'employeur ne réussit pas à faire une proposition jugée admissible par le syndicat, la grève pourrait être déclenchée dès septembre, moment le plus propice à une grève des employés de soutien.

Secrétaire à l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys et membre du comité de négociations, Claudette Lussier se dit particulièrement satisfaite du résultat du vote. «Ça aurait été vraiment décourageant que le vote ne passe pas, indique-t-elle. Les négociations n'aboutissent à rien. On est tannés! La dernière offre de la DSFM n'aurait donné aux secrétaires des écoles de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et de Saint-Pierre-Jolys que 11 cents de plus l'heure et il restait toujours des différences de salaire entre les employés de la ville et ceux de la campagne. On ne veut pas tant une augmentation salariale que l'équité salariale.»



photo: Anie Cloutier

Plus de 130 employés de soutien de la DSFM se sont réunis le 21 mars à l'école Lacerte.

Rappelons que les 250 auxiliaires, secrétaires, bibliothécaires et concierges membres de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique et la DSFM sont en négociations pour une nouvelle entente collective depuis novembre 1997. L'ancienneté et les avantages sociaux sont au centre du débat, mais le principal point de litige repose sur l'équité salariale entre les employés en milieu rural et en milieu urbain. Un employé de soutien dans une école de la ville gagne en moyenne 4 $ de plus que son homologue en campagne.

Rappelons également que la DSFM a fait une demande de conciliation auprès du ministère provincial du Travail le 9 mars. Faute d'un conciliateur bilingue au Manitoba, la Province doit faire venir un conciliateur de Montréal, mesure qui pourrait entraîner certains délais.

«Pour moi, c'est une question de morale, lance Gilbert Prescott, concierge au collège Louis-Riel. Personnellement, je ne suis pas capable de travailler en sachant qu'un autre gars à côté de moi fait le même travail, vit les mêmes douleurs, mais gagne 2 $ de moins parce qu'il vit en campagne. Je ne suis pas capable de dormir avec ça. Ce qu'on fait maintenant, c'est mettre nos jobs et nos payes en jeu, nous les gens de la ville, pour être solidaires avec nos collègues de la campagne. Il faut avoir le courage de ses convictions.»

La décision a cependant été difficile pour les employés de soutien qui devront faire avec une paye de grève de 200 $ par semaine si jamais un arrêt de travail était déclenché. Elle n'a pas été aisée non plus pour les résidants du rural qui portent souvent plusieurs chapeaux au sein de l'école. «Comment on fait pour envoyer nos enfants à l'école et assister aux réunions du comité de parents quand on est en grève soi-même?», a indiqué une employée qui désire garder l'anonymat.

Le président de la section locale, Aimé Muller, a par ailleurs souligné l'appui croissant de parents, d'enseignants et de directeurs sympathiques à la cause des employés de soutien.

Anie CLOUTIER

NB NESBITT BURNS

Services de placement professionnels

Nos conseillers en placement ne demandent qu'à mettre leurs connaissances à votre service. Nous offrons des services de conseil dans les secteurs suivants :

- REER et FERR autogérés
- Fonds communs de placement
- Actions et obligations
- Analyse de portefeuille

Maurice Bohemier
Vice-président
Conseiller en placement



Membre FCPE

949-8043 ou 1-800-506-0005

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

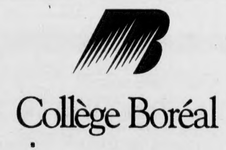
Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Carole Thibeault	Pascal Dubé

LA LIBERTÉ

237-4823 ou 1-800-523-3355



Le nouveau campus principal, à Sudbury



Collège Boréal

Elliot Lake
Hearst
Kapuskasing
New Liskeard
Sturgeon Falls
Sudbury
Timmins

1.800.361.6673
www.borealc.on.ca

Découvrez la différence dès septembre

Le choix qui s'impose!

ÉDITORIAL

Riel et le français

Un projet de loi privé destiné à réhabiliter la mémoire de Louis Riel, déposé par deux députés libéraux à la Chambre des ommunes, aura-t-il plus de chance d'être adopté par une majorité de députés que lorsque l'idée a été proposée par la bloquiste Suzanne Tremblay?

En tout cas, si le projet était adopté, le 15 juillet deviendrait le Jour Louis Riel pour l'ensemble du Canada et Louis Riel serait reconnu comme l'un des pères de la Confédération, comme le fondateur du Manitoba et comme le défenseur par excellence du peuple métis. C'est ce qu'ont expliqué les deux promoteurs du projet, les députés Denis Coderre (Québec) et Reg Alcock (Manitoba), appuyés par la sénatrice métisse Thelma Chalifoux (Alberta). C'est vrai que Louis Riel est tout ça. Et c'est aussi vrai que sa mémoire doit être réhabilitée, et que les jeunes anglophones du pays doivent cesser de le percevoir comme un des ennemis de cette nation.

Mais ce projet de loi évacue une dimension essentielle de Louis Riel: son caractère francophone. Louis Riel n'a pas été qu'un métis manitobain; il a été un défenseur des droits des francophones. Quand Mgr Ritchot s'est rendu à Ottawa négocier l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne, il a aussi négocié les des francophones, et c'est en tant que province bilingue que le Manitoba a fait son entrée dans le Canada.

Si un projet de loi doit réhabiliter la mémoire de Louis Riel et souligner son rôle essentiel en tant que fondateur du Manitoba, il faut aussi rendre justice à la sorte de province que Louis Riel voulait fonder. Dans cette province-là, la langue française avait un statut officiel...

• • •

Mieux vaut en rire...

Coup de théâtre dans le monde scolaire manitobain! Voilà que, parce qu'une ministre a redécouvert l'existence d'un obscur règlement empoussiéré par le temps, les enfants de nos écoles doivent chanter le *God save the Queen* chaque jour. La nouvelle la semaine dernière a fait les manchettes, secoué le monde scolaire, et fait parler... de la ministre. Questionnée par une journaliste de *La Liberté*, Linda McIntosh n'a pas pu dire pourquoi, **elle**, elle trouvait ça important de chanter le *God Save the Queen*, et pourquoi il fallait absolument dépoussiérer un règlement désuet... Reconnaissant que sa lettre adressée aux écoles a suscité des réactions négatives inattendues dit-elle, la ministre reconnaît donc que la chose devrait être réévaluée... tout en maintenant qu'en attendant, le-dit règlement (qui était oublié, empoussiéré et presque enterré) doit ab-so-lu-ment être respecté.

Aux enseignants maintenant d'expliquer aux enfants pourquoi on doit chanter un hymne qu'on ne devra plus chanter dans quelques temps, quand l'erreur aura été réparée, et pourquoi il faut le chanter au départ, quand on ne le faisait plus depuis des années, ce que d'ailleurs on ne refera plus quand le règlement aura été modernisé! Il ne faudra pas s'étonner si, après cette histoire, il prend l'envie à un élève de s'exclamer: ils sont fous, ces adultes!

• • •

Bravo Francofonds!

Au moment d'écrire ces lignes, Francofonds vient tout juste d'annoncer que la campagne de 1997 a permis de dépasser les objectifs. La fondation des Franco-Manitobains, qui a maintenant un capital d'un peu plus de deux millions $ (2 000 045 $), vient donc de franchir une étape importante à l'aube de son 25e anniversaire. Et c'est aussi un signe que les francophones, toujours obligés de courir après les subventions des gouvernements, sont aussi capables de réalisations destinées à nous assurer à tous un avenir meilleur.

Sylviane Lanthier



Lettres

Pour un secondaire dans Saint-Vital

Madame la rédactrice,

J'aimerais apporter un suivi à l'article de Mme Cloutier (Assez pour arrêter l'hémorragie vers Jeanne-Sauvé, 5 mars 1998) en ce qui concerne la qualité du français des jeunes francophones qui fréquentent le Collège Jeanne-Sauvé (CJS) et la nécessité d'une école secondaire francophone à Saint-Vital.

Les parents de l'école Lavallée et de la communauté francophone de Saint-Vital savent bien que la qualité du français de leurs enfants est en général excellente. Ils ne tiennent pas non plus à comparer la qualité du français des jeunes anglophones d'immersion et des jeunes francophones. C'est une question qui ne se pose plus.

Ce qui inquiète davantage les parents de l'école Lavallée, c'est l'absence d'un secondaire francophone à Saint-Vital. Ne serait-il pas sage de la part de la ministre de l'Éducation et de la part de la Commission des Finances des écoles publiques (CFEP) d'accéder à la demande déjà vieille de cinq ans des parents francophones de Saint-Vital pour la construction d'une école secondaire dans notre communauté?

Depuis plusieurs anneés la CFEP reçoit documents après documents démontrant clairement non seulement la nécessité d'un secondaire pour notre communauté, mais que nous avons aussi les nombres justifiant un tel projet. Ce projet est d'ailleurs une priorité pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). La réaction de la CFEP est toujours la même... besoin de clarifications, doute sur nos chiffres, etc. Pendant ce temps nos parents et élèves continuent de choisir entre un trajet d'autobus de plus d'une heure pour aller dans un secondaire qui est bien loin de notre communauté ou être éduqués dans un secondaire d'immersion situé dans notre communauté.

Le CJS manque d'espace et continue à recevoir un nombre grandissant de jeunes francophones. Offrir à ces jeunes l'option d'un secondaire à l'intérieur de leur communauté aiderait non seulement à soulager le problème de surpopulation du CJS, mais répondrait aussi aux aspirations des parents de l'école Lavallée: un centre communautaire M à 12 dans le sud de Saint-Vital.

Simon Laplante
Le 16 mars 1998

Après les odeurs, les microbes

Madame la rédactrice,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre dossier spécial sur l'agriculture paru dans *La Liberté* (semaine du 6 au 12 mars 1998). Un article a particulièrement retenu mon attention. Il s'agit de celui intitulé *Ça sent le succès*, qui traitait de la nouvelle formule miracle Super F qui permet d'éliminer les mauvaises odeurs provenant des lisiers d'élevages de porc. Excellente invention que celle de trouver un produit qui arrive à éliminer, à la source, l'odeur insoutenable de purin que les habitants des régions rurales connaissent si bien.

Toutefois, je pense qu'il est bon de rappeler aux lecteurs que l'élément odeur n'est qu'un facteur parmi les nombreuses nuisances attribuées aux élevages industriels de porc.

La nature a placé le nez en avant de la tête de la plupart des mammifères terrestres et ce n'est pas un hasard. C'est un véritable radar olfactif. L'odeur n'est-elle pas à prime abord le premier signe avertisseur que quelque chose de bon ou mauvais est devant nous? C'est elle qui aiguise notre appétit ou nous incite à éviter des aliments avariés bien avant qu'ils ne présentent une anomalie visible.

L'odorat ne nous permet-il pas de détecter des fuites de gaz dans nos maisons? On a justement donné au gaz domestique sa mauvaise odeur caractéristique pour nous permettre de mieux le détecter. On peut aussi sentir l'odeur de moisi bien avant que les moisissures ne recouvrent nos demeures. Tout cela pour dire que le sens de l'odorat est un excellent sens pour la perception de substances dangereuses (Dommage qu'on ne puisse sentir le monoxyde de carbone (qui est inodore). Cela éviterait bien des accidents.)

La suppression artificielle de l'odeur du purin, si elle permet aux habitants des environs de respirer d'autres arômes plus désirables, ne règle pas pour autant le problème de la pollution microbiologique qui à mon sens est tout aussi important. Le procédé qui est préconisé ne tue pas les bactéries. Ces dernières, dont certaines peuvent être dangereuses pour la santé, peuvent donc s'infiltrer sournoisement sous le sol et contaminer la nappe phréatique et les réserves d'eau potable (puits, lacs, rivières, etc) utilisés par les habitants de ces zones rurales. On ne veut pas sentir un problème, on le glisse sous le tapis?

À mon avis, les utilisateurs potentiels de ce procédé révolutionnaire de neutralisation d'odeurs devraient certainement penser aux autres mesures d'accompagnement nécessaires pour la gestion des déchets provenant des élevages porcins. Il faut donc aussi lutter contre la contamination des eaux par les microbes. Ce n'est qu'à cette condition que l'élimination des mauvaises odeurs revêtira tout sons sens.

La supression des odeurs pestilentielles ne devrait donc pas créer un faux sentiment de sécurité tendant à faire oublier la pollution microbiologique.

Ibrahima Diallo
Professeur de microbiologie
Collège universitaire de Saint-Boniface
Le 18 mars 1998

Bravo!

Madame la rédactrice,

Fantastique, merveilleux! Dans l'article «Avocate de la liberté», Carole Thibeault a su saisir et exprimer toute l'importance des enjeux au Pérou, ainsi que de faire ressortir l'implication enthousiaste et sans réserve de notre invitée, Olga Espinoza.

À travers Développement et Paix, nous continuerons à faire croître ce lien privilégié d'amitié et de solidarité.

Merci!

André Gervais, sec.-dioc.
Développement et Paix
Le 22 mars 1998

Lettre à Garry Filmon

Monsieur Filmon,

Je ne souhaite pas que tu vois ton père, ta mère malade sur une civière pendant plusieurs jours dans le couloir de l'hôpital.

Pas question de se servir du pot de lit en privé, ni de faire sa toilette, n'ayant pas même de place pour un verre d'eau.

Les infirmier(ière)s sont si occupés qu'ils n'ont pas le temps d'administrer le nécessaire.

S'il-vous-plaît, M. Filmon, ouvrez des lits et embauchez plus de personnel pour nos hôpitaux!

J'en fus victime!!!

Denise Granger
Saint-Boniface
Le 23 mars 1998

P.S. S'il-vous-plaît, ne mettez pas toutes les personnes âgées dans un même endroit, nous aimerions demeurer dans nos quartiers.



J.R. Norman Boudreau, B.Ed., LL.B.

363, avenue Broadway
pièce 1000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3N9

Tél.: (204) 943-6222
Fax: (204) 957-5874
Rés.: (204) 488-4123

Appui aux langues officielles

Ottawa diminue encore son financement

Les écoles françaises et d'immersion de la province et du Canada entier ont subi un nouveau coup dur la semaine dernière, alors que la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps a annoncé la reconduction du Programme des langues officielles en enseignements (PLOE) pour une durée de cinq ans. Si cette nouvelle en soit est une bonne chose, tous les intervenants du secteur de l'éducation s'entendent toutefois pour dénoncer la mauvaise volonté politique dont a fait preuve le gouvernement fédéral.

Ottawa consacrera 835 millions $ dans des programmes provinciaux et territoriaux d'enseignement des langues officielles. La précédente enveloppe budgétaire, qui couvrait les 1993-1994 à 1997-1998, s'élevait à 988 millions $.

L'annonce du gouvernement fédéral comporte trois volets: 1) une somme de 684 millions ira au PLOE; 2) 76 millions $ serviront à financer le Programme de moniteurs de langue officielle; 3) et 75 millions $ seront consacrés à la mise en œuvre de la gestion scolaire en Ontario. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres précis, on estime à plus de 10 % les nouvelles compressions infligées au PLOE et ce, après des coupures de l'ordre de presque 30 % depuis 1993.

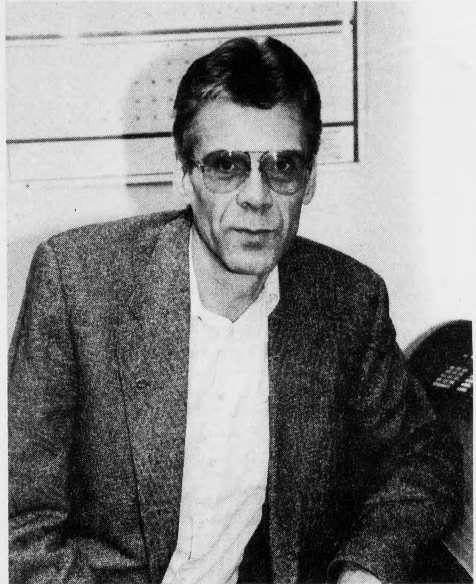
«On sait que la gestion scolaire n'a pas été accordée de bon cœur et la Province considère la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sur le même pied d'égalité que les autres conseils scolaires, remarque le directeur de la Commission nationale des parents francophones, Armand Bédard. Mais la DSFM a aussi des obligations constitutionnelles et on lui demande de remplir son mandat avec encore moins de ressources. Encore une fois, le fédéral se désengage davantage. Au moins, s'ils avaient gelé les fonds plutôt que de les couper! On a beau prêcher l'unité nationale mais il faudrait que les paroles et les actes aillent ensemble.»

Tous les intervenants s'entendent également pour dire que ces nouvelles compressions arrivent à un moment où il devient presque impossible de réduire les budgets sans couper dans l'essentiel. C'est ce que fait remarquer Anita Perron, directrice de l'école Héritage de Saint-Pierre-Jolys et présidente de l'Association manitobaine des directeurs d'écoles d'immersion: «Les coupures arrivent vraiment à un mauvais moment, surtout avec le renouvellement des programmes. Ça va prendre de l'argent pour renouveler le matériel.

«Dans les écoles, on ne sait plus où couper pour respecter le budget, poursuit-elle. Chez nous, ça va devoir se faire au niveau des enseignants et je sais que d'autres écoles vont devoir faire la même chose. Il va falloir faire des classes combinées.»

Pour sa part, Sharon McInnes de Canadian Parents for French constate qu'il devient de plus en plus difficile de convaincre les parents d'envoyer leurs enfants en immersion. «De plus en plus de frais doivent être assumés par les parents, explique-t-elle. Déjà, ils doivent payer pour le transport, la surveillance sur l'heure du dîner et les sorties éducatives. C'est difficile de leur dire que l'école d'immersion est bonne pour leurs enfants s'ils doivent payer beaucoup plus cher!»

Plutôt avare de commentaires, le directeur des programmes de langues officielles et des services du Bureau de l'éducation française, Raymond Genest, admet que les nouvelles compressions auront aussi des répercussions sur son département. «Si les sommes sont réduites, c'est certain que ça va affecter le nombre et la qualité des programmes», affirme-t-il.



Archives La Liberté

Armand Bédard.

Les écoles et les autres intervenants espèrent maintenant que la Province maintiendra le financement qui accompagnait la part du fédéral dans le cadre du PLOE, qui se chiffrait cette année respectivement à 125 $ et 80 $ par élève. «On s'est fait garantir qu'on recevrait encore 205 $ (total des deux sommes) par élève pour l'année 1998-1999, indique le secrétaire-trésorier de la DSFM, André Chaput. Souhaitons que ça reste comme ça!» Pour la DSFM, les revenus engendrés par le PLOE correspondent à plus de 1 million $. Une réduction financière de 10 % pourrait donc représenter un manque à gagner considérable.

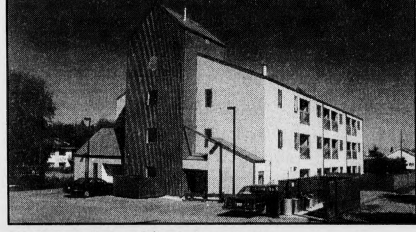
Le PLOE, sur lequel compte les communautés francophones et acadienne depuis 25 ans, permet à 165 000 élèves francophones du primaire et du secondaire d'étudier dans leur langue dans 700 écoles de langues françaises à l'extérieur du Québec. Il permet aussi à 2,7 millions de jeunes d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde.

Carole THIBEAULT et APF

POSSIBILITÉ D'INVESTISSEMENT AU MANITOBA

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

• Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85 % du prix de vente
(aux acheteurs admissibles)



210, 3e avenue N.-O.
ROBLIN (MANITOBA)

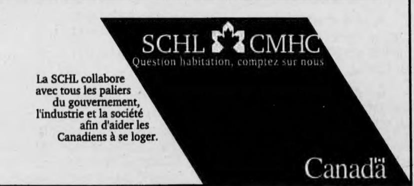
- 3 étages, avec ascenseur
- 22 logements : – 14 une chambre – 8 deux chambres
- Stationnement extérieur asphalté comportant 22 places munies de prises
- 2 laveuses et 2 sécheuses, appartenant au propriétaire de l'ensemble
- Salle commune et bureau de location au rez-de-chaussée
- Frais d'électricité dans l'appartement à la charge du locataire
- Total du revenu mensuel possible : 12 200 $

Pour obtenir plus d'informations, y compris un prospectus, veuillez téléphoner ou écrire sans délai à l'endroit suivant :

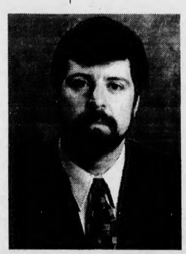
Société canadienne d'hypothèques et de logement
708, 11e avenue S.-O., pièce 500
Calgary (Alberta) T2R 0E4

Téléphone : K. Penner (403) 292-6258
kpenner@cmhc.e-mail.com

Date limite : Les propositions doivent parvenir au plus tard le 22 avril 1998 à 14 H, heure de Calgary.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES



Les associés de Taylor McCaffrey ont l'honneur d'annoncer la nomination d'**Alain L.J. Laurencelle** à titre d'associé du cabinet, depuis le 1er janvier 1998.

Après avoir terminé ses études en 1990 avec une médaille d'or de l'École de droit de l'Université de Moncton, Alain L.J. Laurencelle a été admis au Barreau du Manitoba en 1991. Attaché au secteur du droit commercial de Taylor McCaffrey, Alain Laurencelle est surtout actif dans les secteurs du droit immobilier (condominium et bail à vie), du droit corporatif, des sociétés commerciales, des testaments et des successions. Président du Service de Conseiller et membre du conseil d'administration de Francofonds, il est aussi membre du comité de révision des «baux à vie» du Barreau du Manitoba, et est actif auprès de nombreuses organisations à caractère professionnel, communautaire ou sociale. Conseiller pour de nombreuses caisses populaires, résidences pour aînés et organismes du domaine de la santé, Alain Laurencelle est au service de ses clients francophones comme anglophones.

Taylor McCaffrey est une étude de plus de 50 avocats qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme complète de services juridiques, comprenant des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'immobilier, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, à la propriété intellectuelle, au droit des autochtones, aux testaments et aux successions, au droit municipal et au litige général ou très spécialisé.

400, avenue St. Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • alaurencelle@tmlawyers.com •Fax: 957-0945

2,75 millions $ par an

Le PCJ reconduit

C'est officiel! Le Programme de contestation judiciaire a été reconduit pour un autre cinq ans, a annoncé le 20 mars la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps.

L'annonce a été accueillie favorablement par la Fédération des communautés francophones et acadienne qui craignait par ailleurs une coupure de 9 % dans les subventions.

La ministre Copps est cependant revenue sur sa décision et maintiendra le budget annuel du Programme à 2,75 millions $.

Rappelons que le Programme de contestation judiciaire du Canada est un organisme sans but lucratif créé en 1978 dans le but d'appuyer financièrement les causes importantes présentées devant les tribunaux par des groupes et individus qui estiment que leurs droits à l'égalité ou que leurs droits linguistiques ont été lésés.

A.C.

La Dictée P.G.L.

Winnipeg, Montréal, puis la Floride!

Sous le regard bienveillant de parents et d'enseignants, quatorze élèves de 6e année des écoles françaises et d'immersion de la province se sont mis à leur crayon, le 20 mars, pour écrire la dictée éliminatoire provinciale dans le cadre du concours de la Dictée P.G.L. L'école d'immersion Saint-Germain de Winnipeg a été l'hôte pour cette journée.

La Dictée P.G.L. a été mise sur pied il y a sept ans par la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, ce grand écrivain canadien-français du 19e siècle. Le concours a pour but de rassembler chaque année des centaines d'élèves du pays autour d'un projet à la fois éducatif et humanitaire.

«Avant la finale provinciale, les jeunes ont aussi fait une dictée préparatoire et une dictée commanditée, explique l'organisatrice de la finale, Yvette Landry. Les fonds qu'ils ont ramassés sont en général divisés en deux: la moitié est destinée à l'école même, et l'autre moitié va à la Fondation qui les utilise pour aider des projets en éducation en Afrique. C'est intéressant car les jeunes améliorent leur français et ils ont une bonne cause pour le faire. Ils ne le font pas seulement pour faire plaisir à leur professeur. C'est une bonne motivation.»

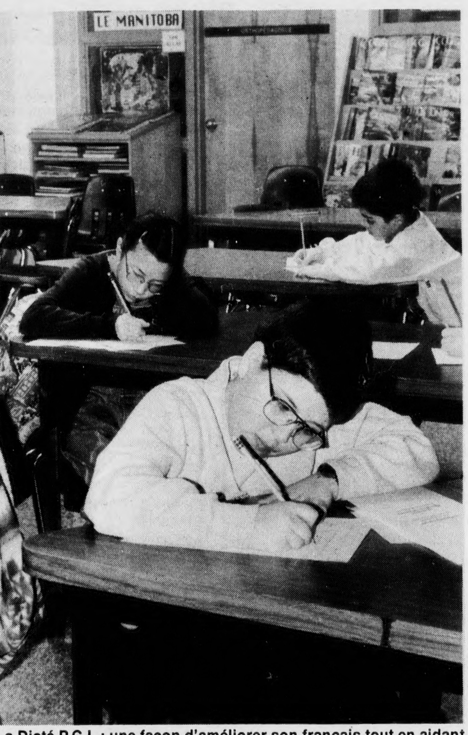


photo: Carole Thibeault

La Dicté P.G.L.: une façon d'améliorer son français tout en aidant une bonne cause.

Ayant pour thème *Quand les sciences rêvent à demain*, la Dictée P.G.L. offre de nombreux prix de participation. La grande finale, qui aura lieu en mai à Montréal, accueillera 100 finalistes en provenance du Canada, du Mali, du Sénégal et des États-Unis. L'événement sera télédiffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 31 mai à 17 h. Cette année, les champions de la finale nationale mériteront un voyage au kennedy Space Center, en Floride, pour assister au lancement de la navette spatiale Atlantis.

Pierre de Moissac de l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne-des-Chênes (catégorie écoles françaises) et Sean Donald de l'école New Era de Brandon (catégorie écoles d'immersion) sont les deux élèves qui ont compté le moins de fautes dans la dictée finale. Ils participeront donc à la grande finale nationale.

Les autres élèves ayant participé à la finale provinciale étaient:

Écoles françaises

David Perrin (école Lacerte), Suzanne Nault (école communautaire Saint-Georges), Guillaume Vallée (école Taché), Raissa Perrault (école Précieux-Sang), Jean-Robert Ouellet (école Saint-Joachim), André Toupin (école Saint-Léon), Michel Gosselin (école Lavallée) et Justin Huberdeau (école Saint-Lazare).

Écoles d'immersion

Kathryn White (Golden Gate Jr. High School), Natasha Stecy-Hildebrandt (école Riverside), Vincent Gosseline (école Saint-Malo), Richelle Désilets (école Saint-Eustache), Robby Schwartz (école Saint-Germain), Mélanie Ngo (école Lansdowne) et Emma Plummer (école Laura Secord).

Carole THIBEAULT

Révision de la politique des services en français

Le juge Chartier a terminé son travail



Si tout va bien, le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, devrait avoir en main le rapport du juge Richard Chartier dès la mi-avril. Ce rapport, commandé l'automne dernier pour revoir la politique provinciale des services en français, est attendu tant par le gouvernement que par la communauté francophone.

«J'ai rencontré le conseil des ministres le 18 mars, révèle le juge Chartier, et je lui ai fait un résumé de mes recommandations. Je crois que ç'a été bien reçu.» Richard Chartier prévoit que son rapport, rédigé en français, sera prêt pour la traduction et l'impression aux alentours du 27 mars.

Ce sera maintenant au ministre des services en français de décider si le rapport sera rendu public, rappelle Richard Chartier. «J'ai écrit mon rapport en effectuant un processus le plus transparent possible, ajoute-t-il, et je ne vois pas pourquoi le ministre ne voudrait pas le dévoiler.»

Le rapport contient un chapitre exhaustif portant sur l'étude effectuée l'automne dernier par Diane Dubé sur la prestation des services en français au gouvernement provincial. Il est donc possible que les résultats de cette étude soient connus en même temps que le rapport du juge Chartier.

C. T.

Le Babillard

SAINT-JOSEPH

➾ ***Les Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph vous invitent à leur banquet et danse qui aura lieu le 18 avril au centre communautaire.*** La messe débute à 17 h 30, suivie à 18 h 30 d'un cocktail et à 19 h 30 du banquet. Billets: 20 $. Contactez le frère Rénald Parent au 737-2390.

LORETTE

➾ Le Comité culturel de Lorette présente un ***souper théâtre Qui a tué le sheriff?*** les 17 et 18 avril à la salle paroissiale à compter de 18 h 30. Billets: 25 $. Renseignements: Agathe Lacroix au 878-3087 ou 957-4717 ou Priscilla Chaudouet au 878-2758.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

➾ ***Soirée boîte à chansons.*** Au programme: vin et fromage, pris de présence, tirages et spectacles. Le samedi 28 mars. Billets: 12 $ adultes, 6 $ 18 ans et moins (248-2390).

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

➾ ***Le film familial Plaxmol, version française de Flubber, sera présenté le samedi 28 mars*** à 13 h 30 à l'école Pointe-des-Chênes. Prix d'entrée: 2 $ (jus et maïs inclus).

EN VILLE

➾ Soirée ***Quelques arpents de pièges*** au Canot le 3 avril. Admission: 5 $ (237-7692). ➾ ***Les Fêtes gourmandes au moyen âge***, prélèvement de fonds pour les Éditions du blé, se dérouleront du 14 au 20 avril. Au programme: exposition de photographies, conférence et banquet (237-8200).

DE DEUX À DOUZE ANS

➾ L'Armée du Salut organise des ***excursions d'un jour à Winnipeg pour les enfants dont la famille a été touchée par les inondations*** de 1997. Inscriptions et renseignements: 1 (888) 480-ARMY. ➾ ***Le Jardin Quatre ans, une prématernelle située dans l'école Précieux-Sang, accepte encore les inscriptions*** pour les enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre. Sessions en français et en francisation. Renseignements: 254-2803. ➾ ***Artisanat pour Pâques pour les 6 à 12 ans*** le 8 avril de 18 h 30 à 20 h au centre communautaire Notre-Dame (986-6957).

AUBAINES ET TROUVAILLES

➾ ***Teen Stop Jeunesse organise une grande vente de vêtements usagés*** les 13, 14 et 15 avril de 12 h à 16 h au 215, avenue Sterling à Saint-Vital. Renseignements: Julie au 254-1618 (entre 10 h 30 et 14 h 30). ➾ ***Marché aux puces et vente de garage*** le samedi 4 avril de 9 h à 17 h au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). ➾ La Bibliothèque de Saint-Boniface invite le public à une ***grande vente de revues et livres français pour adultes et pour enfants.*** La vente aura lieu au rez-de-chaussée de la bibliothèque jusqu'au 11 avril. Les prix varient entre 3 $ le livre et 1 $ le sac de livres selon les semaines.

PASTORALE

➾ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** offre gratuitement aux couples mariés une ***journée de ressourcement le samedi 18 avril*** de 9 h à 17 h au 601, rue Aulneau. Renseignements: Orietta Dion au 231-4479 (s'inscrire avant le 12 avril). ➾ ***Journée de réflexion, de prière et de renouveau*** tous les troisièmes mercredis du mois de 9 h à 15 h 30 au Centre de renouveau Villa Maria. L'offrande (20 $) comprend une chambre privée et le dîner. Inscriptions: 269-2114. ➾ ***Journée de retraite pour jeunes adultes*** le 29 mars de 9 h 30 à 21 h au 151, rue Despins. Renseignements: Francine au 257-3323 ou sœur Norma au 237-8727. ➾ ***Séminaire organisé par le groupe de prière Mère de miséricorde*** du 31 mars au 26 mai à la salle Dussault de la paroisse Saints-Martyrs. Renseignements: Berthe Boily au 253-5585 ou Marc Bruyère au 253-5509.

CONFÉRENCES

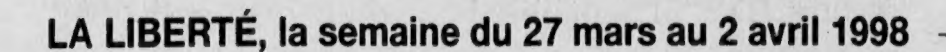
➾ ***Conférence d'Égide Royer, psychologue à l'Université Laval*** intitulée Les façons efficaces de gérer les comportements difficiles de l'enfant, le 7 avril de 19 h à 20 h 30 à l'école Noël-Ritchot (45, avenue de la Digue à Saint-Norbert).

RÉUNIONS ANNUELLES

➾ L'AGA de la ***Caisse populaire de Saint-Boniface*** aura lieu le 22 avril (237-8874). ➾ La ***Fédération provinciale des comités de parents*** tient son AGA le 23 avril (237-9666).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*





ETUDES POUR LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Des bourses sont disponibles pour encourager des professeurs qui enseignent ou enseigneront en français (programme d'immersion, français de base, écoles franco-manitobaines) à améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que leurs méthodes pédagogiques et ce dans un établissement d'enseignement postsecondaire dûment agréé, au Canada.

Le candidat doit être inscrit à l'un des cours suivants (d'une durée minimale de deux semaines) entre le 1er avril et le 31 août :
- un programme d'immersion en français ou un cours à unité offert dans un établissement francophone ou bilingue;
- *M.I.E.L.S, M.I.E.L.S. Plus* et *Beginner and Intermediate French for Teachers* offerts par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Montant de la bourse : 300$ par semaine jusqu'à concurrence de 1200$ pour les cours hors province, 800$ pour le cours *M.I.E.L.S.* de quatre semaines, 190$ pour *M.I.E.L.S. Plus* et l'équivalent des frais d'inscription pour les autres cours offerts par le Collège universitaire de Saint-Boniface. Veuillez communiquer avec *Lise Plouffe*, Bureau de l'éducation française au (204)945-6935.

Date limite d'inscription : le 30 avril 1998

Gouvernement du Canada



Éducation et formation professionnelle



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Bonne nouvelle à la Villa Youville

Des rénovations majeures à l'horizon

Serait-ce les élections prochaines qui auraient poussé le gouvernement provincial à donner son aval pour le projet de rénovation et de construction de la Villa Youville? Que ce soit le cas ou non, le directeur général de l'institution, Claude Lachance, se réjouit de l'annonce faite par Santé Manitoba la semaine dernière. Cette annonce, dit-il, vient culminer le travail effectué par le conseil d'administration de la Villa qui demande depuis dix ans déjà des locaux mieux adaptés aux besoins d'aujourd'hui.



Archives La Liberté

Claude Lachance: «Je suis chanceux car je suis là pour voir les rénovations. Mais tout ça, on le doit à Louis Bernardin qui a commencé les démarches il y a dix ans.»

«Notre bâtisse est vieille de 35 ans, explique Claude Lachance. Elle ne rencontre plus les standards de Santé Manitoba, particulièrement en termes de grandeur. Nous ne savons pas exactement quels plans vont être adoptés mais ça va certainement nous permettre d'avoir une meilleure coordination entre les différents programmes de la Villa. Actuellement, il y a une perte de temps fou à courir dans les corridors juste pour se rendre d'un bout à l'autre de la bâtisse!»

Le projet, même s'il n'est pas encore entièrement défini, pourrait voir le jour aussi tôt que l'automne prochain. Il comprend la construction possible d'une nouvelle aile et la rénovation entière de l'édifice destiné aux soins infirmiers. La partie comprenant les appartements des résidants ne serait pas touchée.

D'après le directeur général, les coûts, estimés à 3,8 millions $ lors de l'élaboration des derniers plans, pourraient bien s'élever à 5 millions $. «Nous avons la responsabilités de contribuer 20 % de la somme totale, ajoute-t-il. Ça voudrait dire qu'il faudrait faire une campagne de financement de l'ordre de 1 million $ auprès de la communauté de Sainte-Anne. C'est un défi de taille mais je crois que c'est réalisable.»

Maintenant que le projet est en marche, Claude Lachance considère toutefois que le gouvernement a donné un échéancier serré avant le début des travaux. «Entre autres, on aimerait s'asseoir avec l'Office régional de la santé (Santé Sud-Est) pour déterminer la programmation. Tout ça, c'est un peu vite. Mais entre attendre un autre dix ans ou comprimer les étapes, je préfère la deuxième option. J'ai quand même confiance qu'en négociant, on va arriver à prendre des décisions qui ont du bon sens et qu'on va construire quelque chose de viable», maintient Claude Lachance.

Suzanne Nicolas de Santé Sud-Est croit pour sa part que la Villa Youville a déjà fourni une bonne partie des indications essentielles pour pouvoir débuter les travaux dès l'automne. «C'est certain qu'il faudra d'autres discussions mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas commencer», affirme-t-elle.

L'établissement pour soins prolongés Bethesda à Steinbach a aussi reçu l'aval du gouvernement pour des travaux de rénovation. Cependant, les délais seront plus longs avant le début des travaux, indique Suzanne Nicolas, l'établissement ayant encore à effectuer du travail concernant l'identification de ses besoins de fonctionnement.

Carole THIBEAULT

LES CHRONIQUES TACHÉ / VALADE

Notre système de santé est en voie d'évolution et éprouve plusieurs changements dernièrement.

Le Centre Taché et le Foyer Valade ont cru bon de commencer cette chronique qui paraîtra régulièrement trois fois par année pour informer la communauté sur divers développements à l'intérieur de ces établissements.



AU CENTRE TACHÉ

Le 27 novembre 1997 fut une journée spéciale pour les jeunes adultes du Centre. Les jeunes adultes, représentés par Monsieur Brian Yussack, ont reçu un ordinateur de la part de Monsieur Michel Audette, Directeur adjoint du crédit commercial de la Caisse populaire de Saint-Boniface. Monsieur Audette, lui-même gagnant de cet ordinateur lors de la campagne de prélèvement de fonds du Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, a décidé de le donner au Centre Taché dans le cadre du Partenariat Éducation/Finance/ Santé qui a été formé en 1994. Ce partenariat regroupe le Collège Louis-Riel, La Caisse populaire de Saint-Boniface, l'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre Taché et le Foyer Valade, et a pour objectif d'encourager la collaboration, la coopération et un partage d'expertise entre les institutions.

C'est le deuxième ordinateur reçu par le Centre Taché pour fin de ce projet. Le Centre Taché compte établir un endroit, un lieu d'informatique avec logiciels spéciaux destinés aux personnes handicapées, qui mettra le monde à la portée des jeunes adultes qui y résident.

Le Centre Taché fait d'ailleurs une demande pour un octroi spécial de la Winnipeg Foundation.



AU FOYER VALADE

Le Foyer Valade a 22 ans d'existence mais cette année, nous célébrons le 10e anniversaire de l'édifice que nous occupons sur le chemin River.

Quelle glorieuse journée que celle du 10 mai 1988 alors que nous déménagions 69 résidents logés jusque-là sur la rue Archibald! Que de souvenirs nous laissions en arrière là où, malgré un paysage plutôt morne et un édifice moins qu'idéal, nous avions vécu des moments formidables!

Le Foyer Valade s'est bâti une solide réputation au sein de la communauté et au sein du système de santé. Cette réputation, nous la devons à tous ceux et celles qui nous ont supporté au cours des années.

À toutes les employées, anciennes et actuelles, qui ont oeuvré directement auprès des résidents; aux membres des conseils d'administration passés et présents, aux bénévoles qui se dévouent pour faire du Foyer un "chez-soi" pour les résidents; aux auxiliaires qui nous aident dans les levées de fonds; aux membres des familles et de la communauté qui nous ont soutenu à travers tous les événements des dix dernières années: Merci !

Félicitations Foyer Valade et longue vie!



Le Centre Taché et le Foyer Valade sont deux établissements de soins de longue durée gérés par les Soeurs Grises du Manitoba. Les deux centres jouissent d'une excellente réputation grâce à une tradition basée sur la compassion des Soeurs Grises envers la communauté.

Le Centre Taché fait partie d'une série de constructions qui ont débuté en 1847. C'est en 1935 que le Centre Taché est fondé sous le nom d'Hospice Taché. Par contre, les Soeurs Grises ont oeuvré dans le domaine de la santé pour les aînés et les infirmes depuis 1883. En 1971, l'ancien Hospice Taché fut remplacé par le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui. En 1978, le bâtiment fut agrandi et contient maintenant 314 lits pour personnes aînées ayant besoin de soins personnels, ainsi que pour jeunes adultes ayant besoin de soins spéciaux.

En 1976, à l'invitation du gouvernement provincial, les Soeurs Grises ont assumé la responsabilité d'un foyer composé de 70 lits situé sur la rue Archibald, appelé Foyer Saint-Boniface, étant entendu que ce foyer servirait uniquement la communauté francophone. En 1988, le Foyer Saint-Boniface est fermé et transféré à un nouvel emplacement connu maintenant sous le nom de Foyer Valade, situé sur le bord de la rivière Rouge à Saint-Vital. Le Foyer Valade est un foyer uniquement francophone desservant la communauté avec 115 lits pour soins personnels. En 1986, la gérance des deux établissements a été combinée sous une gérance commune et depuis 1989, un seul conseil d'administration administre les deux centres. Les Soeurs Grises nomment toujours les membres du conseil d'administration des deux établissements.

En 1993, le ministre de la Santé désignait officiellement le Foyer Valade comme établissement francophone, et le Centre Taché comme établissement bilingue, desservant la communauté bilingue de Saint-Boniface et Saint-Vital. Les deux centres ont comme mission d'enrichir la qualité de vie des résidents qu'ils desservent dans un milieu qui ressemble à leur chez-eux.

Le 5 janvier 1998, les deux centres ont adopté un modèle de soins qui est encadré par un modèle de gestion de programmation. Les programmes de soins personnels, ainsi que le programme pour personnes atteintes de déficiences cognitives sont offerts aux deux centres. Le Centre Taché offre de plus un programme pour jeunes adultes ainsi que des programmes communautaires, tels que soins de jours et programme de relève.

MARS 1998

Budgets des divisions scolaires

Les taxes augmentent encore

Le 31 mars, les divisions scolaires devront remettre leurs budgets pour l'année 1998-1999 à la Province. Selon un survol effectué par *La Liberté*, nombreux seront les contribuables qui verront leurs taxes scolaires augmenter l'an prochain.



Division scolaire Rivière-Seine

Le budget de la Division scolaire Rivière-Seine demeurera sensiblement le même que cette année. La Division prévoit un budget de 20,9 millions $, comparativement à 20,6 millions en 1997-1998. Pour maintenir ses revenus, elle augmentera ses taxes scolaires de 7 %, le taux per millième passera donc de 17 cette année à 18,2 l'année prochaine. (1)

Pour boucler son budget cette année —l'année financière se termine le 30 juin —, la Seine a dû puiser dans son fonds de réserve une somme de 181 000 $. «Mais on ne peut pas considérer ça comme un déficit, indique le directeur adjoint, Guy Lacroix, car c'était prévu dès le début.»

L'année sera très mouvementée pour la division scolaire puisqu'elle devra transférer ses 360 élèves de l'Institut collégial de Lorette dans la nouvelle école située sur la rue Principale en face du Petro Canada. Pour sa part, l'école Dawson Trail n'abritera plus que les élèves inscrits au programme anglais alors que ses élèves d'immersion de maternelle à huitième année seront déplacés à l'ancien Institut collégial.

«Nous avons des fonds en capital prévu pour la construction et l'ameublement de la nouvelle école, fait remarquer Guy Lacroix, mais il y a toujours des coûts additionnels reliés à ça. Par exemple, ça va nous coûter plus en conciergerie; il faudra acheter des tranchoirs à papier, des photocopieurs, etc.»

Avec son budget de fonctionnement régulier, la Division scolaire Rivière-Seine entend entre autres mettre sur pied une nouvelle fanfare à l'Institut collégial et embaucher un conseiller pédagogique dans le domaine de l'informatique pour aider ses enseignants à intégrer la technologie dans leurs cours. 100 000 $ seront aussi investis dans la mise à jour des laboratoires d'informatique.

«Ces laboratoires étaient flambant neufs il y a deux ans, admet Guy Lacroix, mais aujourd'hui, ils ne sont plus assez avancés pour les besoins. Par exemple, les ordinateurs n'ont pas de lecteur de disques compacts et ce ne sont que des 486. Maintenant, ça prend des Pentium. Le problème, c'est que le financement de la Province pour la technologie est presqu'inexistant. Ils nous donnent 30 000 $ alors qu'on en aurait besoin de presque 250 000 $!»



Division scolaire La Montagne

À la Division scolaire La Montagne, le budget de fonctionnement devrait demeurer le même que cette année avec des dépenses prévues de 5,6 millions $. Cependant, les résidants, particulièrement les propriétaires agricoles, ne doivent pas s'attendre à payer moins de taxes scolaires, même si le taux per millième a été revu à la baisse, indique le secrétaire-trésorier, Gérard Lesage.

«Il y a eu une réévaluation de la valeur des propriétés, explique-t-il, et la plupart ont été révisées à la hausse. À certains endroits, la valeur des propriétés a augmenté de 10, 12 et même 24 %.» La Division scolaire a ramené le taux per millière de 22,6 cette année à 20,7 en 1998-1999.

Aucune dépense spéciale n'est prévue l'année prochaine, mais la Division scolaire verra une réduction de son personnel enseignant équivalente à 1,8 personne. Elle entend toutefois embaucher un technicien en informatique pour assurer l'entretien des ordinateurs et du matériel informatique.



Division scolaire Rivière-Rouge

La perte de nombreux élèves en faveur de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et des divisions offrant un programme anglais porte atteinte à la Division scolaire Rivière-Rouge, mentionne son directeur général Ronald Perron.

Le budget de 1998-1999 passera à 4,1 millions $, soit 100 000 $ de moins que cette année. De plus, on prévoit une hausse des taxes scolaires de 9 %, le taux per millième passant de 14,5 à 16,1. «Ça correspond à des revenus de 1,9 million $. Mais attention, il y a une grosse partie de ce montant qui s'en va à la DSFM. En ce qui concerne les projets spéciaux, on n'a rien prévu. On va essayer de survivre; c'est bien assez.»

Rappelons que la DSFM ne prélève pas elle-même ses taxes scolaires. Elle reçoit plutôt des sommes provenant des divisions scolaires où ses élèves résident.



Division scolaire Saint-Vital

Les propriétaires dont les taxes scolaires sont dirigées vers la Division scolaire Saint-Vital verront leurs taxes augmenter de 3,2 % pour la prochaine année. Cette augmentation a pour but de combler un manque à gagner de 2,1 millions $ sur un budget total de 54 millions $, indique la secrétaire-trésorière, Linda Young. Le total des dépenses prévues est de 300 000 $ de moins que cette année. Pour les propriétaires d'une maison valant environ 95 000 $, le montant des taxes devrait augmenter de 35 $.

Parmi les projets spéciaux, Saint-Vital a mis l'accent sur l'amélioration de la technologie et de son utilisation en salle de classe, ainsi que sur des projets incitant l'engagement de la communauté dans les écoles.



Divisions scolaires Norwood et Saint-Boniface

Les divisions scolaires Norwood et Saint-Boniface ont dû déposer des budgets séparés en attendant l'approbation officielle du gouvernement concernant leur amalgamation.

Les résidants du territoire de la division Norwood seront parmi les seuls à ne pas voir leurs taxes scolaires augmenter cette année. «Notre budget est séparé mais il prend quand même en considération le fait que nous allons fusionner avec Saint-Boniface, fait remarquer le directeur général et secrétaire-trésorier, Alex Boyes. Et c'est pour ça qu'on peut se permettre de ne pas augmenter les taxes. S'il n'y avait pas eu le projet de fusion, nous aurions été obligés de demander une hausse de 2 %.»

La Division scolaire Norwood prévoit donc un budget de fonctionnement total de 7 millions $. Toujours grâce à la fusion, trois projets spéciaux seront mis de l'avant l'année prochaine: la formation de groupes musicaux pour les élèves de 6e année à secondaire 4; une mise à jour de la technologie pour la maternelle au secondaire 4; et la rénovation des bâtisses.

Les résidants de Norwood ont un taux per millième assez élevé (21,5) comparativement aux autres divisions scolaires. Ce taux devrait demeurer le même pour au moins deux autres années, afin de payer certains frais reliés directement à l'amalgamation. La nouvelle division découlant de la fusion devra ensuite égaliser son taux per millième à tous ses propriétaires, explique le directeur des finances de la Division scolaire Saint-Boniface, René Appelmans.

«Nous procédons de cette façon parce que nous avons promis aux résidants de la Division scolaire de Saint-Boniface qu'ils n'auraient pas à subir les frais de l'amagalmation, indique-t-il. Notre division scolaire augmente son taux per millième cette année, mais ça n'a pas de lien avec la fusion comme telle.»

Le taux per millième passera de 18,2 en 1997-1998 à 19,1 en 1998-1999, le quatrième plus bas taux en milieu urbain. Pour le propriétaire d'une maison évaluée à 91 000 $, cette augmentation signifie qu'il paierà 34 $ de plus en taxes scolaires, pour une somme totale de 1 107 $.

La Division scolaire Saint-Boniface prévoit un budget de 28,6 millions $, soit 900 000 $ de plus que l'an dernier. Les dépenses seront entre autres dirigées vers l'implantation d'un plan triennal sur la technologie, l'ajout d'un trajet d'autobus, l'embauche d'un enseignant pour une classe alternative ainsi qu'une augmentation des salaires.

Carole THIBEAULT

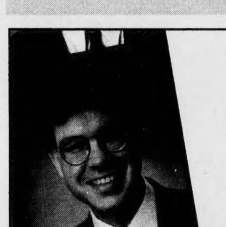
(1) Le taux per millième, c'est le montant que chaque contribuable doit payer pour chaque 1 000 $ de la valeur de sa propriété. Un propriétaire dont la propriété est évaluée à 100 000 $, paiera 1 820 $ annuellement en taxes scolaires, à un taux per millième de 18,2.

Les effets sur la DSFM

Les hausses de taxes dans les divisions scolaires cédantes devraient générer environ 277 000 $ supplémentaires pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), estimait le secrétaire-trésorier, André Chaput en date du 24 mars.

Le déficit anticipé de 582 000 $ de la seconde ébauche du budget chuterait donc à 305 000 $. Mais c'est sans compter sur les rétroactions des régions remises à la DSFM le 20 mars. Au moment d'écrire ces lignes, il était impossible de dire quelles recommandations seraient suivies et lesquelles seraient rejetées. Ces recommandations devaient être discutées à la réunion ordinaire des commissaires le 25 mars.

A. C.



Paul Prenovault, CA
cadre supérieur

Doane Raymond

Des conseils sur lesquels vous pouvez compter

Joignez-vous à nous pour accueillir Paul Prenovault, CA, à notre bureau de Winnipeg à titre de cadre supérieur. Paul compte de nombreuses années d'expérience dans le secteur de l'évaluation commerciale et du soutien aux litiges.

Participant actif à la vie de la collectivité francophone du Manitoba, il constitue un ajout précieux à notre équipe de Winnipeg.

Le cabinet Doane Raymond, en association avec le cabinet québécois Raymond Chabot Martin Paré, fonctionne sous le nom de Doane Raymond Grant Thornton et constitue le septième cabinet de comptables et de consultants en gestion en importance au Canada. Nous offrons des services d'assurance et de comptabilité, des services fiscaux et consultatifs aux entreprises en croissance et aux organismes sans but lucratif de l'ensemble du pays par le biais de notre réseau de bureaux locaux.

Nous avons des bureaux partout au Canada, y compris à l'adresse suivante :
1, place Lombard, bureau 900
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone : (204) 944-0100
Télécopieur : (204) 957-5442

LA FORCE CONSEIL

Comptables agréés
Membre canadien de
Grant Thornton International

Réforme du mode de rémunération des enseignants

Un moyen d'améliorer le système d'éducation?

Fini le temps où les enseignants prenaient des cours supplémentaires simplement pour grimper dans l'échelle salariale. Pour John Scurfield, auteur du rapport sur la nouvelle méthode de rémunération des enseignants, la paye doit refléter les efforts fournis par les profs. Pour monter dans l'échelle, le perfectionnement doit être relatif au domaine d'enseignement, l'enseignant doit s'impliquer en dehors des heures de classes et faire preuve de leadership.



photo: Pascal Dubé

La nouvelle forme de rémunération des enseignants proposée dans le rapport John Scurfield veut récompenser l'engagement et le perfectionnement des enseignants.

Venu présenter son rapport à la réunion générale annuelle de la Manitoba Association of School Trusties (MAST), John Scurfield a expliqué pourquoi il est temps de revoir la méthode de rémunération des enseignants. «L'échelle salariale existante ne reconnaît pas les efforts mis par certains enseignants pour donner de meilleurs outils à leurs élèves, estime John Scurfield. On aurait du revoir le mode de rémunération il y a bien des années. Les besoins en éducation ont beaucoup changé, les tâches ont évolué, mais pas le moyen de récompenser les enseignants.»

John Scurfield propose de remplacer les sept échelons existant par trois catégories. Un premier niveau de base siérait aux enseignants remplissant leurs engagements professionnels sans s'engager en dehors des heures normales d'enseignement. Pour atteindre le deuxième niveau, il faudrait avoir au moins cinq ans d'expérience et faire preuve d'initiative, soit par le perfectionnement professionnel ou par la participation à des activités extrascolaires. La troisième catégorie serait réservée à ceux qui possèdent l'équivalent d'une maîtrise en éducation, qui ont au moins sept ans d'expérience et qui présentent un engagement de niveau supérieur.

«Présentement, 92 % des enseignants se retrouvent dans les classes quatre, cinq et six de la présente échelle, peu importe leur engagement ou les efforts qu'ils mettent à leur perfectionnement, affirme John Scurfield. Le rapport que je présente a été écrit de façon très prudente, après plus d'un an et demi de travail et des centaines de rencontres. Le rapport propose un système qui reconnaît l'ajout de valeur à l'éducation, soit par l'engagement dans des activités, soit par le perfectionnement ou par toute autre participation.»

Les réactions au rapport

Les commissaires réunis s'entendaient sur la nécessité d'engager une discussion de fond sur la question de rémunération des enseignants. «La plus grande force du rapport Scurfield, c'est qu'il nous forcera à remettre en question le système existant, déclare la commissaire à la Division scolaire franco-manitobaine, Rachel Massicotte. Il y a encore plusieurs zones grises et les opinions sont partagées sur le contenu du rapport. Je suis d'accord avec la redéfinition des tâches des professeurs et le fait de récompenser ceux qui le méritent. Je ne suis pas certaine que les méthodes proposées soient nécessairement les bonnes.»

Les responsables des associations d'enseignants ont plusieurs inquiétudes quant à la façon dont serait administrée cette nouvelle méthode. «Ce sont les directeurs qui distribuent les charges d'enseignement. Ce sont eux également qui décideront si les activités para scolaires des enseignants seront reconnues ou non dans leur charge de travail, souligne la responsable des communications pour le Manitoba Teachers Society (MTS), Judy Edmond. C'est beaucoup trop de pouvoirs entre les mains d'une seule personne.»

Les cours de formation reliés à l'enseignement sont aussi cause de problèmes. «Les jeunes enseignants qui arrivent dans le système sont souvent appelés à enseigner différentes matières, mentionne la présidente des Éducatrices et des Éducateurs franco-manitobains (ÉFM), Pauline Charrière. Les administrateurs vont-ils reconnaître un cours de formation suivi en histoire si l'année suivante, les personnes doivent enseigner les mathématiques ou l'éducation physique?»

L'auteur du rapport a cependant une explication fort simple à offrir pour répondre à cette question. «Si les conseils scolaires ont besoin d'un professeur de maths à demi-temps, qu'ils engagent en professeur de math à demi-temps! Fini le temps où l'on engageait quelqu'un à temps plein et qu'on lui faisait faire un peu n'importe quoi. Ce n'est pas vrai qu'un professeur de mathématiques peut enseigner efficacement l'histoire ou l'anglais.»

John Scurfield voit cependant dans ce système la chance d'améliorer, non seulement les conditions salariales des enseignants méritants, mais davantage encore la qualité de l'enseignement. «Si les enseignants de géographie enseignent la géographie et qu'ils se perfectionnent dans ce domaine, leurs connaissances ne seront qu'approfondies et ce sont les élèves qui en profiteront, estime l'auteur du rapport. Les conseils scolaires doivent changer leur façon de faire et engager les enseignants selon leur compétence, non selon les conventions collectives.»

Pour les ÉFM, plusieurs problèmes qui existent dans le système actuel ne sont pas abordés ou demeurent sans solutions dans la nouvelle proposition. «Les problèmes que vivent les jeunes femmes qui doivent se retirer quelques années pour fonder une famille ne trouvent pas de solutions dans le nouveau système, cite en exemple Pauline Charrière. Nous ne sommes pas contre les changements, mais ils doivent mener à quelque chose de mieux.»

L'auteur du rapport ne prétend pas avoir la solution à tous les maux et souhaite même un débat de fond sur ses propositions. «Il n'est pas question de réformer le système de rémunération pour faire des économies sur le dos des enseignants, se défend John Scurfeild. D'ailleurs, si on appliquait le rapport aujourd'hui aux enseignants en place, les montants dépensés seraient les mêmes que ceux que l'on dépense actuellement pour leur salaire. Le rapport veut juste récompenser ceux qui travaillent plus fort.»

Pascal DUBÉ

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1998-21. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **CHUM LIMITED (BRAVO!)** en vue de modifier sa condition de licence 5 qui se lirait comme suit: Sous réserve de l'alinéa b), la titulaire ne doit pas distribuer plus de 12 minutes de matériel publicitaire par heure d'horloge. EXAMEN DE LA DEMANDE: 299 o., rue Queen, Toronto (Ont.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997–2429; ou à notre bureau de Winnipeg: (204) 983–6306. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le **15 avril 1998** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423, ou au http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Le 100 Nons

Restructuration et remise en question

Le 100 Nons a-t-il un rôle à jouer dans la communauté?, est-il responsable de la formation musicale ou de la production de spectacles? quelle est la vision à long terme de l'organisme?, et y a t-il matière à redéfinir son mandat? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tentera de répondre le nouveau conseil d'administration du 100 Nons.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général licencié/Certified General Accountant

Un service professionnel et rapide et des clients satisfaits; voilà le secret de notre succès!

Jean-Guy Talbot, c.g.a.

3487, boul. Pembina
Saint-Norbert
(Manitoba) R3V 1A4
Tél.: (204) 269-7460
Télécopieur: (204) 269-7096

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
(204) 248-2557

Composé de représentants du Collège universitaire de Saint-Boniface, de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), du Conseil jeunesse provincial (CJP), de la Société des communications, du Festival du Voyageur et d'un membre du 100 Nons, le conseil verra son mandat confirmé lors d'une réunion extraordinaire qui doit avoir lieu le 7 avril à 19 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

«Le 100 Nons n'est pas en danger, tient à souligner le directeur administratif du 100 Nons et directeur général du CJP, André Brin. Avec ses 50 membres, il est encore un organisme dynamique et unique en son genre qui fait l'envie de bien des francophones de l'Ouest. Mais de plus en plus d'organismes ont un mandat qui rejoint celui du 100 Nons. Le Festival du Voyageur, par exemple, produit des spectacles et la DSFM fait de la formation musicale. Ce qui manque au 100 Nons, c'est un mandat clair et précis et c'est ce que vont tenter d'élaborer les membres du nouveau conseil d'administration.»

Fondé en 1967 par Antoine Gaborieau, le 100 Nons a comme mandat de promouvoir la musique canadienne-française et d'offrir une formation musicale auprès d'amateurs. L'organisme a vu ses subventions chuter ces dernières années. En 1996, par exemple, le ministère du Patrimoine canadien accordait 28 000 $ au 100 Nons. Cette subvention a été établie à 3 000 $ en 1997.



photo: Anie Cloutier

André Brin: «On parle de concertation depuis des années dans la communauté et je trouve vraiment intéressant que ça soit le 100 Nons qui prenne un rôle de leadership dans ce dossier.»

L'an dernier, le Conseil jeunesse provincial, qui s'occupait déjà du volet administratif du 100 Nons depuis 1994, s'est vu imposer par le ministère du Patrimoine canadien, une plus grande responsabilité en échange d'une légère hausse de 5 000 $ dans ses propres octrois.

«On avait commencé à créer des liens entre les deux organismes, indique André Brin. Mais c'est certain que les compressions budgétaires ont un peu précipité les choses.» L'assemblée générale annuelle du 100 Nons, qui s'est déroulée conjointement avec celle du CJP en juin 1997, a permis de lancer l'idée d'une restructuration de l'organisme, indique André Brin. «Cette restructuration répond à trois objectifs: alléger le fonctionnement du 100 Nons, clarifier le mandat de l'organisme et impliquer nos partenaires réels et potentiels dans la clarification du mandat du 100 Nons.»

Comme le fait remarquer André Brin, le 100 Nons a beaucoup à gagner en établissant des liens avec d'autres organismes de la francophonie. «Mais il y a beaucoup de monde autour de la table qui pourraient aussi bénéficier de liens avec le 100 Nons. On parle de concertation depuis des années dans la communauté et je trouve vraiment intéressant que ça soit le 100 Nons qui prenne un rôle de leadership dans ce dossier.»

Anie CLOUTIER

La Croix-Rouge finance la Rouge

Une aide financière appréciée

Le centre communautaire de Saint-Adolphe a reçu 50 000 $ du Programme de revitalisation des communautés de la Croix-Rouge. Ce projet fait partie d'une vingtaine d'autres projets qui recevront du financement par l'entremise de ce programme mis de l'avant en février dernier pour donner un coup de pouce aux communautés touchées par l'inondation du siècle. À ce jour, la Croix-Rouge a donné 222 500 $ dans le cadre de ce programme dont l'enveloppe budgétaire s'élève à 1 million $.

Voici les projets financés jusqu'à maintenant:

Festival d'hiver sur la Rouge à Saint-Jean-Baptiste	1 000 $
Échange entre des équipes de hockey de Morris et du Québec	900 $
Centre communautaire de Rosenort	50 000 $
Déménagement du Centre Tara Shevchenko au club Saint-Joseph	50 000 $
Embauche d'un coordonnateur et d'un assistant pour le Comité de restauration de Ritchot Nord	29 000 $
Achat d'équipement récréatif pour le Comité de ressources pour femmes de Roseau River	7 000 $
Achat de matériel scolaire pour l'école de Sainte-Agathe	500 $
Carnaval d'hiver de Saint-Adolphe	4 500 $
Achat de matériel informatique à Rosenort	10 000 $
Carnaval d'hiver de Morris	1 500 $
Rénovations au centre culturel et communautaire de Sainte-Agathe	50 000 $
Conversion de la glace de l'aréna de Sainte-Agathe en surface de curling	2 500 $
Concert des enfants de Morris	200 $
Achat de matériel pour la garderie Ko-Ko de Roseau River	5 000 $
Conférence de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba	5 000 $
Réfection du musée et du parc à Emerson	6 000 $
Centre de ressources de la santé de Rosenort	50 000 $
Centre d'accueil pour femmes et enfants de Roseau River	5 000 $
Voyage de deux élèves du Collège Saint-Jean-Baptiste aux Rencontres du Canada à Ottawa	700 $

C. T.

NOMINATION



Sylvain Lafrance
Vice-président, Radio française

Le président-directeur général de la Société Radio-Canada, l'honorable Perrin Beatty, est heureux d'annoncer la nomination de Sylvain Lafrance au poste de vice-président de la Radio française.

M. Lafrance est entré à Radio-Canada en 1978 à titre de journaliste. Il devint ensuite réalisateur et éventuellement premier rédacteur de nouvelles à CBOF à Ottawa. Il a également enseigné le journalisme à Ottawa et les communications à l'Université du Québec à Hull et est devenu, en 1987, réalisateur de l'émission *CBOF Bonjour*. Il a été nommé directeur des émissions à CBOF-FM et CBOX-FM dans la région de la Capitale nationale en 1989 et en 1993, il a accédé au poste de directeur de la Programmation des stations régionales. En 1994, il devenait directeur général des programmes de la radio FM.

M. Lafrance a fait des études à l'Université d'Ottawa et au Centre de formation des journalistes à Paris avant d'obtenir une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), à Montréal.

La Société Radio-Canada est le radiodiffuseur public national du Canada. Elle informe, éclaire et divertit ses auditoires au Canada et à l'étranger avec des émissions qui offrent une perspective canadienne du pays et du monde.

CBC Radio-Canada

Réunion annuelle des caisses populaires

Il n'y a pas que les profits qui comptent!

Trois éléments sont ressortis de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba qui s'est tenue à Saint-Claude le samedi 21 mars. Les dirigeants veulent poursuivre les efforts de réorganisation, créer des alliances stratégiques et redéfinir la vision du mouvement vis-à-vis la mondialisation des marchés. Les caisses veulent ainsi atteindre tous ces objectifs tout en réaffirmant que le service à la clientèle demeure la priorité.

Avec des actifs de 415 millions $, soit 13 millions $ de plus qu'en 1996, le mouvement des caisses populaires du Manitoba dresse un bilan positif de la dernière année financière. Les dépôts ont atteint 383 millions $ alors que les prêts consentis par les caisses s'élèvent à 343 millions $. «Nous voulons poursuivre notre évolution et consolider le rôle des caisses dans les communautés, affirme le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Normand Collet. Nous voulons continuer à aller de l'avant. Pour nous, il est important de devancer les changements plutôt que d'être en retard et de devoir y réagir.»

La Fédération des caisses ne s'inquiète pas outre mesure d'éventuelles fusions des grandes banques canadiennes. «Il y a deux façons de réagir à la mondialisation des marchés, estime Normand Collet. Soit tu deviens plus gros et tu tentes de réaliser des économies d'échelle en ayant une masse critique. Ou encore, tu restes petit et tu t'assures d'avoir une gestion efficace. Nous avons choisi de rester près de nos membres et de leur offrir le meilleur service disponible.»

Les exercices de fusion et de réduction des coûts de fonctionnement ne sont cependant pas des notions étrangères à la Fédération des caisses. «Ça fait déjà cinq ans que nous avons débuté notre réorganisation, rappelle Normand Collet. Il y a eu le regroupement de cinq caisses de la région Seine sous la Caisse La Vérendrye et de sept institutions dans la région de la Rouge sous une seule administration. C'était difficile au début de convaincre les gens que nous devions changer parce qu'ils n'en voyaient pas la nécessité. Le mouvement est heureux d'avoir pris l'initiative de ces changements et en récolte aujourd'hui les fruits.»

En plus de poursuivre ses efforts de réorganisation, la Fédération se dote actuellement d'un nouveau système informatique. Les caisses pourront bientôt offrir des services à domicile via le réseau Internet. «Nous voulons nous doter d'une plate-forme informatique moderne et plus efficace, déclare Normand Collet. L'investissement dans la nouvelle technologie ne fait que venir appuyer le service à la clientèle qui demeure notre priorité.»

Les personnes présentes au banquet de clôture ont pu assister au dévoilement du lauréat du Prix Alfred-Rouleau, remis chaque année par l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne (AVDL), à la caisse qui se distingue par son apport à la communauté. Le prix a été décerné à la Caisse La Vérendrye pour souligner son engagement pendant l'inondation du siècle. Le président de l'institution, Raynald Dupuis, en compagnie du directeur général, François Tétrault, ont reçu la plaque des mains du vice-président au Développement des affaires de l'AVDL venu de Lévis au Québec, Alain Sékula.

Pascal DUBÉ



photo: Hubert Pantel

De gauche à droite: Alain-Michel Sékula, vice-président Développement des affaires à l'AVDL; François Tétrault, directeur général de la Caisse populaire La Vérendrye; Raynald Dupuis, président de la Caisse La Vérendrye; et François Durocher, directeur des ventes, caisses et marché francophone hors Québec à l'AVDL.

ANALYSTE PRINCIPAL DE MARCHÉ
(45 968 $ - 57 434 $)
Une poste à Winnipeg
(Bilingue impératif BBCC)

Vous fournirez des analyses, des cuivis et des prévisions sur le logement et l'économie relatifs aux besoins et aux activités de la SCHL, dans ces marchés respectifs. Vous travailleurez aussi en partenariat avec les clients internes et externes pour veiller à ce que les produits et les services d'analyse de marché répondent aux besoins reconnus. Vous serez un(e) porte-parole important(e) dans le marché local du logement.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie, en planification ou en géographie urbaine, vous possédez une expérience manifeste dans l'apport de conseils liés à l'analyse de marché et à l'économie, our une combinaison équivalente d'études et d'expérience directement reliées. Une connaissance approfondie de la modélisation économétrique, de l'analyse de régression et de la désaisonnalisation est essentielle, tout commme la capacité d'analyser la conjoncture économique et d'interpréter ses répercussions sur le marché de l'habitation et les activités de la SCHL. Par ailleurs, vous devez être familiarisé(e) avec les systèmes informatiques, les bases de données et les logiciels utiles à vos fonctions de recherche et d'analyse. Vous devez aussi être en mesure de communiquer efficacement, tant à l'oral qu'à l'écrit, les renseignements sur l'économie et le marché de l'habitation et de faire des exposés à des groupes clients. Enfin, vous faites preuve d'excellentes aptitudes pour la recherche, l'analyse, la résolution de problème, la planification, l'organization de même que les relations interpersonnelles (tact, diplomatie, travail d'équipe).

Nous vous invitons à faire parvenir, *à compter du 03 avril 1998*, un curriculum vitae accompangné d'une lettre de présentation soulignant en quoi votre expérience et vos compétences feraient de vous la personne idéale, au Service des ressources humaines, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Winnipeg - Concours RG006511998
10, rue Fort
C.P. 964
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2



Ça bouge à Montcalm

17 millions $ en investissement cette année

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la Société de développement communautaire Montcalm (SDC), tenue le 18 mars dernier.

En plus du dévoilement du logo du Corridor commercial Montcalm et du nouveau site Internet de la SDC (1), les participants ont pu discuter de tous les changements survenus dans leur région au cours de la dernière année. «Malgré l'inondation, Montcalm a connu une bonne année en terme d'expansion, indique l'agent de développement économique Philippe Sabourin. En tout, nous avons répertorié 14 initiatives qui correspondent à des inverstissements de 17 millions $ dans la municipalité. Je pense entre autres à la construction des condos pour 55 et plus à Saint-Joseph, la construction du nouvel élévateur à grains, l'expansion de Miller Environmental et Del's Specialty Meat par les frères Gallant.»

L'assemblée a aussi été l'occasion pour les membres d'élire leur nouveau conseil d'administration qui se compose maintenant comme suit: Roger Barnabé, Richard Barnabé, Lucien Jean, Luc Rémillard, Paul Sabourin, Alain Damphousse et Bob Gallant.

C. T.

(1) L'adresse Internet est: www.montcalmcdc.mb.ca

SUPER PROJET POUR LES JEUNES FEMMES!

Participez au concours
Jeunes femmes entrepreneures, pensez affaires!

Vous n'avez qu'a remettre un plan d'affaires et vous pourriez gagner:
• **5 prix de 500 $**
• **5 prêts commerciaux remboursables de 1 000 $**
• Des occasions de rencontrer des femmes en affaires.

Qui peut participer?
Jeunes femmes manitobaines âgées de 15 à 18 ans.

Les partenariats hommes/femmes sont acceptés.

Date limite: 1er juin 1998.

CENTRE D'ENTREPRISE DES FEMMES: 1-800-203-2343.

Suite à la crise financière en Asie

Les marchés sur le point de briser leurs petits cochons

Presque six mois après la crise des marchés asiatiques, les prix du porc n'ont toujours pas recommencé à monter. La situation n'est pas encore critique, mais les producteurs espèrent, dans les prochains mois, une reprise des exportations du porc manitobain vers l'Asie.

C'est le cas de Roland Gauthier de La Broquerie, qui avec ses deux fils, vient d'investir plusieurs millions $ pour agrandir sa ferme. Le mois prochain, les 3 000 truies qu'ils ont achetées pour la maternité commenceront à mettre bas, ce qui s'ajoute aux 4 500 autres porcs d'engraissement de l'entreprise. Même s'il a planifié la rentabilité de son investissement à long terme, les pertes encourues à la suite de l'effondrement des marchés asiatiques font un trou dans son budget.

«Il y a toujours un cycle dans l'industrie du porc, mentionne Roland Gauthier. Ça faisait déjà un peu plus d'un an que les prix étaient à la hausse; on s'attendait à une baisse. Mais la crise a probablement précipité le ralentissement et amené les prix plus bas qu'ils ne l'auraient été autrement.»

Les pays asiatiques se sont soudainement retrouvés sans les moyens d'acheter le porc. «Les prix ont chuté de 20 % depuis novembre 1997, souligne le gérant de mise en marché de Porc Manitoba, René Chabidon. L'offre était beaucoup plus grand que la demande et il était difficile d'écouler le produit sur le marché domestique. Au cours des mois qui suivent la période des Fêtes, les gens ont généralement peu d'argent. Ce n'est donc pas une bonne saison pour les marchés domestiques non plus.»

Les prochaines semaines seront donc importantes pour la reprise du marché. «Le pire de la crise est maintenant passé en Asie et même s'ils n'ont pas beaucoup d'argent, ils n'auront pas d'autre choix que de recommencer à acheter le porc, croit René Chabidon. Le porc fait partie intégrante de leur alimentation. S'ils avaient quelques provisions de viande avant la crise, ils devront tôt ou tard se remettre à acheter.»

Malgré les bas prix des derniers mois, les producteurs demeurent confiants. «Les ventes n'ont pas cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années, mentionne René Chabidon. Le marché a maintenant atteint une certaine maturité et je ne crois pas que nous aurons encore d'importants investissements comme on a connu au cours des deux dernières années. Mais il y aura encore des occasions d'affaires pour ceux qui connaissent le marché.»

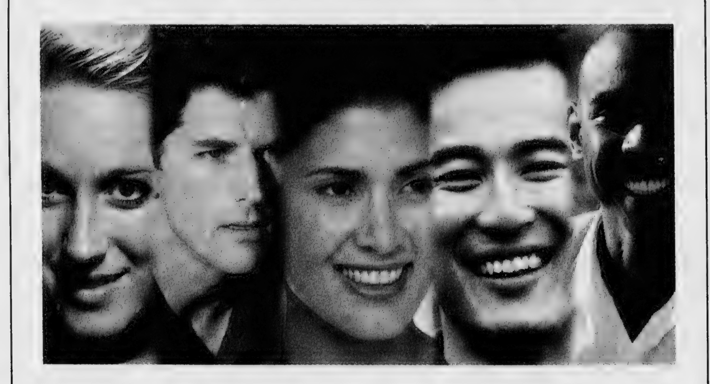
Les prix devraient se stabiliser d'ici la fin du mois de mai et permettre aux producteurs de respirer un peu mieux. «Il faut voir à long terme pour pouvoir survivre en agriculture, lance Roland Gauthier. Même si les prix sont sous la moyenne des dernières années, ceux qui connaissent l'industrie savent que ça devrait remonter.»

Pascal DUBÉ

Sans même quitter votre bureau, trouvez les talents dont votre entreprise a besoin!

Certains jeunes ont toutes les compétences dont votre entreprise a besoin pour aller de l'avant. Trouvez-les facilement, sans qu'il vous en coûte un sou!

Que vous cherchiez à doter des postes à temps plein, à temps partiel ou temporaires, nous pouvons vous aider à trouver la personne qu'il vous faut. Donnez à des jeunes la chance d'acquérir une expérience pratique, tout en les préparant à occuper des postes d'importance.



Vous avez des postes à temps plein, à temps partiel ou temporaires à doter?

Consultez le Répertoire national des diplômé(e)s pour trouver les étudiant(e)s de niveau postsecondaire et les diplômé(e)s récemment sorti(e)s des collèges et des universités et possédant l'expérience et les compétences qui vous intéressent. Notre site Web vous donnant accès à plus de 70 000 curriculum vitæ, il vous sera facile de faire votre présélection. Faites-nous part de vos exigences, et nous ferons la recherche pour vous. Ou encore, créez une boîte aux lettres électronique afin que les candidats les plus qualifiés vous joignent directement.

http://rnd.rescol.ca

Téléphone : 1 800 964-7763

Stratégie emploi jeunesse / Youth Employment Strategy

Vous avez besoin de renseignements sur ce que le gouvernement du Canada vous offre?

Grâce au Réseau d'information jeunesse (RIJ), trouvez tous les renseignements voulus sur les programmes et les services que vous offre le gouvernement du Canada. Le RIJ vous donne facilement accès à plus de 2 000 sites sur divers sujets concernant les carrières, et ce, sous une seule adresse électronique.

http://www.jeunesse.gc.ca

Téléphone : 1 800 935-5555

Le Répertoire national des diplômé(e)s et le Réseau d'information jeunesse nous rapprochent de notre objectif : un Canada branché!

Canada

Minoterie d'Élie

Une petite entreprise qui se doit de voir grand

Après la fermeture de trois meunerie en dix ans, voilà qu'une douzaine d'agriculteurs de la région d'Élie décident de s'unir pour ouvrir Prairie Flour Mill. Les actionnaires ont investi plus de cinq millions $ pour démarrer l'entreprise. Après seulement deux mois de fonctionnement, les résultats semblent encourageants et laissent entrevoir un bel avenir dans un secteur d'activité où la compétition est extrêmement forte.

C'est un vieux rêve devenu réalité pour les investisseurs qui étaient à la recherche de diversification. «Le projet était dans les airs depuis la fin des années 1980, raconte la directrice générale de Prairie Flour Mill, Brigitte Leitgeb. L'augmentation des frais relatifs au transport des grains et la baisse du prix des céréales ont finalement incité les producteurs à aller de l'avant avec la réalisation du projet.»

Ayant la possibilité de moudre 120 tonnes de blé par jour et possédant des équipements à la fine pointe de la technologie, la minoterie d'Élie mise sur la qualité de son produit pour se faire connaître. Les nombreux test de contrôle de qualité semblent jusqu'à maintenant donner raison aux dirigeants de l'entreprise. «Les clients sont impressionnés et très satisfaits par notre farine, mentionne Brigitte Leitgeb. C'est important pour notre industrie qui compte beaucoup sur les relations de confiance établies avec ses clients.»

Malgré sa petite taille, la meunerie d'Élie croit pouvoir faire sa place sur les marchés concurrentiels de la farine. «Presque toutes les opérations sont automatisées, cela nous permet de garder nos coûts de fonctionnement très bas, explique Brigitte Leitgeb. Nous employons présentement six personnes et nous pensons pouvoir fonctionner 24 heures par jour d'ici un an avec seulement quelques personnes de plus.»

Malgré les résultats encourageants de ses premiers mois d'existence, Prairie Flour Mill devra redoubler d'ardeur pour assurer son avenir. La demande locale pour la farine n'est pas assez grande pour supporter une nouvelle meunerie dans la région, estime les responsables de la Commission canadienne du blé (CCB). «Pour qu'une minoterie soit rentable, elle doit produire à grande échelle et l'entreprise d'Élie devra inévitablement trouver des acheteurs à l'extérieur du Manitoba», estime le directeur des services techniques pour le développement des marchés à la CCB, Graham Worden.

Pour la CCB, une meunerie fonctionne à 100 % quand elle est en opération six jours par semaine, 24 heures par jour. Ce n'est pas le cas pour celle d'Élie. «Il y a un bon nombre de minoteries canadiennes qui fonctionnent sept jours par semaine actuellement et qui prévoient soit acheter de nouveaux équipements ou encore s'agrandir, mentionne Graham Worden. Ces entreprises répondent cependant à un marché régional dans des grands centres urbains comme Toronto ou Montréal. La minoterie d'Élie devra s'attaquer à ces marchés ou encore à ceux de États-Unis si elle veut accroître sa production.»

Chez Prairie Flour Mill, on est conscient des défis qu'il reste à relever. «Le plus difficile est de convaincre les entreprises d'essayer notre produit, explique Brigitte Leitgeb. Nous devons faire connaître notre produit. Nous savons qu'il faudra encore plusieurs mois avant de développer de solides relations avec nos clients.»

Malgré les défis encore nombreux, il n'est pas illusoire de croire à la réussite, voire même à la croissance de Prairie Flour Mill. «C'est fini le temps où le Canada exportait de grandes quantités de farine, déclare Graham Worden. La plupart des pays achètent les céréales, mais les transforment eux-mêmes en farine. Il est toujours possible de s'associer à un grossiste ou à une boulangerie qui distribuerait ce produit dans tout son réseau.»

Pascal DUBÉ

Hélène Massicotte

La vie n'est pas un casse-tête

Hélène Massicotte ne fait rien à moitié. Lorsqu'elle n'enfourche pas sa motocyclette pour traverser la ville à toute allure, la jeune femme de 22 ans fait du saut en parachute, poursuit des études de maîtrise à temps plein et gère une entreprise de 250 000 $.

C'est à la mort de son père, Germain Massicotte, le 31 juillet 1995, qu'Hélène, alors âgée de 20 ans, s'est retrouvée propulsée dans le monde des affaires. «Ça a été un choc. Tout à coup, le boss n'était plus là et il fallait quelqu'un pour continuer à gérer le magasin. Je dois vraiment dire bravo aux employés qui n'ont jamais remis en question mon leadership à cause de mon jeune âge.»

Situé à la Fourche depuis cinq ans, Puzzletique se spécialise dans la vente de casse-tête, emploie cinq personnes et génère un chiffre d'affaires d'un quart de million $. Plus de 2 000 casse-tête, importés d'Allemagne et de New York, garnissent les étagères de la boutique qui vient d'ailleurs de subir une cure de rajeunissement.

«C'est vrai que les gens sont souvent étonnés d'apprendre que je suis la patronne, fait remarquer Hélène Massicotte. On a déjà demandé à voir mon supérieur et je leur ai dit que j'étais ce qu'il y avait de plus haut placé. Il y a ma mère Suzanne, dont on ne parle pas souvent, mais qui s'occupe de la paperasse et sans qui on ne serait plus ici aujourd'hui.»



photo: Anie Cloutier

Hélène Massicotte: «Les banques ne veulent pas prendre de risques. Chaque fois qu'on veut un petit prêt, il faut mettre la maison en garantie. Est-ce que c'est parce que je suis une jeune femme entrepreneure? Je n'en sais rien.»

Depuis deux ans et demi qu'elle a pris en main l'entreprise de son père, Hélène Massicotte a beaucoup appris sur le monde des affaires. Elle a tout d'abord complété son baccalauréat en affaires à l'Université de Winnipeg et se prépare à commencer sa maîtrise à l'automne. «Dans le programme de maîtrise, la moyenne d'âge est de 35 ans et je serai la seule femme, précise-t-elle. Je vais aller changer les affaires!»

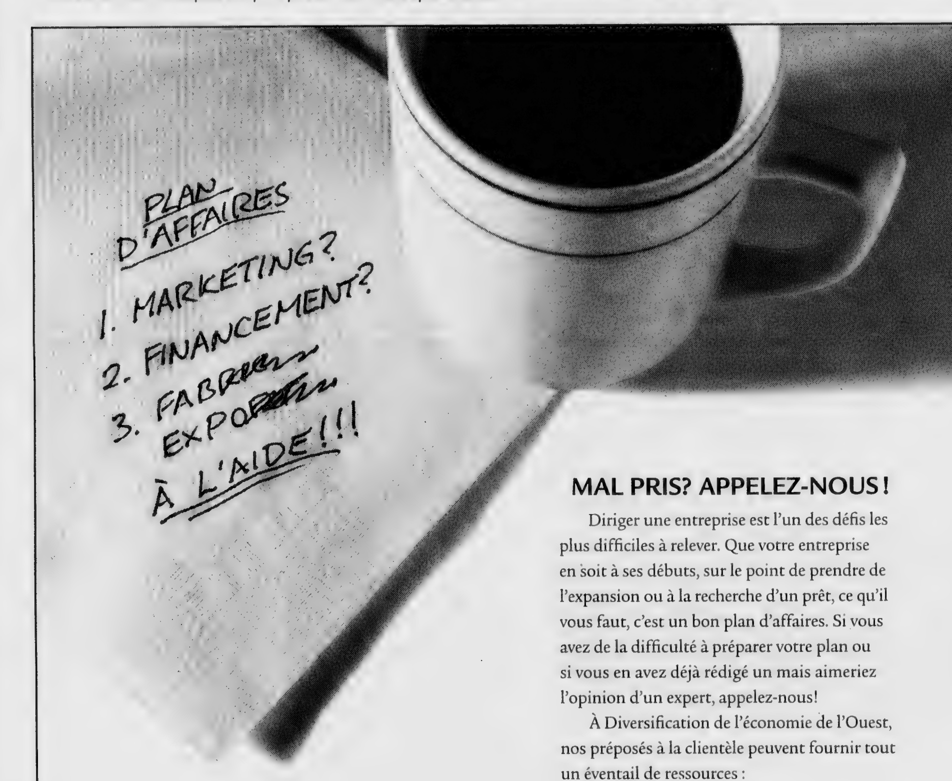
Mais c'est sur le terrain qu'Hélène Massicotte a le plus appris. «Les relations humaines ne sont pas toujours faciles à gérer. J'ai fait des gaffes en deux ans et j'ai eu des décisions difficiles à prendre comme de congédier une amie, confie-t-elle. Je donne à mes employés le pouvoir de régler eux-mêmes les problèmes sans avoir tout le temps à venir me consulter. Ça valorise l'employé et ça permet au client de repartir content.»

Cette indépendance devrait d'ailleurs se révéler précieuse dans l'année qui s'en vient et qui risque d'être fort occupée, croit Hélène Massicotte. «Pendant que je serai à la maîtrise, j'aurai probablement du mal à trouver du temps pour faire mon lavage... alors le magasin! Depuis deux ans et demi que je fais des journées de 16 heures, j'ai bien de la misère à lâcher la bride et voir que les choses peuvent fonctionner sans moi.»

Mais si Hélène Massicotte s'éloigne temporairement de l'entreprise ce n'est que pour mieux y revenir. Ayant décroché la deuxième place au Young Student Entreprenor of the Year, elle pourra bénéficier de l'aide et des conseils de spécialistes qui l'aideront à mettre en place son plan d'expansion.

«On a passé notre adolescence et il est temps pour nous de sortir de la maison familiale», indique Hélène Massicotte. La femme d'affaires garde cependant secrets les détails de ses plans. «La compétition est très féroce à Winnipeg, souligne-t-elle, et ce n'est pas rare de voir les compétiteurs fouiner dans le magasin. Tout ce que je peux dire, c'est qu'on étudie la possibilité d'établir un partenariat avec une compagnie de Montréal. Je pars d'ailleurs là-bas en mai.»

Anie CLOUTIER



MAL PRIS? APPELEZ-NOUS!

Diriger une entreprise est l'un des défis les plus difficiles à relever. Que votre entreprise en soit à ses débuts, sur le point de prendre de l'expansion ou à la recherche d'un prêt, ce qu'il vous faut, c'est un bon plan d'affaires. Si vous avez de la difficulté à préparer votre plan ou si vous en avez déjà rédigé un mais aimeriez l'opinion d'un expert, appelez-nous!

À Diversification de l'économie de l'Ouest, nos préposés à la clientèle peuvent fournir tout un éventail de ressources :

- aiguillage vers divers services
- aide à la rédaction d'un plan d'affaires
- options de financement et conseils
- aide à la compréhension de la réglementation gouvernementale

Tous ces services sont offerts gratuitement aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest, même si elles ne comptent qu'un(e) seul(e) employé(e) – vous. Appelez dès aujoud'hui.

DEO
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Pour l'emploi et la croissance dans l'Ouest canadien.
1-888-338-9378 www.deo.gc.ca/bienvenue

Canada



RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

The South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

Bureau de Sainte-Anne

Le bureau des soins à domicile de Sainte-Anne est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier(ière), ou avoir une formation et une expérience comparables.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants.

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétence en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Nous avons besoin de personnels pour: Saint-Anne, La Broquerie, Lorette et Marchand.

S'adresser à:

Michelle Larocque, coordonnatrice de ressources
30, rue Dawson, unité A
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1B5

ADMINISTRATEUR POUR LE BUREAU DU VILLAGE

Le Village de Saint-Pierre-Jolys invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'emploi pour le poste d'administrateur.

Les candidats doivent avoir de l'expérience en ordinateur et secrétariat administratif et être capables de fonctionner dans les deux langues officielles. Connaissances en comptabilité serait un atout.

La rémunération sera à définir.

La date limite pour soumettre les demandes avec votre curriculum vitae est **le 13 avril 1998**.

Veuillez adresser votre demande à:

M. Lucien Croteau, maire
Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0



La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 (DSFM) est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne)
M-S4 (297 élèves)
Directeur.trice à temps plein

Les candidat.e.s doivent :

✓ avoir d'excellentes habiletés de communication;
✓ posséder un brevet d'enseignement;
✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

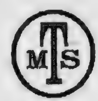
✓ de l'expérience en administration scolaire;
✓ un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 10 avril 1998** à :



Monsieur Gilles Normandeau,
directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE ADMINISTRATIF

Position temporaire à compter du 1er août 1998

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre administratif pour un terme d'un an pour œuvrer comme personne-ressource auprès des membres individuels, des associations locales et de l'organisation provinciale. Les tâches pourraient inclure les services de négociation collective, les différends de personnels, les relations professionnelles et autres tâches qui peuvent être assignées.

Les candidates et candidats doivent détenir un diplôme universitaire, compter au moins sept ans d'expérience dans l'enseignement, posséder et avoir fait preuve de compétences en communication et en relations humaines, et être engagés dans les activités de la MTS. Le poste exige une automobile pour de fréquents déplacements.

Les conditions de travail sont énoncés dans la convention collective en vigueur. Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS.

Les candidates et candidats intéressé(e)s doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, pour recommandation, au plus tard **le vendredi 10 avril 1998 à 16 h 30** à l'adresse suivante:

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Téléphone: (204) 888-7961
Télécopieur: (204) 831-0877



Le Centre éducatique du
Collège universitaire de Saint-Boniface
est à la recherche d'un technicien ou d'une technicienne de nouveaux médias
(contrat temporaire)

Qualifications requises :

• connaissance des nouveaux médias;
 - informatique, enregistrement sonore, vidéos
• maîtrise du français et de l'anglais.

Entrée en fonction : début mai

Date limite pour la réception des demandes :
le 10 avril 1998

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Monsieur Ronald Lamoureux
Directeur
Centre éducatique
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca



The South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

Hôpital Sainte-Anne Hospital

est à la recherche de
réceptionnistes – terme indéfini
du lundi au dimanche de 20 h 30 à 22 h 30.

Exigences:

- maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- capable de travailler avec minimum de supervision et dans des situations difficiles;
- courtoisie au téléphone et bonne communication avec le public;
- excellence en dactylographie et bonne connaissance de Windows 95 et Word 6.0;
- connaissance générale des termes médicaux serait un atout.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 27 mars 1998** à:

Louise Maynard
Hôpital Sainte-Anne
52, rue Saint-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C4
ou par télécopieur au (204) 422-9929



La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

L'école Saint-Eustache
est à la recherche de
professeurs bilingues
pour faire de la suppléance aux niveaux primaire et intermédiaire.

Connaissance de la philosophie de la Jeune enfance sera un atout.

Envoyer votre lettre de demande ainsi que trois références à:

Mme Léona Painchaud
Directrice
École Saint-Eustache
Saint-Eustache (Manitoba)
R0H 1H0
Tél.: 1 (204) 353-2869
Fax: 1 (204) 353-2137

VILLA YOUVILLE INC.

établissement de soins à long terme de 66 lits situé à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) est à la recherche de personnel à temps partiel et occasionnel dans les positions suivantes:

INFIRMIER(IERE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E) (RN, RPN, BN)
INFIRMIER(IERE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)
AIDE EN SOINS DE SANTÉ

Les postulant(e)s devront rencontrer les exigences suivantes dans leur domaine respectif:

- licence professionnelle valide (MARN / MALPN / RPNA);
- certification d'aide en soins de santé (préférable);
- connaissance des deux langues de travail (français/anglais).

S'il vous plaît faire parvenir vos demandes d'emploi au soin de :

Lise Curé
Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04$ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



Manitoba

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - AY3, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de concours : 16194. Échelle de salaire : de 27 499 $ à 31 452 $. Date de clôture : le 6 avril 1998.

Qualités requises :

- Bien maîtriser l'anglais et le français - oral et écrit
- avoir suivi des études secondaires et posséder une expérience de travail et de secrétariat
- posséder d'excellentes compétences en organisation et en communication
- avoir une grande expérience du traitement de texte et de l'utilisation des logiciels graphiques

Expérience des questions d'éducation souhaitable.

Fonctions : Voici une occasion intéressante pour une secrétaire administrative d'offrir un soutien à une équipe de spécialistes provinciaux travaillant au Manitoba. Cette occasion peut être la vôtre si vous êtes une personne très motivée qui possède d'excellentes compétences en communication, qui sait travailler à la fois de façon indépendante et au sein d'une équipe, qui a l'expérience de WordPerfect 6.1/Word, de logiciels graphiques et d'autres types de logiciels.

La secrétaire administrative fournit à une équipe de spécialistes provinciaux toute une gamme de services bilingues (français/anglais) : secrétariat, traitement de texte, frappe, téléphone et autres travaux de bureau. Elle a l'entière responsabilité du formatage et de la mise en page des documents de traitement de texte et est amenée, à l'occasion, à rédiger de la correspondance de sa propre initiative. Elle assume également les tâches suivantes : réception, entrevues avec les visiteurs ou les clients au téléphone, définition de la nature des demandes, renvoi des clients aux personnes appropriées, règlement des questions ordinaires et information du public ou des employés, mais aussi entretien du système de classement des dossiers, compilation de rapports et relevés, et mise à jour du registre des dépenses.

Nous invitons les personnes qui posent leur candidature à joindre à leur demande des échantillons de documents, tableaux et graphiques qu'ils ont créés.

Envoyez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3. Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



PLURI-ELLES (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un.e coordonnateur(trice) pour

Faire Carrière
(Programme de services d'aide à l'emploi (subventionné par le ministère de l'Éducation et de formation professionnelle Manitoba)

- offrir un service d'aide à l'emploi aux femmes et hommes francophones;
  - élaboration d'un plan de retour au travail;
  - gestion de cas;
  - counselling d'emploi;
  - préparation du curriculum vitae et lettre d'accompagnement;
  - sensibilisation au marché du travail;
- assurer la promotion du service;
- administrer et faire le suivi des dossiers avec les responsables provinciaux;
- faire une évaluation régulière des diverses composantes du programme.

Qualifications requises :

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- deux ans de formation ou d'expérience connexes dans le domaine de services d'aide à l'emploi ou counselling d'emploi;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 1er avril 1998 au 31 mars 1999
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le vendredi 4 avril 1998

Faire parvenir votre curriculum vitae, avec la mention *Confidentiel* à :

La directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue EVELYNE PRESCOTT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 400, avenue St-Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5, à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 29637-1) le ou avant le 13e jour d'avril 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mars 1998.

TAYLOR & McCAFFREY
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL.: 988-0304

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feu GÉRALD LOUIS BLANCHETTE.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201, avenue Portage, bureau 2200, Winnipeg (Manitoba) R3B 3L3, le ou avant le 8e jour de mai 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mars 1998.

Antoine F. Hacault
THOMPSON DORFMAN SWEATMAN
Avocats de l'exécuteur testamentaire

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feu WILLIAM J. BRUYÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 8e jour de mai 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de mars 1998.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Jean-Paul Boily

INFIRMIÈRES EXERÇANT DES FONCTIONS ÉLARGIES

MANITOBA

La prestation à temps plein de soins de santé aux communautés autochtones des régions isolées et éloignées demande que vous soyez motivée par l'aventure et l'autonomie. Vous travaillerez dans un climat de changements à mesure que le transfert des services de santé aux Premières nations se concrétisera.

Vous devrez vous adapter à la diversité culturelle et à un cadre de pratique élargi qui mettra au défi vos capacités personnelles et professionnelles.

Vous détiendrez de grandes responsabilités et travaillerez en collaboration avec les médecins, les représentants en santé communautaire et d'autres membres de l'équipe de santé.

Vous pourrez acquérir les compétences nécessaires à votre tâche au moyen d'un Programme de formation en soins de santé primaires d'une durée de 14 semaines. Votre travail sera récompensé par un salaire compétitif, une prime d'isolement et un logement subventionné.

Les personnes qui détiennent un baccalauréat en soins infirmiers avec un minimum d'une année d'expérience en soins aigus sont encouragées à présenter une demande d'emploi. Il est essentiel d'être enregistré auprès de l'Association des infirmières du Manitoba au moment de l'embauche.

Les candidates compétentes doivent communiquer par téléphone ou faire parvenir leur curriculum vitae en toute confidentialité :

Pour la région du Manitoba :
Agent régional adjoint des soins infirmiers
391, avenue York
Bureau 300
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4W1
(204) 984-6660


Santé Canada Health Canada

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue LAURETTE DANDENAULT, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés à: Autoroute #85, 12 North (C.P. 1267, Steinbach (Manitoba) R0A 2A0, le ou avant le 8e jour de mai 1998.

Fait à Steinbach, au Manitoba, ce 11e jour de mars 1998.

SMITH, NEUFELD, JODOIN
Attention: Gérard J. Simard
Procureur de la succession

Le Collège universitaire de Saint-Boniface
LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
fait appel de candidatures pour

1. Un poste de professeur de remplacement pour l'enseignement de la biochimie-microbiologie;
2. Un poste de professeur de remplacement pour l'enseignement de l'histoire.
3. Un poste de professeur de remplacement à demi-temps pour l'enseignement de l'anthropologie.

Exigences : Ph.D. ou une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

Rémunération : Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction : Le 1er août 1998.

Les candidats ou candidates intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à:

Monsieur André Fréchette, doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents : le 9 avril 1998 ou la date où le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'Immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

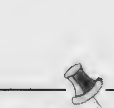


Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
afrechet@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998







La Division de l'éducation permanente
du Collège universitaire
de Saint-Boniface annonce le

Camplus sur campus de printemps 1998

Tout le monde en voiture!!
Le Camplus sur campus
de printemps 1998
part en voyage imaginaire
et nous invitons vos jeunes
à se joindre à nous!

Quand?
Du 30 mars au 3 avril, de 9 h à 16 h
(accueil de 8 h 30 à 9 h
et départ de 16 h à 16 h 30)

Pour qui?
Les jeunes de 6 à 11 ans

Pourquoi?
Pour avoir du plaisir, bouger,
faire de nouvelles choses, explorer,
s'exprimer, se faire de nouveaux amis,
exercer l'imagination et encore plus...

Le coût?
19 $ par jour ou 90 $ pour la semaine
17,50 $ par jour ou 82,50 $ pour la
semaine pour la deuxième inscription
d'une même famille.

Vous voulez plus d'information
ainsi que la liste
des thèmes quotidiens?
Appelez-nous
– L'Agence de voyage de l'imaginaire! –
au 233-0210.

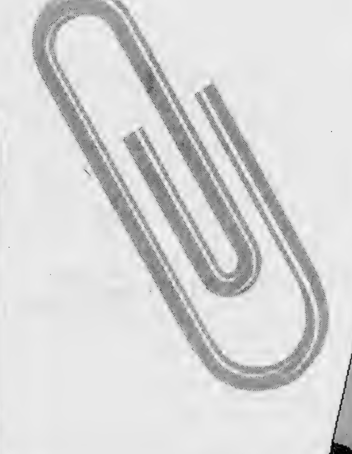
Du nouveau!!
Nous acceptons maintenant
la carte *Visa*!



**Collège universitaire
de Saint-Boniface**

200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca





FORT WHYTE CENTRE

**Le Centre Fort Whyte
est un Centre éducatif environnemental
situé à cinq minutes du parc Assiniboine.**

CAMP EN PLEIN AIR • SEMAINE DE RELACHE

20 $ membres de Fort Whyte / 23 $ non-membres

Pour jeunes de 5 à 10 ans

Jouez, soignez des chevreuils et des oiseaux, créez des bricolages, chantez et rechauffez-vous près d'un feu. Amusez-vous et rencontrez de nouveaux amis tout en apprenant dans un milieu naturel.

Composez le 989-8355 pour plus de renseignements ou le 989-8358 *pour service en français.*

*Ouvert au public
de 9 h à 17 h du lundi au vendredi
et de
10 h et 17 h samedi et dimanche.*





Fédération provinciale des
comités de parents du Manitoba

Présententation du Film *Plaxmol*

Le 28 mars à 13 h 30
à *l'École Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne*
Le 29 mars à 13 h 30
au *Collège de Saint-Boniface*
Le 1er avril à 19 h à l'école secondaire
de *Notre-Dame-de-Lourdes*
Le 4 avril à 14 h à *l'école Saint-Lazare*

**Les Mini-centres du CRÉE
ouverts durant la semaine de relâche**

Mini-centre urbain du CRÉE • 531, rue Marion
• lundi de 13 h à 17 h et mercredi et jeudi de 9 h à 17 h.
Mini-centre du CRÉE à Notre-Dame-de-Lourdes
• mardi au vendredi à la Bibliothèque Père Champagne.
Mini-centre du CRÉE à La Broquerie (l'école saint-Joachim)
• mardi et jeudi de 15 h 30 à 20 h 30.
Mini-centre du CRÉE à Saint-Lazare à Gae-Léon Entreprise
• lundi au samedi de 9 h à 18 h.
Mini-centre du CRÉE à Île-des-Chênes (l'école Gabrielle-Roy)
• mardi de 19 h à 20 h.

Après-midi d'activités pour les familles à Saint-Lazare
• le samedi 4 avril à partir de 13 h *à l'école Saint-Lazare.*



Fédération des bibliothèques des municipalités bilingues

La Broquerie Bibliothèque Saint-Joachim	Gisèle Balcaen 424-5287
Sainte-Anne Bibliothèque Sainte-Anne	Monica Ball 422-9958
Saint-Claude Bibliothèque Saint-Claude	Lynn Gobin 379-2524
Notre-Dame-de-Lourdes Bibliothèque Père-Champagne	Colette Compte 248-2386
Saint-Jean-Baptiste Bibliothèque Montcalm	Diane Bérard 758-3137
Île-des-Chênes École Gabrielle-Roy	Francine Johnson 878-2147
Saint-Léon École Saint-Léon	Gérald Grenier 744-2243
Saint-Malo Bibliothèque Saint-Malo	Carole Arpin 347-5606
Saint-Pierre-Jolys Bibliothèque Régionale Jolys	Claudette Desharnais 433-7729

Sept jours de plaisir sans compter!

par Pascal DUBÉ

Que faire avec ces milliers d'enfants lâchés dans la nature pendant toute une semaine? Le congé du printemps à nos portes, les garderies et autres organismes dédiés aux enfants promettent plein d'activités qui sauront amuser les tout-petits comme les plus grands...

La semaine de la relâche est entrée dans nos mœurs depuis si longtemps qu'on a un peu oublié les raisons pour lesquelles elle a été instituée en 1971. «Le congé scolaire était auparavant coordonné avec les vacances de Pâques, rappelle le directeur associé au ministère de l'Éducation, David Weo. Pour simplifier la planification des vacances, la Province a décidé de légiférer et de faire de la dernière semaine de mars la semaine de la relâche.» Quant aux raisons qui motivent ce congé, David Weo estime que «c'est pour donner un peu de repos aux enfants».

Psychologue scolaire à la Division scolaire franco-manitobaine, Suzanne Robert estime que cette semaine a des effets bénéfiques sur les élèves. «Les jeunes reviennent souvent reposés. Les professeurs et les parents profitent également de ce congé, que ce soit pour se rattraper dans leur travail ou pour passer plus de temps avec les enfants.»

Reste à trouver des occupations à toute cette marmaille! Pour ce faire, les musées, bibliothèques, zoo et piscines de Winnipeg proposent tous une programmation spéciale pour la semaine de la relâche. Même scénario du côté des organismes publics ou privés. «On invite les parents à visiter les Centres de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE), rappelle la directrice du service, Suzanne Lagassé. C'est une excellente occasion d'initier les jeunes à la lecture.»

La semaine de la relâche est évidemment ressentie dans les garderies. «On est très occupé, confirme une gardienne d'enfants en milieu familial, Marie Rosset. J'organise des sortie spéciales à la piscine ou au musée. On fait toutes sortes d'activités toute la journée. On essaye de faire des activités reliées au printemps, mais il faut avoir un plan «B» au cas ou Dame nature ne collaborerait pas!»

Depuis plusieurs années, le Collège universitaire de Saint-Boniface met sur pied son *Campus sur campus*, qui offre une solution alternative aux parents qui ne peuvent prendre de congé. Camplus sur Campus, c'est un camp de jour qui occupe les enfants tout en permettant aux étudiants en service de garde d'améliorer leurs compétences. Cette année, les six à onze ans feront des voyages imaginaires en Australie (sur les jeux olympiques), à Banff et au Lac Louise (sur la nature), dans l'espace (pour vivre un voyage dans l'avenir) et à Hawaï (pour le soleil et la plage!).

Les activités proposées par les garderies sont parfois si intéressantes que certaines enfants ne veulent pas rester à la maison avec leur parent qui ont pris des vacances pour être avec eux. «C'est le cas ici où une dame m'a dit que ses enfants voulaient venir faire de la pizza avec leurs amis, plutôt que de rester à la maison avec leur mère qui a pris des vacances pour eux!», raconte Rose Marie Thewissen de la garderie *Le petit Bonheur*.

La Bibliothèque de Saint-Boniface

Pour le bricolage ou le jardinage
pour étudier le système solaire
ou le système lunaire
pour les règles du ski ou pour la rêverie
pour la plage ou pour le voyage
pour votre auto qui fait défaut,
c'est un livre qu'il vous faut…

… ou des revues et journaux, ouvrages de référence, disques compacts, vidéocassettes et cassettes audio.

Pour du matériel sur tout,
qui ne vous coûtera pas un sou…
consultez Édith, Paula, Joanne,
Donald et Claude
qui vous feront connaître nos nouveautés
dans tous les domaines.

La Bibliothèque de Saint-Boniface
131, boulevard Provencher, porte 100
Saint-Boniface (Manitoba)

Le jeudi 2 avril à 14 h,
la Bibliothèque présente
une session d'origami
(art traditionnel japonais du papier plié)
pour enfants de 6 à 12 ans,
animée par Carol Ball.
Inscription au Bureau de référence
des enfants. Limite de 20 enfants.

publique de Winnipeg
Bibliothèque



LA VILLE DE WINNIPEG SERVICES COMMUNAUTAIRES

SERVICES RÉCRÉATIFS EN FRANÇAIS

SERVICES DES LOISIRS
Secteur sud-est
219, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4

Appelez-nous pour connaître la belle variété de services récréatifs en français offerts et qui ne manqueront pas de piquer votre curiosité. Notre session du printemps commence la semaine du 13 avril 1998. Inscrivez-vous aujourd'hui dans une des activités en fin d'après-midi, le patinage à roues alignées, les Petits Picassos ou le basket-ball. Pour en savoir plus veuillez communiquer avec Charlene Koniak au 986-6957.

ZOO

Venez faire un tour au Zoo du Parc Assiniboine et laissez-vous émerveiller par sa faune sauvage et exotique. Pour renseignements, appelez le 986-6921.

PISCINE BONIVITAL

Nous planifions une semaine bien remplie d'activités amusantes. Viens participer avec nous! Pour obtenir l'horaire et les droits d'entrée appelez-nous au 986-6801.





Le **Musée de Saint-Boniface**
et l'**Association des Musées du Manitoba**
vous invitent à participer
à la deuxième
EXPO du Patrimoine
présentée
au centre commercial Polo Park
du **30 mars au 4 avril**.
Plus de 35 musées seront présents.

N'oubliez pas de visiter votre musée local!

Le 7 janvier 1998, le gouvernement fédéral a dévoilé *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* afin de renouveler sa relation avec les Autochtones du Canada. L'esprit de ce plan en est un de réconciliation, de guérison et de renouveau. Son objectif est l'élaboration d'un plan commun pour l'avenir entre les Autochtones et le gouvernement fédéral. Son succès dépend de la participation des Autochtones, du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et territoriaux, du secteur privé et des Canadiens dans l'ensemble.



Quoi ?

Rassembler nos forces constitue un renouvellement de notre relation avec les Autochtones. Il est fondé sur : la reconnaissance des erreurs et des injustices du passé; l'amorce de la réconciliation, de la guérison et du renouveau; et l'élaboration d'un plan commun pour l'avenir.

Pourquoi ?

Les collectivités autochtones vivent généralement dans des conditions bien pires que celles de leurs concitoyens non autochtones. Bon nombre d'entre elles ne disposent pas des institutions, des ressources et des compétences requises pour composer efficacement avec des problèmes aussi sérieux que les taux de mortalité infantile, de suicide chez les jeunes, de chômage et de dépendance à l'endroit de l'aide sociale qui sont plus élevés que ceux de la moyenne nationale.

Quand ?

Rassembler nos forces se concentre sur des mesures immédiates pour donner aux Autochtones, en particulier aux jeunes et aux enfants, la promesse d'un avenir meilleur.

Qui ?

La réussite de *Rassembler nos forces* dépendra de la détermination du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et du secteur privé, qui travaillent avec les Autochtones.

Comment ?

Au cœur de ce plan d'action, se trouve un engagement à répondre aux besoins des collectivités en édifiant de vrais partenariats avec les Autochtones, y compris l'élaboration de mécanismes pour reconnaître des gouvernements et des institutions autochtones durables et responsables.

Déclaration *de* réconciliation

Les leçons à tirer du passé



Dans cette quête d'un renouveau entreprise ensemble par les Canadiens autochtones et non autochtones, il est essentiel de guérir les séquelles que le passé a laissées aux peuples autochtones du Canada, y compris les Premières nations, les Inuits et les Métis. Notre but n'est pas de réinventer l'histoire, mais plutôt d'apprendre de nos expériences antérieures et de trouver des façons d'éliminer les influences négatives que certaines décisions historiques continuent d'avoir sur notre société contemporaine.

Les ancêtres des Premières nations, des Inuits et des Métis, habitaient ce continent bien avant l'arrivée en Amérique du Nord des explorateurs en provenance d'autres continents. Pendant des millénaires avant la fondation du pays, ces peuples possédaient leurs propres formes de gouvernement. Ces nations autochtones vibrantes et pleines de diversité avaient, depuis la nuit des temps, adopté des modes de vie ancrés dans des valeurs fondamentales qui concernaient leurs relations avec le Créateur, l'environnement et leurs rapports mutuels, dans le rôle des aînés à titre de mémoire vivante de leurs ancêtres, et dans leurs responsabilités en tant que gardiens des terres, des eaux et des ressources de leur mère patrie.

L'aide et les valeurs spirituelles des peuples autochtones, qui ont accueilli les nouveaux arrivants sur ce continent, ont trop souvent été oubliées. L'apport de tous les peuples autochtones au développement du Canada ainsi que les contributions qu'ils continuent d'apporter à notre société contemporaine n'ont pas été reconnus suffisamment. Au nom de tous les Canadiens, le gouvernement du Canada veut aujourd'hui rendre hommage à ces contributions.

Malheureusement, notre histoire en ce qui concerne le traitement des peuples autochtones est bien loin de nous inspirer de la fierté. Des attitudes empreintes de sentiments de supériorité raciale et culturelle ont mené à une répression de la culture et des valeurs autochtones. En tant que pays, nous sommes hantés par nos actions passées qui ont mené à l'affaiblissement de l'identité des peuples autochtones, à la disparition de leurs langues et de leurs cultures et à l'interdiction de leurs pratiques spirituelles. Nous devons reconnaître les conséquences de ces actes sur les nations qui ont été fragmentées, perturbées, limitées ou même anéanties par la dépossession de leurs territoires traditionnels, par la relocalisation des peuples autochtones et par certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens*. Nous devons reconnaître que ces actions ont eu pour effet d'éroder les régimes politiques, économiques et sociaux des peuples et des nations autochtones.

Avec ce passé comme toile de fond, on ne peut que rendre hommage à la force et à l'endurance remarquables des peuples autochtones qui ont préservé leur diversité et leur identité historique.

Le gouvernement du Canada adresse aujourd'hui officiellement ses plus profonds regrets à tous les peuples autochtones du Canada à propos des gestes passés du gouvernement fédéral, qui ont contribué aux difficiles passages de l'histoire de nos relations.

Un des aspects de nos rapports avec les peuples autochtones durant cette période, le système des écoles résidentielles, mérite une attention particulière. Ce système a séparé de nombreux enfants de leur famille et de leur collectivité et les a empêchés de parler leur propre langue, ainsi que d'apprendre leurs coutumes et leurs cultures. Dans les pires cas, il a laissé des douleurs et des souffrances personnelles qui se font encore sentir aujourd'hui dans les collectivités autochtones. Tragiquement, certains enfants ont été victimes de sévices physiques et sexuels.

Le gouvernement reconnaît le rôle qu'il a joué dans l'instauration et l'administration de ces écoles. Particulièrement pour les personnes qui ont subi la tragédie des sévices physiques et sexuels dans des pensionnats, et pour celles qui ont porté ce fardeau en pensant, en quelque sorte, en être responsables, nous devons insister sur le fait que ce qui s'est passé n'était pas de leur faute et que cette situation n'aurait jamais dû se produire. À tous ceux d'entre vous qui ont subi cette tragédie dans les pensionnats, nous exprimons nos regrets les plus sincères.

Afin de panser les blessures laissées par le régime des pensionnats, le gouvernement du Canada propose de travailler avec les Premières nations, les Inuits, les Métis, les communautés religieuses et les autres parties concernées pour résoudre les problèmes de longue date auxquels ils ont à faire face. Nous devons travailler ensemble pour trouver une stratégie de guérison en vue d'aider les personnes et les collectivités à affronter les conséquences de cette triste période de notre histoire.

Aucune réconciliation avec les peuples autochtones ne peut être faite sans évoquer les tristes événements qui ont entraîné la mort de Louis Riel, chef métis. Ces événements se sont produits, et nous ne pouvons retourner en arrière. Néanmoins, nous pouvons chercher, et nous continuons de chercher, des moyens de reconnaître les contributions des Métis au Canada et de refléter la place qu'occupe Louis Riel dans l'histoire de notre pays.

La réconciliation est un processus continu. Pour renouveler notre partenariat, nous devons veiller à ce que les erreurs ayant marqué notre relation passée ne se répètent pas. Le gouvernement du Canada reconnaît que les politiques qui cherchent à assimiler les Autochtones, tant les femmes que les hommes, n'étaient pas la meilleure façon de bâtir un pays fort. Nous devons plutôt continuer à trouver des solutions qui permettront aux peuples autochtones de participer pleinement à la vie économique, politique, culturelle et sociale du Canada tout en préservant et en améliorant les identités des collectivités autochtones et en assurant leur évolution et leur épanouissement futurs. C'est en travaillant ensemble à atteindre des buts communs que nous réalisons des bénéfices pour tous les Canadiens, tant autochtones que non autochtones.

Au nom du gouvernement du Canada

Jane Stewart

L'HONORABLE JANE STEWART, C.P., DÉPUTÉE
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'HONORABLE RALPH GOODALE, C.P., DÉPUTÉ
INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL POUR LES MÉTIS ET LES INDIENS NON INSCRITS

Canada

Pour plus de renseignements : (819) 997-0380
ou www.inac.gc.ca

Programme de formation en tourisme

Quand l'union fait la force

Que faire lorsqu'on a des grands projets mais des petits budgets? On met nos ressources en commun. C'est justement ce qu'ont fait quatre écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) afin d'offrir un programme de formation en tourisme.

Le projet pilote, financé par Ressources humaines Canada au coût de 108 000 $, est en place depuis le 28 janvier aux écoles Saint-Joachim, Pointe-des-Chênes, au collège régional Gabrielle-Roy et à l'école communautaire Réal-Bérard.

Les 16 élèves du secondaire 3 et 4 inscrits au programme reçoivent une formation dans différents domaines reliés au tourisme comme le service à la clientèle, la restauration et l'hébergement.

Après avoir complété 165 heures de cours magistraux, les participants doivent compléter un autre 165 heures de stages pratiques. Plus de 40 entreprises privées ont manifesté un intérêt marqué pour le projet et posé leur candidature pour accueillir des jeunes. L'Hôtel Norwood à Saint-Boniface, le Club de golf La Vérendrye à La Broquerie et Richer Inn Motor Hotel sont parmi les entreprises qui accueilleront un jeune stagiaire. «C'est donc dire que l'industrie touristique reconnaît la valeur d'un employé bilingue», indique le responsable du programme, Robert Paquin.

Mais ce qui différencie le projet pilote des autres programmes de formation professionnelle, ce n'est pas tant le fait qu'il marie formation en classe et expérience sur le terrain, mais le fait qu'il soit dispensé à distance.

En effet, un pont téléphonique relie les quatre écoles et permet aux participants de communiquer avec l'enseignante, Lisa Roch, tandis qu'Internet leur donne accès à la documentation écrite. «On savait bien qu'on n'aurait probablement pas le nombre d'inscriptions minimales dans chaque école, précise Robert Paquin. En offrant le cours à distance, on réalise des économies d'échelle.»

À noter que des plans sont en marche pour étendre ce pont téléphonique à toutes les écoles de la DSFM dès septembre 1998. Ceux qui le désirent pourront dès lors participer au programme de formation en tourisme ou encore au programme Aide en soins de santé, également offert à distance. Des plans sont en marche pour développer un programme en agroalimentaire. Enfin, un système de télévision interactive est à l'étude. Une demande de soumission a d'ailleurs été faite auprès du bureau de Ronald Duhamel.

Anie CLOUTIER


photo: Anie Cloutier

Robert Paquin: l'industrie touristique reconnaît la valeur d'un employé bilingue.

Village de Saint-Pierre-Jolys

Du nouveau à la mairie

L'administration municipale de Saint-Pierre-Jolys a vécu plusieurs changements ces derniers temps. D'abord en janvier, avec le départ de la mairesse Claudette Closson et le 20 mars avec celui de l'administratrice Rita Bazin.

Claudette Closson, enseignante à l'Institut collégial Saint-Pierre et qui occupait le poste de mairesse depuis trois ans, est en effet allée rejoindre le 20 janvier son époux qui complète une année d'échange en Australie.

Lucien Croteau, maire adjoint, a donc hérité du poste de maire de Saint-Pierre-Jolys. «C'est moi qui suis resté avec la job», lance Lucien Croteau, propriétaire du Cinéma Jolys et agent d'immeuble pour Saint-Pierre Realty. «C'est tout un honneur, ajoute-t-il à la blague. La paye n'est pas grosse et il y a beaucoup d'ouvrage.»

Parmi les projets que compte mener à bien le nouveau maire, notons le rallongement de la rue Côté, à l'est près du parc, qui doit permettre d'accommoder une demi-douzaine de nouveaux lots. «Un autre travail important qui va nous occuper dans le prochaines semaines sera l'embauche d'un nouvel administrateur pour remplacer Rita Bazin.» Lucien Croteau refuse cependant tout commentaire quant aux raisons qui ont forcé le départ de l'administratrice.

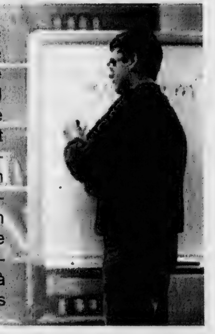
Rappelons par ailleurs que des élections municipales sont prévues pour octobre 1998. «Je ne sais pas encore si je vais me présenter au poste de maire, indique Lucien Croteau. Ça fait six ans que je suis impliqué dans la politique municipale et je pense que c'est assez. Il faudrait plutôt quelqu'un avec des nouvelles idées.»

Anie CLOUTIER

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

EN QUÊTE D'EXCELLENCE...

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) lance sa campagne nationale de recrutement afin de former son équipe de personnel enseignant pour l'année scolaire 1998-1999. La vision du CSF veut que les francophones de la province reçoivent une éducation en français reconnue pour son excellence et pour sa contribution à l'épanouissement de la culture francophone. Le personnel enseignant recherché devra adhérer à cette vision ainsi qu'aux valeurs et aux objectifs du CSF.



Le CSF est en quête d'excellence. Sa réussite repose sur la qualité de l'enseignement offert aux jeunes francophones, sur l'engagement et la compétence des membres de l'équipe du personnel enseignant.

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a été créé par le gouvernement provincial le 2 novembre 1995 dans le but d'offrir des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et des apprenants francophones de la province.

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 22 avril**, à l'attention de Stéphane LeBlanc, Secteur des ressources humaines. Le Conseil scolaire francophone de la C.-B. sera à Winnipeg du 30 avril au 2 mai 1998 pour rencontrer les candidates et les candidats retenus.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
280 — 10991 Shellbridge Way
Richmond (C.-B.) V6X 3C6
Téléphone : (604) 214-2600
Télécopieur : (604) 214-9881
Courriel : sleblanc@csf.bc.ca



Endiguer la lagune de Lorette

Une manœuvre pour sauver l'environnement

Au moment d'aller sous presse, le conseil municipal de Taché et les autorités de Lorette attendaient toujours l'approbation du ministère provincial de l'Environnement pour endiguer la lagune qui menace de déborder à la moindre averse abondante.

Il y a plus d'une semaine, le ministère a demandé aux autorités d'extraire les dépôts lourds de la lagune pour éviter les risques de débordement. «C'est une solution qui coûte pas mal cher, indique un représentant du District urbain local (comité du village), Léo Dubois. Nous, on propose plutôt de faire une digue en sacs de sable. Au lieu de coûter 100 000 $, ça ne coûterait que 10 000 $ environ. La semaine passée, le Ministère était pas mal pressé et là, il n'y a pas moyen d'avoir de réponse.»

Un débordement de la lagune polluerait la rivière Seine située à proximité, une erreur environnementale qui pourrait coûter jusqu'à 500 000 $ d'amende à la Municipalité.

«Il est temps qu'on fasse quelque chose avec notre lagune. Le gouvernement nous a bien averti que c'était la dernière année où il nous laissait aller avec ce qu'on a maintenant», ajoute Léo Dubois en faisant référence au conflit qui dure toujours entre certains résidants et la Municipalité concernant la rénovation de la lagune actuelle ou la construction d'une nouvelle.

Rappelons que, l'été dernier, la Municipalité a demandé au Conseil des municipalités de trancher la question mais la réponse se fait toujours attendre. «Ç'a m'a tout l'air que le Conseil des municipalités va référer la décision au ministre, continue Léo Dubois. Le ministre ne voudra pas prendre de décision et il va tout simplement nous dire de faire un autre référendum. Il serait pas mal temps qu'on se décide. Saviez-vous que depuis 1993, on a dépensé 131 000 $ en folies — les ingénieurs, les études — pour cette lagune-là? Attendez-vous à avoir bien des nouvelles concernant la lagune en 1998.»

Carole THIBEAULT

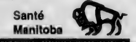
ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Participez à la lutte contre le diabète

Nous voulons votre opinion sur la lutte contre le diabète au Manitoba. La parole est à vous.

Quand : *le mercredi 8 avril 1998 de 19 h 00 à 21 h 00*

Où : *Centre culturel franco-manitobain boulevard Provencher à l'intersection de la rue Des Meurons (Salle Antoine-Gaborieau)*



Cinémental

Projet de salle de cinéma francophone à Saint-Boniface

Cinémental, de concert avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) étudie présentement la possibilité d'aménager une salle de cinéma francophone à Saint-Boniface. On devrait connaître les résultats de l'étude indépendante à la fin avril. Un plan de mise en œuvre devrait également accompagner l'étude de faisabilité.

Si le projet va de l'avant, Cinémental pourrait alors quitter la Cinémathèque de la rue Arthur pour se rapprocher de la clientèle francophone en aménageant une salle de cinéma au CUSB. «Nous possédons déjà l'équipement nécessaire et nous sommes prêt à offrir un mélange de films de répertoires et de films commerciaux pour intéresser la population à notre produit, mentionne le président de Cinémental, François Tremblay. Nous tentons actuellement de voir quels sont les besoins de la population et de quelle façon nous pourrions y répondre le plus efficacement possible. Et ce, tout en étant rentable.»

Les responsables de Cinémental ne se ferment pas non plus à l'idée d'offrir des films sous-titrés en français provenant d'autres pays. «Je crois qu'il y a un besoin qui est exprimé par les écoles pour qu'on augmente la fréquence de présentation de cinéma d'animation, mentionne François Tremblay. Notre objectif premier est cependant de rendre hommage à la culture canadienne en encourageant les productions tournées ici, en français. Nous voulons créer un engouement pour le cinéma produit en français et au Manitoba.»


Archives La Liberté

François Tremblay.

Un printemps qui promet

Par ailleurs, le 27 mars et le 29 avril, Cinémental présentera quatre films en français à la Cinémathèque. Les amateurs de classiques pourront revoir le film de Jean-Claude Jutra, *Mon oncle Antoine*. Tourné en 1971 et récipiendaire de 21 prix internationaux, cette production est considérée comme un des meilleurs films canadiens. *Mon oncle Antoine* sera présenté du 27 mars au 1er avril à 21 h 30.

Aussi présenté du 27 mars au 1er avril dès 19 h 30 et le 2 avril à 21 h 30, le film du réalisateur Pierre Gang, *Sous-sol*. Tourné en 1996, ce long métrage met en vedette Louise Portal. Vient ensuite du 10 au 15 avril à 21 h 30, *Ma vie en rose*. Gagnant du Golden Globe pour le meilleur film étranger, le film tourné en 1997 a été réalisé par Alain Berliner. Finalement, faisant un retour à la programmation de Cinémental, *La comtesse de Bâton Rouge*. Le film de André Forcier produit en 1997 sera présenté à compter de 21 h 45 du 24 au 29 avril.

«C'est un heureux concours de circonstances qui fait que tous ces films sont présentés ce printemps aux cinéphiles franco-manitobains, souligne François Tremblay. Toutes ces productions étaient disponible en même temps. Bien que nous tentons d'être plus équilibré dans notre programmation tout au long de l'année, nous profitons de la chance d'avoir ces quatre excellents films ce printemps.»

Pascal DUBÉ

Pour une troisième année à Saint-Claude

La Passion de Jésus-Christ

Pour une troisième année consécutive, les résidants de Saint-Claude et des environs sont invités à célébrer de façon interactive la Passion de Jésus-Christ. La présentation débute avec l'arrivée triomphale à Jérusalem et se termine avec la résurrection. Pendant la présentation, il y aura neuf périodes de réflexions qui invitent les gens à se questionner sur leur lien à Jésus-Christ.

Cette activité annuelle qui gagne en popularité est l'œuvre de bénévoles. «Chaque année, il y a plus d'intérêt et les gens veulent faire partie de la distribution, mentionne un des participants, Antoine Hutlet. Je crois que l'église de Saint-Claude est un endroit idéal pour cette présentation. Les bancs peuvent asseoir 600 personnes et sont placés sur un plancher semblable à un théâtre, donc les derniers bancs sont un peu plus élevés pour mieux voir l'action.»

La présentation dure un peu plus d'une heure et implique près d'une centaine de personnages. «Toute la Passion est présentée, ajoute Antoine Hutlet. On verra le dernier repas, la comparution devant Ponce Pilatre, la crucifixion et la mise au tombeau. J'espère bien avoir une salle comble, puisque c'est gratuit.»

La Passion de Jésus-Christ à Saint-Claude aura lieu à l'église le dimanche 5 avril à compter de 20 h. Les jeunes des écoles environnante verront aussi la Passion le mardi 7 avril à compter de 13 h 30.

P. D.

Éducation et Formation professionnelle du Manitoba

AIDE FINANCIÈRE NATIONALE POUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES ET D'ÉQUIPES D'ALPHABÉTISATION

Les organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation pour adultes et pour les jeunes sont invités à présenter une demande de financement de projet pour des activités d'alphabétisation destinées à:

- élaborer du matériel didactique et des documents de formation pour formateurs en anglais ou en français;
- entreprendre des travaux de recherche sur les besoins en matière d'alphabétisation;
- développer de nouvelles méthodes d'alphabétisation;
- coordonner l'échange d'information;
- mieux sensibiliser le public aux questions d'alphabétisation.

Les activités et les frais non admissibles sont les suivants:

- la prestation de services directs et permanents d'alphabétisation;
- les activités qui ont déjà eu lieu;
- les activités qui reviennent tous les ans;
- les activités nécessitant un financement à 100 %;
- les déplacements à l'extérieur du Canada;
- les immobilisations.

Il s'agit d'une initiative conjointe du Secrétariat national à l'alphabétisation du Développement des ressources humaines Canada et ddu bureau d'Alphabétisation des adultes et éducation permanente, Éducation et Formation professionnelle du Manitoba. Pour obtenir des renseignements sur le financement pour 1998–99 et des formulaires de demande, s'adresser à:

Alphabétisation des adultes et éducation permanente
945–8571 ou, sans frais, 1–800–282–8069 (poste 8247)

Les demandes doivent êtres soumises aux bureaux tel que souligner dans les renseignements sur le financement avant le **1er mai 1998.**

Soupers théâtre et soirées meurtre et mystère

Pour amuser le public autant que les comédiens!

Souper théâtre, soirée meurtre et mystère, bières et saynettes, les activités culturelles se multiplient en région. Spectacle, soirée de financement ou simple rencontre communautaire, la popularité de ces événements prouve l'importance de ces activités dans la culture franco-manitobaine.

Pour organiser ces soirées, il faut pourtant un montant de travail incalculable. Le jeu en vaut-il la chandelle? «Je crois que les gens apprécient ce genre de soirées où ils peuvent se rencontrer, affirme la présidente du comité culturel de Lorette, Agathe Lacroix. Ils aiment rire et participer à des activités en français. Ça fait partie de notre héritage. Les gens qui jouent dans la pièce le font par pur plaisir puisqu'ils ne reçoivent pas un rond!»

En région plus éloignée, ces soirées ont aussi le mérite d'aider à briser l'isolement des francophones. «C'est d'abord et avant tout une rencontre sociale où les gens ont autant de plaisirs à participer que les comédiens, mentionne la présidente sortante du comité culturel de Brandon, Suzanne Kiazyk. Pour les interprètes, c'est une chance de faire une activité qu'on aurait peut-être voulu faire, vivre dans la peau d'un autre personnage, même si c'est pour une seule soirée.»

Que ce soit le pourvoyeur, les comédiens, le comité culturel, tous mettent l'épaule à la roue pour faire de ces soirées une réussite. «Pour la pièce *Qui a tué le Shériff?*, on a exigé de la vaisselle de circonstance, des costumes d'époque et la vingtaine de comédiens répètent trois fois par semaine pour assurer la qualité du spectacle, souligne Agathe Lacroix. Ce sera un souper interactif sur barbecue qui saura divertir les gens présents, j'en suis certaine.»

Au fil des ans, il s'est aussi créé des réseaux d'échanges entre les comités culturels des régions. «Il nous arrive d'échanger des textes avec Sainte-Rose-du-Lac, mentionne Suzanne Kiazyk. Le mot se passe et quand quelqu'un va au Québec, nous lui demandons de nous rapporter des jeux vendus en magasin que nous nous échangeons entre les communautés.»

Pascal DUBÉ



ÉTUDES HORS-PROVINCE POUR FRANCOPHONES

Les bourses d'études hors-province sont offertes aux étudiants de niveau postsecondaire, faisant partie du groupe dont la langue minoritaire est le français au Manitoba, et qui ne peuvent poursuivre leurs études dans leur langue maternelle dans leur province de résidence.

Pour avoir droit à la bourse, il faut :

1. **faire partie du groupe dont la langue officielle est minoritaire (le français, au Manitoba),**
2. **être inscrit, ou être admissible à l'inscription à quatre cours complets en français (24 unités ou l'équivalent de quatre cours) donnés dans des établissements postsecondaires francophones ou bilingues dûment agréés au Canada, mais hors du Manitoba.**

NOTA : Les participants au Programme de moniteurs de langues officielles sont dorénavant éligibles.

Montant de la bourse : 2500$ pour l'année scolaire.

Veuillez communiquer avec :
***Lise Plouffe* au Bureau de l'éducation française au 945-6935.**


Gouvernement du Canada

Éducation et formation professionnelle


Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***En éclosion*** avec Nicole Brémault, Chantal Hince, Luc Jolicœur et Julie Rocquigny le 28 mars à 21 h 30 au CCFM. Coût d'entrée: 3 $. ❖ Au Mârdi Jazz le 31 mars ***Brian Klowak***. Les 2 et 3 avril, le Foyer présente ***Patrick Lussier***. ❖ L'OSW présente ***James Ehnes*** les 3 et 4 avril à la salle du Centenaire. Billets: 11 $ à 28 $ (949-3999). ❖ Le 4 avril à 20 h au théâtre Pantages Playhouse, ***50 Years of Berbershop Harmony*** avec ***Happiness Emporium*** et ***Unbalanced Four***. Billets: 5 $ à 20 $ (780-3333). ❖ À compter du 25 avril, l'Opéra du Manitoba monte ***La Bohème*** (780-3333). ❖ Groundswell présente ***On New Ground*** le 18 avril à 20 h au CCFM (943-5770).

THÉÂTRE

❖ Jusqu'au 4 avril, le Cercle Molière lève le rideau sur ***Salvation*** à 20 h au Théâtre de la Chapelle. Billets: 17,99 $ (233-8972). ❖ ***Three Tall Women*** au MTC Mainstage jusqu'au 18 avril (942-6537). ❖ PTE présente ***Painting Churches*** du 2 au 19 avril. Admission: 26 $ (942-7291). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***Aladdin and the Magic Lamp*** du 30 mars au 5 avril. Admission: 5 $ (944-0581). ❖ ***Street of Blood*** du 8 au 25 avril au MTC Warehouse (942-6537). ❖ Theatre Projects Manitoba monte ***Never Never Mind Kurt Cobain*** à partir du 22 avril (989-2400). ❖ Manitoba Theatre for Young People reçoit le ***Saigon Water Puppet Theatre*** du 23 au 26 avril (947-0394). ❖ Primus Theatre présente ***All Quite Still*** à compter du 23 avril et Dusk 'til Dawn Extravaganza les 24, 25 et 26 (943-9815).

EXPOSITION

❖ Du nouveau au WAG: ***Through the Eyes of a Child,*** vernissage le 5 avril à 14 h et ***Willem Oorebeek, Monolith, on/off screen,*** vernissage le 19 avril à 14 h. ❖ ***Ex Post Facto*** jusqu'au 4 avril à la Main Access Gallery (956-2089). ❖ Au Musée de l'homme et de la nature du Manitoba jusqu'au 5 avril: ***Femmes de l'aube, femmes d'Afrique***.

CINÉMA

❖ Le ***Festival des films publicitaires de Cannes*** au WAG jusqu'au 5 avril. ❖ Du 29 mars au 18 avril, la galerie Medea présente les dernières œuvres de Judith Panson (453-1115).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER



CULTUREL

Tête de cochon *au CCFM*

Le retour de Guignol

Le nom de Guignol vous dit peut-être quelque chose? Il s'agit de cette marionnette française connue de par le monde pour ses histoires rocambolesques et ses aventures abracadabrantes. Il sera possible pour le jeune public franco-manitobain de le découvrir dans un spectacle, *La Tête de cochon*, présenté au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) du 13 au 26 avril prochain.



photo: Carole Thibeault

Natalie Labossière et Guignol.

Conçu par Natalie Labossière, Janine Tougas et le CCFM, *La Tête de cochon* donne un nouveau souffle au monde des marionnettes dans le Manitoba français. Pourtant, il fut un temps, aux 18e et 19e siècles, où cette forme de théâtre était très à la mode en France. «À cette époque, le théâtre de marionnettes était même "underground", raconte Natalie Labossière, marionnettiste principale du spectacle. C'était plutôt des pièces pour adultes qui commentaient la vie, la société ou la politique. À un moment donné, c'est même devenu illégal! Ça se jouait dans les bars ou dans des endroits pas très recommandables.»

Les parents n'ont cependant rien à craindre. *La Tête de cochon* est une pièce très correcte où le burlesque et le vaudeville s'entremêlent pour faire rire petits et grands. «Guignol est un personnage innocent, constate Natalie Labossière. Il est pauvre et il se retrouve toujours dans des histoires qui n'ont ni queue ni tête. Il se trouve à être l'opprimé de la gang et pour s'en sortir, il utilise l'humour et parfois l'insolence. C'est très drôle.»

La Tête de cochon raconte donc l'histoire de Guignol qui a faim mais qui accepte de donner son dernier bout de pain à une vieille dame, une fée, qui lui promet bien des surprises. Il fait ainsi la rencontre du baron et de sa fille Amélie qui... a une tête de cochon! Et bien qu'il ne puisse s'empêcher de passer des commentaires croustillants sur son invitée, Guignol en viendra peu à peu à l'aimer. «C'est une très belle histoire pour les enfants mais les adultes vont beaucoup apprécier l'humour de Guignol et le contraste de ses remarques», ajoute Natalie Labossière.

En la regardant manipuler sa marionnette, on sent que Natalie Labossière a pour Guignol un attachement très tendre. Elle discute avec lui, lui répond. «On dit qu'il faut regarder sa marionnette quand on répète pour voir si on transmet bien les émotions qu'on veut. Ça peut avoir l'air difficile mais on peut réussir pas mal de chose avec une marionnette. Par exemple, Guignol a des mains de bois. Alors il peut les frapper ensemble ou frapper sur le castelet pour attirer l'attention. Il a une voix, des mouvements.

«C'est le fun car je découvre toutes sortes de choses que je peux exprimer à travers mes mains, continue-t-elle. J'aime beaucoup ça aussi car je crois que je peux également exprimer des choses que je ne pourrais pas faire comme humain.»

Selon la marionnettiste, les petits personnages (en opposé à des comédiens humains) créent un monde fantastique qui fascine vraiment les spectateurs. «Les marionnettes ont des formes humaines mais ce sont des personnages imaginaires, explique-t-elle. On dirait que ça apporte une magie qui n'existe pas toujours au théâtre ordinaire. Il faut lui donner des qualités et des défauts. Ça fait appel à l'imagination et à la richesse du spectateur. C'est tout le contraire de la télévision qui nous donne tout, tout cuit dans le bec.»

Le spectacle, d'une durée de 25 minutes, est d'autant plus intéressant qu'il est encadré par une exposition interactive sur les marionnettes. C'est d'ailleurs de l'exposition qu'est né le spectacle, indique Natalie Labossière. «Janine Tougas collectionne les marionnettes et elle voulait trouver une façon de les exposer. On s'est dit qu'un spectacle s'accrocherait bien avec l'exposition. Je m'occupe donc de la partie spectacle alors que Janine fait le côté exposition.»

Le texte de la pièce, sorti tout droit du répertoire, a lui-même été adapté pour l'auditoire franco-manitobain par Janine Tougas. «On dirait que les Français sont beaucoup plus auditifs que nous, commente Natalie Labossière. Janine en a fait un texte où il y a plus de visuel. En fait, quelqu'un qui ne comprend pas le français pourrait même assister au spectacle et comprendre l'essence de la pièce quand même.»

Les autres marionnettistes sont, par alternance, Aline Cousineau-Rémillard et Johanne Noël. Madeleine Vrignon est responsable de fabriquer les trois marionnettes qui accompagneront Guignol dans son aventure. Guignol, lui, est une poupée originale de France.

Carole THIBEAULT



Le père de Guignol

Guignol est le fils de Laurent Mourguet, un arracheur de dents du 18e siècle. Ce dernier avait l'habitude d'utiliser un polichinelle pour distraire ses patients au plus fort de leur mal. On dit qu'il frappait même du tambour en même temps avec son pied pour étouffer les cris de souffrance. Plus tard, Laurent Mourguet a quitté son métier pour s'adonner uniquement au spectacle de marionnettes. Et c'est ainsi qu'il a créé Guignol.



La Cité collégiale
Collège d'arts appliqués et de technologie

Au coeur de la capitale du Canada
un campus technologique exceptionnel !

500 activités de formation en français...
à temps plein et à temps partiel

des programmes branchés sur le monde du travail

biotechnologie
électronique
technologie
informatique
commerce
tourisme
médias
santé
...et plus!

La Cité collégiale
801, promenade de l'Aviation
Ottawa (Ontario) K1K 4R3
(613) 742-2483 Courriel : admissions@lacitec.on.ca
www.lacitec.on.ca

Passeport pour l'emploi

Pour une visite personnalisée du campus, composez le (613) 742-2493, poste 2420
sans frais de partout au Canada
1 800 267-CITÉ

Ouverture du Centre du patrimoine

Les délais sont respectés



photo: Carole Thibeault

Alfred Fortier, Alain Boucher (directeur du Centre culture franco-manitobain) et Gilles Lesages (archiviste en chef de la SHSB) devant le «mur du patrimoine», pièce maîtresse de la décoration du Centre du patrimoine.

Si tout se poursuit comme prévu, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) rouvrira ses portes au grand public à compter du 2 avril prochain. Pour l'instant, le personnel et les bénévoles travaillent pour compléter le déménagement dans leur nouveau domicile, le Centre du patrimoine.

«Les travaux de finition ne sont pas tout à fait terminés, indiquait le directeur de la SHSB, Alfred Fortier, lors d'une entrevue accordée le 13 mars. Mais les ouvriers devraient bientôt finir de poser les tapis et les prélarts. Les voûtes dédiées à l'entreposage ne sont pas complétées mais on va s'assurer que le rez-de-chaussée et le premier étage accessible au public.»

En outre, le fameux «mur du patrimoine» (fabriqué à partir d'une partie du revêtement extérieur de l'ancien hôtel Empire), qui constitue la pièce maîtresse de la décoration du Centre, vient tout juste de recevoir sa dernière couche de peinture.

Le système de contrôle de l'environnement, nécessaire à un archivage efficace, est la principale cause de délais dans les voûtes, explique Alfred Fortier. «C'est un système tellement spécialisé qu'il faut une période de rodage avant qu'on puisse défaire nos boîtes. On ne sait pas encore exactement combien de temps ça va prendre mais c'est correct; c'était prévu», dit-il.

Le Centre du patrimoine sera donc ouvert au grand public à compter du mois d'avril. On prévoit célébrer officiellement son ouverture au début de l'automne.

Carole THIBEAULT

Place aux communautés

Construire pour l'avenir

Le *programme manitobain Place aux communautés* vise à aider les organismes à but non lucratif à entreprendre des projets qui amélioreront la qualité de la vie communautaire. Le Programme contribue financièrement à des projets de construction, d'acquisition ou de rénovation de bâtiments et d'installations viables qui apporteront aux résidentes et aux résidents locaux des avantages durables.

Les organismes récréatifs ou culturels, ceux oeuvrant pour le patrimoine et les autres organismes communautaires du Manitoba à but non lucratif peuvent recevoir une subvention couvrant jusqu'à 50 % des coûts d'un projet admissible. Le montant maximal accordé est de 50 000 $.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une demande, veillez communiquer avec le bureau du programme Place aux communautés au 945-0502 (à Winnipeg) ou sans frais au 1 800 894-3777 (à l'extérieur de Winnipeg).

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES : LE 1ER MAI 1998

Culture, Patrimoine et Citoyenneté
Manitoba



Wyrd Sisters et les prix Junos

À l'année prochaine?

Les Wyrd Sisters, dont le dernier album, *Raw Voice*, a été mis en nomination dans la catégorie Best Roots & Traditional Album - Group, sont sorties les mains vides de la cérémonie des prix Junos qui se déroulait le 22 mars à Vancouver. Le prix a été decerné au groupe The Paperboys.

Formé il y a un peu plus de quatre ans, le trio winnipegois en est à sa deuxième nomination pour autant d'albums *Inside the Dreaming* ayant en effet été retenu en 1996.

La 27e édition des Junos a par ailleurs été l'occasion de souligner le travail et le talent d'autres Manitobains comme Holly McNarland qui a remporté le prix de Best New Solo Artist, Steve Bell qui s'est vu décerné le prix du Best Gospel Album et le groupe Farmer's Daughter, qui compte parmi ses membres Angela Kelman de Brandon, a été nommé Country Group of the Year.

A. C.

En l'honneur des Sœurs de Saint-Joseph

Concert à Sainte-Geneviève

À l'invitation du comité culturel de Sainte-Geneviève, la chorale des Intrépides a donné un concert, le 21 mars, en l'honneur du 60e anniversaire de l'arrivée des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe dans le petit village. Pour l'occasion plus d'une centaine de personnes se sont rendues à la petite église reconnue pour son acoustique hors pair. La soirée s'est déroulée en chants, bien sûr, mais aussi en témoignages de toutes sortes racontés par d'anciens élèves de l'école Dugas et d'autres résidants de Sainte-Geneviève qui ont côtoyé les sœurs au temps où elles habitaient au village.

Une douzaine de religieuses ont assisté au spectacle donné en leur honneur. Les sœurs de Saint-Joseph sont arrivées à Sainte-Geneviève en 1938, époque très prospère pour la petite communauté. Elles ont dirigé l'école et se sont aussi engagées dans toute la vie communautaire, pastorale et spirituelle des gens. Elles ont quitté Sainte-Geneviève pour la première fois en 1971, lors de la fermeture du couvent, après une période moins favorable pour le village. Elles sont ensuite revenues habiter le presbytère de 1976 à 1991, année où la mission a été complètement fermée.

Carole THIBEAULT

photo: Carole Thibeault

La chorale des Intrépides entonnant Je m'abandonne. Ce chant est habituellement interprété lors de la cérémonie de prononciation des vœux des sœurs de Saint-Joseph.

Les petits fêtent en grand



La Francofoire, tenue le 22 mars à Île-des-Chênes, a attiré plus de 100 personnes. Les enfants, petits et grands, ont participé à divers activités de bricolage, de danse et de chant. La Francofoire a aussi été l'occasion de marquer l'ouverture officielle du Mini-centre Crée. Devant le succès remporté par l'événement, les organisateurs espèrent bien faire de la Francofoire un événement annuel.

photos: Anie Cloutier

« SALVATION »

« **Salvation** » - une fin de saison mémorable au Cercle Molière, un spectacle à ne pas manquer !

« Des comédiens exceptionnels - on y croit tellement fort qu'on est bouleversé de ne pas pouvoir les aider... »
Nicole Beaudry, Envol 91-FM

« There is a uniformly high standard of acting in this production... powerful, disturbing and thought-provoking »
Brian Rivers, Winnipeg Free Press

« Quel coup de génie, cette mise en scène de Salvation! Félicitations. »
Michelle Smith, amateur de théâtre

« Si jamais on avait douté du talent qu'on développe au Cercle Molière, ce spectacle vient alimenter nos espoirs pour l'avenir. »
Lucile Beaudin-Wiltshire, comédienne

de Robin Wilcock, traduction de Marc Prescott

au Théâtre de la Chapelle
825 rue Saint-Joseph
du 17 mars au 4 avril

Mise en Scène
Roland Mahé

Décor et costumes
Dean Cawleson

Musique
Claude de Moissac

avec
Christian Molgat, Marc-Yvan Hébert, Francis Fontaine, Jacqueline Hogarth, Alain Jacques, Thérèse Pilotte-Bartel, Sophie Bender, Pierre Trudel, Frédérik Lesage, André Lavergne, Christian Perron

Vers l'an 2000

National Arts Centre | Centre national des Arts | L'Impériale Esso | Les Arts du Maurier | Radio-Canada Manitoba

Télé-horaire de la semaine du 30 mars au 5 avril 1998

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Montagne
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Le Mot de la fin
0h19 La Politique fédérale
0h25 *À communiquer*
0h30 Découverte
1h30 Fin des émissions

Mardi

16h30 Mission top secret
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Pavillon de l'oubli
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Les Ailes des héros.** *G.-B./Austr. 1990. Drame.*
1h55 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 Le Baseball Labatt 50 des Expos
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h20 Manitoba ce soir
➤ 22h50 Vues d'ici. **Digger.** *Can. 1993. Drame psychologique*
0h35 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Urgence
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
➤ 19h00 Les Grands Films: **Née pour être libre.** *É.-U.1995. Comédie.*
21h30 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Les Visiteurs.** *Fr. 1992. Comédie fantastique.*
2h20 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 La Petite Sirène
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Aladdin
9h30 Couacs en vrac
10h00 Doug
10h30 Robin des bois Junior
11h00 Animaniacs
11h30 Clan destin
➤ 12h00 Cinéma: **Naufragés.** *É.-U./Norvège/Suède 1990. Drame. Norvège 1859. Afin de permettre à ses parents de payer les dettes de la famille, Haakon s'engage dans la marine marchande.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Jardins du monde
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 Le Téléjournal
17h30 La Course destination monde
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-suspense: **V.I. Warshawski, un privé en escarpins.** *É.-U. 1991. Comédie. Une détective privée enquête sur la mort d'un ancien hockeyeur qui lui a confié la garde de sa fille quelques heures avant d'expirer.*
23h50 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Le Monde de Richard Scarry
6h35 Babar
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Le Premier Jour
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: ***Mon amour de musique.*** Au cours de cette émission Jean-Pierre Ferland revoit sa carrière depuis le début des années soixante, rappelle ses plus grands triomphes et ses plus cruelles déceptions, évoque sur le ton de la confidence les sources d'inspiration de ses plus belles chansons.
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Les Grands Reportages du Point - Le Partage impossible***
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné-Club: **J'ai engagé un tueur.** *Finlande-Suède-France 1990. Comédie dramatique. Travaillant pour la même entreprise depuis quinze ans, un homme est remercié de ses services. Il rentre chez lui et décide de mettre fin à ses jours. Après quelques tentatives infructueuses, il fait appel à un tueur à gages.*
1h10 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonna
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonna
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Info Karonna
23h32 Info National média
1h32 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Fricassée sportive
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Diva
20h00 Alys Robi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonna
23h13 Infopublicité Saturn
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **White Sands.** *Am. 1992. Drame policier. Afin d'élucider le mystère entourant la mort d'un escroc, un policier décide de prendre l'identité de celui-ci.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Sorcier
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonna
23h19 Infopublicité Saturn
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **Les Zéros de conduite.** *Am. 1985. Comédie. Des élèves d'un cours de conduite automobile tentent de prouver que leur instructeur est impliqué dans un racket.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Sans dessus dessous.** *Am. 1994. Comédie. À la suite d'une erreur, un garçon de milieu aisé se retrouve dans un camp de redressement et un jeune délinquant dans un luxueux camp de vacances.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Jungle Fever.** *Am. 1991. Drame de mœurs. L'idylle entre un architecte de race noire et sa jeune secrétaire italo-américaine a des conséquences néfastes sur la vie de l'un et de l'autre.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Le défilé.** *Am. 1991. Drame sentimental. À la veille de s'embarquer pour le Viêt-nam, un fusiller marin fait la connaissance d'une jeune fille avec qui il passe la nuit.*
0h54 Info Karonana
1h09 Infopublicité Saturn
1h39 Info National média
3h09 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bibi et Geneviève
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné Week-end **Grace Kelly.** *Am. 1983. Drame biographique. La vie de la vedette de cinéma qui devint l'épouse du prince de Monaco.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Le Lagon bleu.** *Am. 1980. Drame. Deux enfants grandissent sur une île déserte après le naufrage de leur voilier.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 20h00 Cinéma Provigo: **Un monsieur distingué.** *Am. 1992. Comédie satirique. Un magouilleur dont le nom ressemble à celui d'un politicien décédé parvient à se faire élire au congrès américain.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Info National média
1h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 5 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la chapelle des Sœurs Grises, à Montréal, par Lionel Gendron, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Val d'or/Percé (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
Le kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
L'hebdo (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Savoir plus santé (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Si j'avais les ailes d'un ange (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Paul-Émile Victor (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
13h55 Grand tourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 J'aime pas qu'on m'aime
20h00 Évasion
20h30 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Concert R.T.B.F.
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Les pieds sur l'herbe
2h45 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 J'aime pas qu'on m'aime
1h15 Évasion
1h45 L'hebdo
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Gros plan
22h30 Télécinéma
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h45 Panorama
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Paul-Émile Victor
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Courant d'art
6h00 Évasion
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Quand la musique est bonne
20h40 Paris chic choc
21h05 Clip postal
21h35 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Fais-en ton affaire!
1h15 Drucker & Co
1h45 Stars & Co
2h15 Paul-Émile Victor
3h10 RFI

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Signes
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert
10h30 Mouvements
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Lily et Lily
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h50 Grand Tourisme
18h05 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Courants d'art
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Quand la musique est bonne
01h40 Outremers
02h30 7 jours en Afrique
02h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30- Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Ne manquez pas l'horaire télé complet dans THE WINNIPEG SUN du dimanche. Abonnement : 632-6506

Sports éclairs

Hockey

• Le Centre sportif Highlander accepte maintenant les demandes pour la ligue du printemps qui débute le 1er mai. Renseignements: 784-8883. • Le Moose du Manitoba est assuré de participer aux séries éliminatoires de la Ligue Internationale de hockey pour la première fois de sa courte histoire. Les séries débuteront à la mi-avril. • Une équipe de Winnipeg est à la recherche de quatre joueurs pour participer à un voyage en Europe (Autriche, Suisse, et Allemagne). Coût: 2 849 $ par joueur. Renseignements: 489-9228. • Les Saints de Saint-Boniface organisent un camp d'évaluation à l'aréna Notre-Dame, débutant le 13 avril. Renseignements: 256-1933.

Baseball

• La Ligue de balle molle de Winnipeg accepte maintenant les demandes des équipes pour la saison 1998. Renseignements: 222-5292. • Vous voulez jouer dans une équipe de balle-molle féminine et vous êtes âgée de moins de 23 ans ? Contactez Diane au 326-9353. • L'Association de baseball amateur du Manitoba offre un camp d'entraînement au Red River College. Renseignements: 925-5763.

Jeux PanAm

• La Société des Jeux panaméricains recherche des bénévoles pour aider à l'organisation de cette grande manifestation. Renseignements: Lois Dudgeon au 985-1925. • Vous êtes cordialement invités à la soirée de gala annuelle Viva Carnaval qui aura lieu le samedi 4 avril à l'Université du Manitoba. Renseignements: 985-1927.

Karaté

• Vous êtes intéressé à suivre des cours de karaté Shotokan en français ? Contactez Claude Bernardin au 831-0012.

Ultimate

• La ligue de Touch Football Ultimate de Winnipeg accepte de nouvelles équipes pour la saison 1998. Renseignements: 668-8020.

Tennis de table

• Le collège Red River est le théâtre du Championnat nord-américain qui aura lieu du 23 au 26 avril.

Casquette des Jeux

• Le Conseil jeunesse provincial accepte des réservations pour l'achat de casquettes comme ceux des athlètes canadiens aux Jeux olympiques de Nagano. Ils sont de couleur noire avec le drapeau franco-manitobain, le mot Canada et le logo de Roots. Les profits seront versés au fonds de la jeunesse de Francofonds. Renseignements: 237-8947.

Curling

• Le bonspiel annuel de Notre-Dame-de-Lourdes aura lieu du 2 au 5 avril. Renseignements: Maurice au 248-2260.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

Les séries de la Ligue junior de l'Ouest

Brandon passe en deuxième ronde

Les Wheat Kings de Brandon ont montré leur suprématie en éliminant en quatre parties consécutives les Hurricanes de Lethbridge. La troupe de l'entraîneur Bob Lowes affrontera en deuxième ronde les redoutables Pats de Regina lors des séries éliminatoires de la Ligue junior de l'Ouest. En raison des activités du Winter Fair au Centre Keystone de Brandon, les Wheat Kings joueront leurs parties locales à l'aréna de Winnipeg, le 2 et le 4 avril.

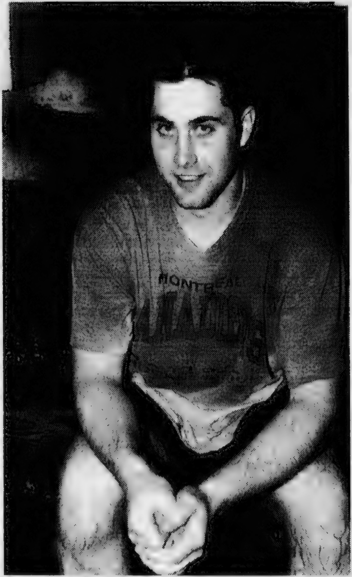


photo: Marc-Éric Bouchard

Daniel Tétrault: «J'espère qu'on se rendra à la Coupe Memorial.»



Luc Théoret: «Nous avons manqué de discipline tout au long de la série.»

Daniel Tétrault qui est complètement remis de sa blessure au pied, file le parfait bonheur. «Je ne ressens plus de malaise en patinant, mentionne-t-il. J'ai inscrit trois points à mes cinq derniers matchs et je suis de plus en plus à l'aise dans les coins de patinoire.»

Le défenseur de La Broquerie est également fier de constater que la communication est à son meilleure entre son entraîneur et lui. «Bob Lowes m'envoie dans la mêlée de façon progressive pour que j'évite d'autres blessures et que je puisse refaire ma confiance, indique Daniel Tétrault. Je suis l'assistant capitaine de Darren Van Oene et j'ai aussi un rôle de motivateur à jouer avant et après les parties.»

Depuis le début des séries éliminatoires, le Canadien de Montréal, qui l'a repêché l'année dernière, s'informe des progrès du jeune hockeyeur de 18 ans. «Les dépisteurs du Canadien discutent régulièrement avec le directeur général des Wheat Kings, Kelly McCrimmon, explique Daniel Tétrault. En raison de mon absence au jeu, je n'ai pas pu me faire valoir. J'espère qu'on se rendra loin en séries pour montrer au Canadien qu'il a fait un bon choix.»

De son côté, le pilier de la défensive des Hurricanes de Lethbridge, Luc Théoret, se dit déçu du rendement de son équipe. «Nous avons joué de façon indiciplinée tout au long de la série, commente le hockeyeur de Winnipeg. Les Wheat Kings ont une bonne attaque à cinq et nous avons souvent dû nous défendre à quatre contre cinq.»

Malgré l'élimination rapide de son équipe, Luc Théoret est satisfait de ses performances personnelles. «Brian Maxell a beaucoup de confiance en moi et ça me motive à ne pas le décevoir, ajoute-t-il. Cette année, j'ai évité les blessures et ma nomination au sein du match des étoiles m'a permis d'avoir plus confiance en mes moyens.»

Selon l'entraîneur des Hurricanes de Lethbridges, Brian Maxell, Luc Théoret n'a rien à se reprocher. «Nous avons joué avec seulement quatre défenseurs et Luc à été utilisé à toute les sauces, précise-t-il. Depuis qu'il a été repêché par les Sabres de Buffalo, il joue de façon très inspirée.»

Marc-Éric BOUCHARD

Ce que les propriétaires doivent savoir

Êtes-vous un nouveau propriétaire? Êtes-vous propriétaire ou gérant d'un immeuble à usage locatif résidentiel?

Si vous avez besoin ou envie de renseignements sur les lois qui régissent la location au Manitoba, vous devriez assister à l'atelier

«Ce que les propriétaires doivent savoir»

Cet atelier sera animé par le personnel de la Direction de la location à usage d'habitation. Vous y obtiendrez des renseignements sur les points suivants :

- les droits des propriétaires et des locataires
- les augmentations de loyer
- les avis à donner
- les dépôts de garantie

La Direction offrira un atelier gratuit d'une durée de 3 heures aux dates suivantes :

Le vendredi 17 avril 1998, de 9 h à 12 h

Le lundi 20 avril 1998, de 9 h à 12 h

Le mercredi 22 avril 1998, de 18 h 30 à 21 h 30

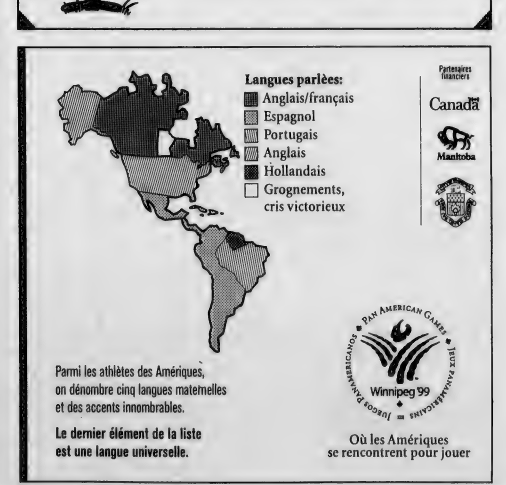
Si vous aimeriez assister à un de ces ateliers, veuillez composer le **945-0753** ou le **945-6458**, au plus tard le 9 avril 1998.

Ces sessions seront offertes en anglais. Toutefois, si vous désirez participer à une session en français, vous êtes priés de communiquer avec nous aux mêmes numéros avant le 30 avril 1998.

Consommation et Corporations Manitoba



Encouragez nos annonceurs!



KARATÉ SHOTOKAN

Au **Sportex** 200, avenue de la Cathédrale
Instruction en français

Qu'est-ce que le Karaté Shotokan?

Principes directeurs du karaté:
• Perfectionnement du caractère • Respect des autres
• Entraînement résolu • Effort • Abstention de tout acte de violence

Avantages:
• Souplesse • Discipline • Assurance • Autodéfense • Détente
• Forme physique améliorée.

Horaire:
Lundi de 19 h à 20 h • Jeudi de 19 h à 20 h • Samedi de 11 h à 12 h.

Début des cours: débutant en avril

Moniteur: Claude Bernardin (3e Dan), certifié en CPR.

Pour renseignements, veuillez composer le ***831-0012***



La Fondation Canadienne Rêves d'Enfants a été instaurée dans le but d'apporter un peu de joie dans la vie d'enfants atteints d'une maladie qui menace leur vie. Que ce soit pour rencontrer leur vedette préférée ou partir en voyage avec leur famille, nous nous assurons que ces enfants puissent réaliser leur rêve. Notre récompense : la joie et les sourires qui illuminent leurs visages. Merci de votre contribution. Vous pouvez nous contacter en tout temps au **1 800 267-9474.**



Paul Brunette de Lorette

Le plaisir passe par le hockey

A12 ans, l'univers de Paul Brunette se résume au hockey. Porte-couleurs des Comets de Lorette de la Ligue pee-wee A, l'étudiant de la 7e année de l'école Lagimodière affronte les équipes de Saint-Adolphe, Saint-Pierre-Jolys, Grunthal, Mitchell et Niverville.

Après avoir joué pendant sept mois avec les Comets, il sera membre de l'une des deux équipes provinciales pee-wee AAA. «La saison de hockey (octobre à mars), n'est pas assez longue, souligne Paul Brunette. Je ne suis pas intéressé à jouer au soccer ou au baseball. Je préfère continuer à jouer au hockey durant tout l'été.»

En effet dès le début de mai, Paul Brunette se joindra a l'équipe élite du Lightning du Manitoba. La région de Winnipeg compte deux équipes qui regroupent les meilleurs joueurs de 12 ans de Winnipeg, Lorette, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Georges, Sainte-Agathe et d'autres villages du sud-est de la province. «Nous jouons contre des équipes des quatre coins de la province et j'aime bien visiter les différentes région du Manitoba, souligne-t-il. L'été dernier j'ai même participé à un tournoi international pee-wee à Minneapolis au Minnesota où on a affronté une équipe de la Russie. C'était excitant de jouer contre des jeunes de mon âge qui venaient de si loin que je ne comprenais pas un mot de ce qu'ils disaient.»


photo: Sylviane Lanthier

Paul Brunette: «Je ne me fatigue jamais de jouer au hockey.»

Selon Lucille Brunette, la mère de Paul, les jeunes vivent des expériences enrichissantes. «En plus d'améliorer leur calibre de jeu, les jeunes découvrent de nouveaux coins de pays et ils apprennent à voyager et à se respecter en groupe», indique-t-elle.

Le jeune étudiant apprécie le temps et l'argent que ses parents investissent dans les activités sportives qu'il pratique. «Nous sommes trois enfants à la maison et je sais que mes parents doivent débourser plus de 1 000 $ par année pour que je puisse pratiquer mon sport préféré, explique Paul Brunette. Je sais que certains jeunes de mon âge voudraient jouer au hockey, mais leurs parents n'ont pas les moyens.»

Marc-Éric BOUCHARD

Midget AAA du Manitoba

Les Selects éliminés

Les Selects d'Eastman de la Ligue de hockey midget AAA du Manitoba ont subi l'élimination en trois parties face aux Wheat Kings de Brandon. La troupe de Richmond Gosselin avait accédé à cette série quart-de-finale en défaisant le Lightning d'Entre-les-Lacs 2 à 0.

Selon Richmond Gosselin, le manque de discipline des Eastman est la principale raison de leur échec face à l'équipe de Brandon. «Les Wheat Kings préconisent un style de jeu robuste et nous avons répliqué au lieu d'accepter des coups, mentionne-t-il. Nous avons manqué de profondeur et c'est tout simplement la meilleure équipe qui l'a emporté.»

Par ailleurs, le meilleur marqueur des Selects d'Eastman, Éric Gosselin, pourrait évoluer avec une équipe de la Suisse dès la saison prochaine. Selon son père, Richmond Gosselin, un retour en Europe est donc possible pour la famille Gosselin. «Nous avons demeuré pendant plusieurs années en Suisse et nos enfants ont la double citoyenneté, explique-t-il. Si Éric joue en Suisse, il ne sera pas considéré comme un joueur de l'extérieur. Il y a de bonnes écoles là-bas et il pourra jouer sans avoir les pressions d'un joueur qu'on est allé chercher ailleurs.»

Quant à Richmond Gosselin, il aimerait décrocher un travail d'entraîneur pour une équipe de hockey de la Suisse. «Nous avons bien aimé notre expérience et nous nous donnons quelques mois de réflexion pour prendre la meilleure décision, dit-il. Nous sommes bien installés à Saint-Pierre-Jolys, mais vivre en Suisse pourrait être aussi agréable.»

Marc-Éric BOUCHARD



Demande de qualifications pour la construction d'un vélodrome pour la Société des Jeux panaméricains (Wpg. 1999) Inc. Au parc du Red River Exhibition

La compagnie Reid Crowther and Partners Ltd. demande des documents de préqualification par des entrepreneurs en ciment et des sous-contractants. Le travail représente la construction de hourdis en béton coulé sur place incliné de 12° jusqu'à 39,5° avec de strictes tolérances de surface.

Les documents de préqualification peuvent être obtenus de :

Reid Crowther and Partners Ltd.
850, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba) R3M 2M7
(204) 477-5381
À l'attention de : Mel Klassen, P.Eng.

Les soumissions doivent être reçues à l'adresse ci-dessus d'ici le 6 avril 1998.

Seulement les entrepreneurs et sous-contractants qui se seront préqualifiés pourront présenter des soumissions au cours des procédures de soumissions en vue de la construction du vélodrome.

Étudiante au CUSB

Anne Smith remporte un prix prestigieux

Si les Bisons de l'Université du Manitoba se sont rendus en finale du championnat canadien de basketball, c'est en grande partie grâce au brio d'Anne Smith. Étudiante en troisième année en arts au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), l'athlète de 21 ans et ses coéquipières se sont inclinées contre les Viks de l'Université de Victoria par le pointage de 66-61 lors de la finale qui eu lieu à Thunder Bay du 11 au 15 mars.

Récipiendaire du prix Nann-Copp remis à l'athlète canadienne la plus talentueuse, Anne Smith s'est dite très choyée de recevoir ce prix prestigieux. «Je ne savais pas que le basketball allait me donner autant de satisfaction personnelle, affirme-t-elle. Je sais que j'ai connu une bonne année, mais être nommée la meilleure au Canada, j'ai encore de la misère à y croire!»

Anne Smith constate qu'elle a profité de l'encadrement de son entraîneure Coleen Dufresne. «Si j'ai remporté ce prix, c'est grâce aux nombreux conseils de Coleen, indique-t-elle. Elle a été très patiente avec moi et j'en suis très reconnaissante.»

Originaire d'Amqui au Québec, l'athlète de 5 pieds 10 pouces qui pratique le basketball depuis l'âge de 9 ans, à dû se résoudre à quitter la Gaspésie pour pratiquer son sport préféré.

«Je voulais jouer dans une ligue élite et j'ai continué mes études secondaires à Amos en Abitibi-Témiscamingue, explique-t-elle. Même si Amos était loin, mes parents m'ont toujours encouragée à pratiquer un sport que j'aime.»

Après avoir remporté deux championnats canadiens avec les Nomades du Cégep de Montmorency de Laval, Anne Smith, qui voulait apprendre l'anglais, a décidé en 1995 de déménager au Manitoba.

«Je voulais fréquenter le CUSB tout en demeurant dans un environnement anglophone, mentionne-t-elle. Je reçois un bon enseignement au Collège, je joue au basketball universitaire avec les Bisons et je travaille au Sportex. Qu'est-ce que je peux demander de plus? Peut-être gagner la finale l'année prochaine!»

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Marc-Éric Bouchard

Anne Smith a été nommée l'athlète de l'année par l'Union sportive interuniversitaire du Canada.

photo: Marc-Éric Bouchard

Les Olympiens champions

Les Olympiens du collège Jeanne-Sauvé de Saint-Vital ont remporté le championnat provincial AAAA de basketball des écoles secondaires du Manitoba. La troupe de l'entraîneur Bob Reid a défait les Pipers de l'école John Taylor de Winnipeg par le pointage de 80-77 lors de la finale qui a eu lieu au Centre Duckworth de l'Université de Winnipeg le samedi 21 mars. Les Olympiens avaient accédé à la finale en éliminant les Clippers de l'école Kelvin par la marque de 78-66.

De gauche à droite: Maciej Mikulec, Alex Dyck, Dan Shynkaryk, Jeff Shynkaryk, Anuj Maini, Carl Felix, André Laganse, Todd Phillips, Derek Acorn, Jason Catris, Jeff Fontaine, Alain Bouché, Kelsey Sala, Graham Bodnar et Alex Peniuta.

Championnat de badminton

Belles performances de Talitha Lemoine

Malgré sa défaite en huitième de finale contre l'Albertaine Janice Lo, lors du championnat canadien junior de badminton présenté à Winnipeg du 16 au 22 mars, Talitha Lemoine de Saint-Boniface a bien aimé son expérience.

«J'ai affronté les meilleurés du pays, indique l'étudiante du collège Louis-Riel. C'est dommage que le tournoi n'ait pas été présenté ailleurs, j'aurais pu en profiter pour découvrir une autre ville que Winnipeg.»

Membre du Club de badminton Canoe Club de Winnipeg, Talitha Lemoine a intensifié ses entraînements à cinq fois par semaine. Classée deuxième au Manitoba, elle veut battre sa rivale Ashley Enns. «Nous jouons ensemble en double, et quand je vais être capable de remporter des parties contre elle, j'aurai de meilleures chances de bien me classer à des compétitions nationales, souligne la jeune athlète de 15 ans. Je dois être persévérante et je réaliserai mes objectifs.»

Médaillée d'or lors des derniers Jeux du Manitoba à Gimli, Talitha Lemoine a délaissé le badminton scolaire pour se concentrer à son club élite. «L'école m'a permis de connaître et d'apprendre à jouer au badminton, dit-elle. J'ai décidé de m'inscrire au Treffpunkt Winter Canoe Club pour pouvoir le pratiquer autant que je le veux.»

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Marc-Éric Bouchard

Talitha Lemoine: «J'espère devenir la championne du Manitoba.»

Nouvelle administration au Parcours La Vérendrye Golf

Jude & Guy Boulianne

Cette saison:

Frais d'adhésion exceptionnels!

- Ligue des hommes
- Ligue des femmes
- Tournois parents & enfants
- Elle & Lui
- Leçons de golf
- Omniums spéciaux

Restaurant maintenant ouvert de 8 h à 20 h.

Pour plus d'information concernant les tournois, composez le 1-888-424-5046

Encore mieux, venez faire un tour chez nous!

Frais d'adhésion*

	Avant le 15 avril	Après le 15 avril
Adulte	450,00 $	500,00 $
Adulte & conjointe	720,00 $	800,00 $
Aîné (60 +)	328,50 $	365,00 $
Aîné & conjointe	495,00 $	550,00 $
Junior (17 ans et moins)	148,50 $	165,00 $
Famille (couple & 1 junior)	810,00 $	900,00 $
Chaque junior aditionnel	87,00 $	97,00 $

** Tous les prix incluent les taxes. Valables pour la saison 1998.*

Nécrologies




Jeanne d'Eschambault

Paisiblement, dans les bras de sa famille aimante, notre chère maman et grand-maman, Jeanne d'Eschambault (née Beliveau) est décédée le 15 mars 1998 au Foyer Valade à l'âge de 101 ans.

Elle est prédécédée par son cher époux, Henri, en 1970, son fils Arthur en 1997, sa belle-fille Thérèse en 1997, sa sœur Anna Guyot en 1993 et son frère le révérend Arthur en 1920.

Elle laisse pour chérir sa mémoire et pour célébrer sa belle et longue vie un fils, Gilbert et son épouse Elsi (Cox), neuf petits-enfants, Dianne (Wayne Kindred), Denis (Barbara Tascona), Nicole (Raymond Buissé), Roger (Renée-Lou Lovell), Rachel (Gary Volk), Joanne (Lester Deezar), Marc (Dawn Smith), Lisa (Roger DeBlois), Paul (Andréa Léger) et des arrière-petits-enfants: Danielle, Joëlle, André, Natalie, Henri, Arthur, Chantal, Renée, Genelle, Noèle, Alexandre, Josée, Théo, Joël et Camille.

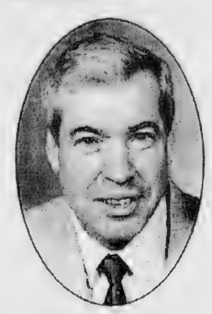
Grand-mère d'Eschambault est née le 28 septembre 1896, chez elle, rue Austin à Winnipeg dans une ancienne famille du Manitoba (Edmond Beliveau-Philomène Huot). Elle a fréquenté l'école Immaculate Conception et a complété des études secondaires à l'académie Saint-Joseph. Pendant plusieurs années elle a fait carrière dans les bureaux du chemin de fer CPR. Elle avait sa propre voiture «Star Model», ce qui était rare dans ce temps-là. En 1929, elle épouse notre cher grand-père Henri et devient une merveilleuse maîtresse de maison, épouse et maman. Sa porte était toujours ouverte et la table mise pour la famille, les amis et ceux qui étaient dans le besoin. Son repas était toujours accompagné de paroles d'amour et de sagesse. Sa douceur, son sens de l'humour, sa générosité et sa bonté faisaient d'elle une femme bien extraordinaire et nous la rendaient très attachante. Tous quittaient son foyer bien nourris, physiquement, moralement et spirituellement. Elle s'est toujours intéressée vivement aux activités de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, et elle priait pour eux tous les jours. Leurs visites, spécialement celles des tout-petits, lui apportaient grande joie. Elle a été source de bénédictions dans la vie de toutes les personnes qui l'ont connue et elle nous laisse un héritage riche en amour et en mémoires précieuses.

La famille remercie sincèrement le personnel dévoué du Foyer Valade. C'est avec amour et compétence, par des paroles de réconfort et d'encouragement, que ces personnes ont pris soin d'elle depuis 1992. Il est difficile de trouver les mots pour exprimer notre appréciation envers ces personnes remarquables qui accomplissent leurs tâches avec tant de tendresse et de joie. Grand merci. De plus nous remercions le personnel de Sécure Age qui nous a aussi aidés au cours des dernières années.

La messe des funérailles a eu lieu le vendredi 20 mars à 14 h, à l'église Saints-Martyrs, 289, avenue Dussault. L'incinération a suivi. Un enterrement privé aura lieu à une date ultérieure.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être fait au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4 ou à l'organisme de charité de votre choix.

La direction des funérailles été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–888–233–4949.



Pierre Émile Laurencelle

Le 19 mars 1998, à l'âge de 58 ans, après une longue et courageuse lutte contre le cancer, Pierre a rendu l'âme paisiblement dans sa demeure entouré de sa famille, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs et ses amis.

Il laisse dans le deuil son épouse Jocelyne Laurencelle (née Prairie), quatre enfants: Diane (Joe Caetano, fiancé), Réal (Wendy Elliot, fiancée), Joane (Robert Porteous, époux), Denis (Danielle Lambert, épouse) et six petits-enfants: Justain, Sonia, Brigitte, Ryan, Bréanne et Nicolas. Il laisse également dans le deuil de nombreux frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Pierre n'a jamais refusé de se dépenser entièrement lorsqu'il s'agissait de pratiquer le dévouement. Il a vivement marqué de nombreux jeunes durant les années d'enseignement qu'il a exercées un peu partout dans la province du Manitoba. Il a enseigné d'abord à Moosehorn, ensuite à La Broquerie, Woodridge, Île-des-Chênes (directeur), Lorette, et Sainte-Anne, pour finir sa carrière à Saint-Pierre. En plus de ses nombreuses années d'enseignement, il s'est généreusement engagé à faire avancer les droits des Franco-Manitobains* en se joignant à plusieurs organismes. Ses diverses fonctions lui ont permis de nous faire profiter de ses nombreux talents. Premier directeur de la FPCP, il a été à l'origine de la naissance de la CNPF. Cinq années à titre de président de Service de conseiller; participation active pendant plusieurs années à de nombreux comités de la SFM, du Centre culturel et des Chevaliers de Colomb sont tous des exemples de son dévouement.

Pierre s'est également signalé de façon particulière par son indéniable sens de l'humour et sa très grande hospitalité. Cèest parce qu'il admirait et faisait confiance aux jeunes qu'il les accueillait toujours à bras ouverts.

Tous ceux et celles qui l'ont connu et cotôyé de près s'accordent à dire que Pierre fut un époux dévoué, un père idéal et un grand-père aimable et débordant de sagesse. Nous savons qu'il continue à veiller sur nous tout en jouissant maintenant de sa récompense éternelle.

La famille aimerait remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont donné leur aide et leur temps à Pierre durant sa maladie, spécialement les garde-malades et les employés des soins de santé.

La messe de la Résurrection a eu lieu le lundi 23 mars 1998 en l'église de Saint-Malo à 14 h, célébrée par l'abbé Joseph Choiselat avec visionnement à 13 h 30.

Les prières ont eu lieu à 19 h 30 le dimanche 23 mars 1998 au Salon funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être offerts au Service de conseiller, 844, promenade Autumnwood, Winnipeg (Manitoba) R2J 1C1.

La direction des funérailles de Pierre Laurencelle a été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–800–233–4949.

Sœur Louise Boulet

Le 19 mars 1998, s'éteignait, à la Maison provinciale des Sœurs Grises, sœur Louise Boulet à l'âge de 93 ans.

Née à Storthoaks (Saskatchewan) le 9 mars 1905 de l'union de Jean Boulet et d'Alphonsine Pelchat, elle était la troisième d'une famille de 15 enfants, dont deux religieuses Sœurs Grises. Elle devint enfant de Dieu par le Baptême, le 12 mars sous les noms de Marie Louise Antoinette.

Le 5 février 1928 elle demanda son entrée chez les Sœurs Grises à Saint-Boniface, où elle fit sa première profession le 15 août 1930, et se consacra définitivement au service de Dieu par des engagements perpétuels trois ans plus tard, à la Maison Mère à Montréal.

De 1935 à 1964, nous retrouvons Sœur Boulet comme infirmière au Sanatorium Saint-Vital et dans les Hôpitaux de Saint-Boniface, Edmonton, St. Paul (Alberta), Ste. Croix (Calgary), et Sainte-Famille à l'Île à la Crosse en Saskatchewan. APrès une année d'étude en tant qu'archiviste médicale, elle se dévoua dans les Hôpitaux de Regina, de Biggar, de Ste. Croix à Calgary et à l'Hôpital Taché.

Elle prit sa retraite en 1970 et mit immédiatement ses doigts de fées à l'œuvre dans le département d'artisanat. Tout se qui sortait de ses mains était toujours très bien fait! La perfection en tout semblait être le leitmotiv de notre compagne. Alerte intellectuellement, elle savourait la lecture d'auteurs religieux, scientifiques et médicaux. Mais depuis quelques mois, sœur Boulet requérant des soins médicaux a dû prendre chambre à l'infirmerie à la Maison provinciale où, entourée de ses compagnes, elle remit paisiblement son âme à Dieu au matin du 19 mars 1998.

Sœur Louise Boulet laisse dans le deuil quatre sœurs: Alice, Sœur Grise, Caroline, Claire (Émile) Pinvidic, Elisabeth (Lorenzo) Conrad; deux frères: Félix (Cécile) et Georges (Joan); deux belles-sœurs: Jeanne et Mabel, ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami.e.s.

Elle a été précédée par ses parents, Jean et Alphonsine (Pelchat); trois sœurs: Anna, Marie-Ange, Lucie; et cinq frères: Wilfrid, Théodore, Henri, Alphonse, Benjamin.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le 20 mars 1998 à 19 h 30 à la Maison provinciale des Sœurs Grises au 151, rue Despins. La messe de la Résurrection a été présidée au même endroit, le 21 mars 1998 à 10 h, par le père Albert Bouffard, o.m.i.

La direction des funérailles de sœur Louise Boulet a été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233–4949.

Salon mortuaire

·Green Acres·

à votre service en français

Alain L. Rémillard

222-3241

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

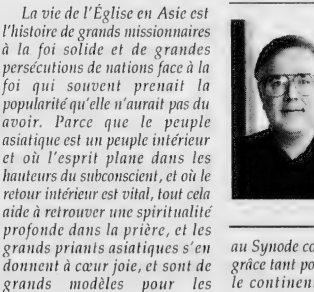
Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.R.

Chronique religieuse

Une Assemblée spéciale synodale pour les évêques de l'Asie

Partie 2




Réal LÉVÊQUE
Prêtre

La vie de l'Église en Asie est l'histoire de grands missionnaires à la foi solide et de grandes persécutions de nations face à la foi qui souvent prenait la popularité qu'elle n'aurait pas du avoir. Parce que le peuple asiatique est un peuple intérieur et où l'esprit plane dans les hauteurs du subconscient, et où le retour intérieur est vital, tout cela aide à retrouver une spiritualité profonde dans la prière, et les grands priants asiatiques s'en donnent à cœur joie, et sont de grands modèles pour les chercheurs de vie intérieure.

Ainsi voilà le thème de cette réunion de l'Asie: «Jésus-Christ, le Sauveur et sa mission d'amour et de service en Asie:.. Pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance». Ce thème est vu comme un moment de grâce pour les Asiatiques qui découvrent comment Jésus, ce grand prophète, peut être libérant, et puisque l'Église professe que seulement en Jésus une personne peut trouver les réponses à ses suprêmes aspirations à la plénitude de la vie, la compréhension de l'évangélisation de l'Asiatique n'est pas limitée à la promotion humaine, au dialogue et à l'inculturation, mais une annonce de Jésus-Christ en tant que Sauveur conduisant à la conversion, au baptême et à l'incorporation dans la communauté.

Le texte d'étude du Synode est maintenant prêt, et cet Instrumentum laboris débute par une Introduction qui fait allusion au Synode comme un moment de grâce tant pour l'Église que pour le continent asiatique, et elle concentre son attention sur Jésus-Christ et sa mission salvifique, mission à laquelle prend part l'Église et chacun de ses membres.

Le chapitre I, intitulé «Les réalités asiatiques» traite de l'immensité du continent asiatique et sa riche variété de peuples, religions, cultures et conditions de vie.

Le chapitre II reprend les données du premier chapitre et les regarde d'un point de vue ecclésial, et se donne comme titre «Les réalités ecclésiales en Asie».

Le chapitre III intitulé, «Une brève évaluation de l'histoire de la mission catholique en Asie», tente de fournir des traits marquants de l'activité missionnaire de l'Église sur le continent asiatique servant ainsi de position avantageuse pour les chapitres successifs qui traitent des divers éléments de la formulation du thème synodal.

Le chapitre IV, intitulé, «Jésus-Christ, la Bonne Nouvelle du Salut», décrit l'aspect central du message évangélisateur de l'Église et de sa mission, à savoir la personne de Jésus, Fils de Dieu, Sauveur.

Le chapitre V, intitulé «Le dessein salvifique de Dieu: le Saint-Esprit à l'œuvre», présente une vue panoramique du rôle du Saint-Esprit depuis la création à travers l'histoire comme une préparation des peuples, des religions et des cultures pour leur rencontre avec Jésus.

Le chapitre VI, intitulé, «l'Église en tant que Communion», montre la vie et la mission de communion aux divers niveaux de l'Église particulière: relations existant dans l'Église particulière, le partage, leur vision de l'Église Universelle, la mission de communion de l'Église dans le monde.

Le chapitre VII, intitulé «La mission d'amour et de service de l'Église en Asie», porte un regard extérieur sur les sources et les moyens de la mission d'amour et de service de l'Église sur le continent asiatique, se concluant par une invocation à Marie, comme Mère de l'Évangélisation et modèle de la Mission.

Voilà ainsi tout un défi que cette Église de l'Asie aura à relever durant la prochaine année, et nous qui appartenons à cette grande Église Universelle, nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance dans ses délibérations.

Gens d'ici

Lise quitte le Foyer

«Au début, les gens ne croyaient pas qu'on pourrait faire du Foyer Valade un centre uniquement francophone. Ç'a été un gros défi. Mais en même temps, ç'a bien été car en moins d'un mois tous les lits étaient remplis avec des résidants francophones.» Cette réussite dont parle Lise Hamelin a été l'une des plus marquantes dans sa carrière. Directrice générale associée du Foyer Valade, elle quitte son emploi ce 27 mars, après 22 ans de service au sein de l'établissement.

Lise Hamelin se rappelle certains faits qui ont grandement marqué le Foyer Valade. La construction de nouvel édifice sur la rue River et le déménagement des résidants en 1988 a certainement été l'un des faits les plus saillants, souligne-t-elle. Elle se rappelle également de l'inondation causée par un bris de tuyau en 1993 et qui a privé le Foyer d'électricité pendant plusieurs heures.



Lise Hamelin.

«Ç'a été une semaine d'enfer, affirme-t-elle en riant. Les ascenseurs ne fonctionnaient plus; les repas venaient du Centre St-Amant. Plusieurs d'entre nous ont passé des 36 et des 48 heures sans dormir. Tout ça, parce qu'il fallait assurer le confort des résidants. Mais les gens se sont donné la main et on a passé au travers.» La grève des employés de soutien en 1996, qui a duré dix semaines, a été d'autre part l'événement le plus traumatisant et le plus difficile de sa carrière.

Aujourd'hui, Lise Hamelin se dit très fière de la bonne réputation du Foyer Valade, réputation qui a été bâtie selon elle grâce à un travail d'équipe et des employés dévoués. «Je trouve ça très triste de voir la mauvaise image qu'ont les foyers pour personnes âgées. Dans les médias, on ne parle que des abus et des choses horribles qui s'y passent. Pourtant, il y a tellement de bonnes choses. Combien de fois ai-je vu des employés venir pendant leurs jours de congé pour sortir des résidants et leur payer une crème glacée? faire un cadeau aux plus pauvres en leur payant une coupe de cheveux? Mais on n'en parle pas de ça!»

À 59 ans, Lise Hamelin est prête pour une retraite bien méritée. Elle pense prendre d'abord quelques mois pour se reposer et voyager. «Ensuite, je verrai. Je veux surtout jouir de la vie et de mes petits-enfants. C'est très important pour une grand-maman!»

Doris Alarie succédera à Lise Hamelin au poste de directrice générale associée du Foyer Valade.

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Roger Rouire, adepte de fauconnerie

Pour l'amour des oiseaux

Que faire lorsqu'on est passionné de fauconnerie mais que cette activité est illégale dans notre province? Déménager? Changer la loi? C'est cette dernière option qu'a choisi de retenir Roger Rouire qui milite depuis 1991 pour légaliser la fauconnerie au Manitoba. Le 17 mars, le résidant d'Île-des-Chênes a vu ses efforts porter fruits avec la révision de la Loi sur la conservation de la faune. Depuis, il ne rêve que d'une chose: pratiquer enfin cette activité qui le passionne depuis des années.

La fauconnerie, art d'élever ou de dresser les faucons et les autres oiseaux de proie, aussi connue sous le vocable de volerie ou d'affaitage, est pratiquée depuis plus de 4 000 ans. Ses adeptes, nobles et bourgeois à l'origine, se retrouvent aujourd'hui dans toutes les classes de la société. On évalue à 300 le nombre de fauconniers au Canada et on en compte 3 600 aux États-Unis.

«Pendant des décennies, explique Roger Rouire, qui est aussi président de l'Association manitobaine des fauconniers, les oiseaux de proie ont été considérés comme des pestes dont il fallait se débarrasser.» L'archarnement des agriculteurs à vouloir s'en débarasser et les pesticides utilisés eurent pour effet d'inscrire plusieurs oiseaux de proie sur la liste des espèces menacées.

En 1972, la Province est intervenue en instaurant la Loi sur la protection des oiseaux de proie.

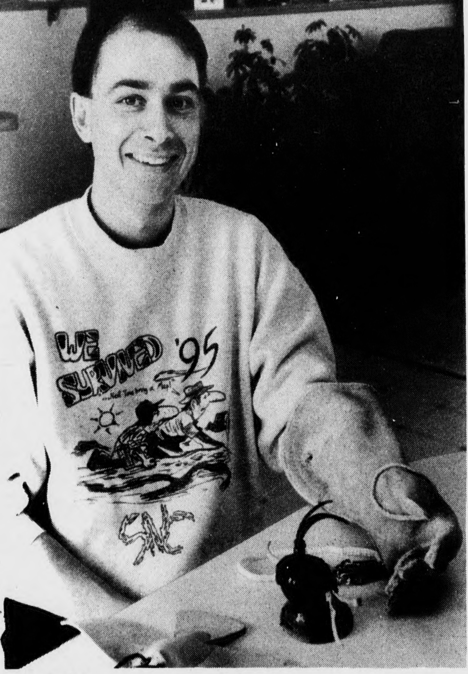


photo: Anie Cloutier

Roger Rouire milite depuis 1991 pour légaliser la fauconnerie au Manitoba. «En sept ans, j'ai eu beaucoup de temps pour lire et apprendre les bases de la fauconnerie. J'ai aussi passé beaucoup de temps à confectionner moi-même mes gantelets, mes leurres et mes chaperons.»

Cette loi rendait illégale la capture d'un oiseau de proie. «En Saskatchewan où on retrouve la plus vieille association de fauconniers en Amérique du Nord, la province a aménagé la loi pour accommoder la fauconnerie, précise Roger Rouire. Mais il n'y avait pas de fauconniers au Manitoba alors on n'a pas tenu compte d'eux.»

Roger Rouire, aidé d'autres adeptes de fauconnerie, a débuté sa campagne de lettres au ministre des Ressources naturelles en 1991. En vertu de la nouvelle réglementation présentée le 17 mars par le ministre Glen Cummings, les fauconniers munis d'un permis pourront capturer jusqu'à deux oiseaux de proie annuellement. Les espèces menacées, comme le faucon pèlerin, sont cependant exclus de cette réglementation.

Une activité méconnue

La fauconnerie est une activité méconnue, souligne Roger Rouire. Tout d'abord parce qu'elle exige beaucoup de temps et d'argent. Ensuite, parce qu'elle est hautement critiquée par les environnementalistes. C'est d'ailleurs par crainte de représailles que Roger Rouire tient à garder secrète son adresse et son lieu de travail.

«Un vrai fauconnier s'occupe bien de son oiseau. Il a un grand respect pour l'animal. Il faut passer énormément de temps à dresser l'oiseau puis il faut le faire voler au moins deux heures par jour sans compter tout le temps qu'on passe à nettoyer le cabanon où réside l'oiseau, indique-t-il. Les gens qui ne connaissent rien de la fauconnerie ne devraient pas se procurer un oiseau de proie. Il y a une foule de connaissances à acquérir avant d'être en mesure d'élever un oiseau et de s'en occuper proprement. C'est d'ailleurs pour éviter les abus que nous avons insisté pour qu'il y ait des normes sévères et des exigences minimales à respecter.»

Le règlement sur les animaux sauvages en captivité stipule par exemple que les installations utilisées par les fauconniers doivent être d'une superficie minimale de 8 pieds cube, permettre une aération convenable et être dotées de perchoirs. La surface intérieure des murs doit être sans aspérité et le plancher doit être couvert d'une couche poreuse suffisamment épaisse pour être à l'épreuve de l'eau et des rongeurs. Le fauconnier doit également se munir d'un gantelet, d'un leurre, de chaperons et autre équipement. Les permis sont émis par le ministère des Ressources naturelles le 1er avril et restent valides jusqu'en mars.

Pour l'amour des oiseaux

Une des critiques principales des groupes de défense des animaux, explique Roger Rouire, porte sur le fait que plusieurs fauconniers prennent leur oisillon directement du nid. «Un oiseau que l'on achète d'un éleveur peut coûter entre 300 $ et 3 000 $ selon l'espèce, souligne-t-il. Et chaque fois que tu laisses voler ton oiseau, il y a 50 % de chances qu'il ne revienne pas. Alors vous comprenez pourquoi plusieurs fauconniers choisissent d'aller eux-mêmes chercher un petit dans son nid, même si ça veut dire risquer sa vie pour aller escalader les parois rocheuses de Churchill! Vraiment quand on y pense, en prenant un oisillon du nid, le fauconnier s'assure que ce petit va se rendre à l'âge adulte, ce qui n'est pas du tout le cas dans la nature où il a 50 % de chances de mourir.» Règle générale, ajoute-t-il, l'oiseau élevé en captivité est mieux nourri et en meilleure santé que celui en liberté. «On veut augmenter la population d'oiseaux de proie, pas la faire descendre!»

Avec un bon entraînement, le fauconnier devient partenaire de l'oiseau de proie. «L'oiseau a confiance en toi et comprend que tu vas lui donner l'occasion de chasser.» La chasse qui est pratiquée en fauconnerie, fait remarquer Roger Rouire, diffère de celle pratiquée avec une arme. «J'ai pratiqué la chasse à l'arc des années, mais je n'ai plus le goût ni le désir de tuer un chevreuil. Lorsque je marche dans le bois, je veux observer la nature et c'est ce que je fais avec la fauconnerie. C'est dans l'instinct de l'oiseau de tuer des écureuils, des lièvres, des corneilles ou des canards. C'est la nature qui veut ça.»

Anie CLOUTIER

CAIP — Canada Agri-Infrastructure Program — Programme canadien d'agro-infrastructure — PCAI

Aide financière disponible dans le cadre du Programme de recherche et d'innovation en technologies des transports (PRITT)

Le Programme de recherche et d'innovation en technologies des transports (PRITT) a pour objectif de soutenir les activités de recherche et de démonstration, les projets pilotes et les essais de nouvelles technologies ou de technologies innovatrices dans le domaine du transport des denrées agricoles. Le PRITT fournit une aide financière pour les activités d'essai et d'évaluation de l'infrastructure rurale et municipale des transports et pour l'élaboration d'approches innovatrices en technologie, en matériel, en information et en logistique.

Tout particulier ou toute organisation légalement constituée peut formuler une demande d'aide en présentant une proposition pour la réalisation de projets qui répondent aux critères suivants :

- les projets proposés qui veulent essayer et évaluer une technologie applicable à une infrastructure physique nécessaire au déplacement de marchandises et de produits agricoles
- les projets qui comportent des risques additionnels à l'essai et à la démonstration de nouvelles technologies et innovations et qui peuvent entraîner des coûts de construction supérieurs à la normale
- les projets qui s'avèrent avantageux pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en raison du fait qu'ils éliminent des obstacles au transport

Pour obtenir une trousse du demandeur ou pour de plus amples renseignements, s'adresser au :

Gestionnaire du PRITT
ARAP, Bureau régional du Manitoba
303, rue Main, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G9
(204) 983-2243

Agriculture and Agri-Food Canada — Agriculture et Agro-alimentaire Canada — Canada

Habitations partagées Manitoba

Le jumelage à tout âge

D'un côté, il y a un étudiant peu fortuné en quête d'un loyer à prix modique et d'une ambiance familiale. De l'autre, un aîné qui cherche quelqu'un pour faire les commissions et accomplir quelques menus travaux. Entre les deux: Habitations partagées Manitoba, un service de jumelage qui permet aux personnes âgées de 55 ans ou plus d'ouvrir leur maison à des étudiants qui cherchent un loyer à prix modique en échange de services. (1)

Lancé le 12 mars, le projet pilote, mené par le Comité des services communautaires au Centre Taché/Foyer Valade, s'inspire d'une expérience similaire menée au Québec et qui se poursuit depuis maintenant dix ans. Les Habitations partagées de l'Outaouais ont remporté un tel succès auprès de la population de Hull qu'elles comptent environ 200 noms sur leur liste d'attente.


photo: Anie Cloutier
Thérèse Gagnon: «Si ma mère avait pu bénéficier de ce service, elle serait probablement restée dans sa maison.»

«Si ma mère avait pu bénéficier de ce service, elle serait probablement restée dans sa maison», indique la coordonnatrice du projet, Thérèse Gagnon. Car, insiste-t-elle, la peur, la solitude et l'incapacité pour les personnes âgées de réaliser certains travaux simples comme tondre la pelouse, pelleter la neige ou passer l'aspirateur les poussent souvent à quitter prématurément leur maison pour un foyer.

«Notre projet permet donc de donner un logement abordable aux jeunes, tout en permettant aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps, indique Thérèse Gagnon. Mais attention, les locataires ne peuvent pas donner de soins médicaux et ne peuvent pas remplacer un service infirmier. La personne doit être autonome.»

Les loyers exigés oscillent entre 150 $ et 250 $ selon les services offerts. «Les ententes peuvent durer trois mois ou trois ans, précise Thérèse Gagnon. On fait des entrevues avec les locataires et on les jumelle avec des propriétaires compatibles tant au niveau du type de services offerts que de la personnalité. De plus, on assure le suivi pour être bien certain que tout le monde est heureux avec l'entente.»

Actuellement réservé aux étudiants, le projet pourrait être élargi aux familles monoparentales, nouveaux arrivants, jeunes couples ou célibataires d'ici quelques mois. Les personnes intéressées peuvent entrer en contact avec Thérèse Gagnon en composant le 235-2111.

Anie CLOUTIER

(1) Le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Fédération des aînés franco-manitobains sont partenaires dans ce dossier.

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

C.C.


photo: Anie Cloutier

Journée info-entraide

Plus de 120 personnes ont participé à la Journée info-entraide organisée le 15 mars par la Ligue féminine catholique du Manitoba. Parmi la vingtaine de kiosques installés au sous-sol de la Cathédrale, on retrouve celui du Centre Miriam animé par Jeanne Fillion et Georgette Lessard.





Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.D.



Prière au Sacré-Cœur

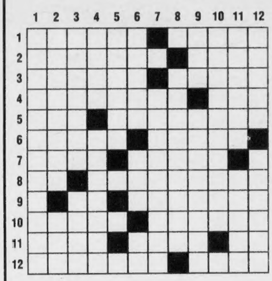
Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.M.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 116



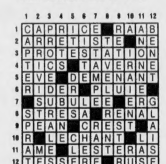
HORIZONTALEMENT

1. Île de l'Égypte ancienne. – Chêne vert.
2. Enlevâmes de force. – Construction.
3. Faire peser une lourde charge financière. – Possédâtes.
4. Fourneaux d'affinage. – Le moi.
5. Mouvement basque. – Atténuer.
6. Ensemble des paroles et actions de Mahomet. – Personne tenue à l'écart.
7. Patrie de Paul Valéry. – Cachée.
8. Richesse. – Très petite partie d'un élément matériel.
9. Se suivent. – Canaux servant à l'écoulement de l'urine.
10. À ce moment-là. – Partisans de l'arianisme.
11. Île près de Venise. – Montagne des Alpes occidentales. – Personnel.
12. Couchés tout du long. – Protester.

VERTICALEMENT

1. Relative à un professeur.
2. Accoutumer. – Meuble.
3. Qui plaît par son air. – Fait des faux plis.
4. Hilarité. – Unité du rein.
5. Loi du silence.
6. Suite, succession. – Vin produit par un terroir. – Aperçu.
7. S'entravais, s'embrouillais.
8. Rangées d'arbres dans un plan vertical.
9. Ancien bouclier. – Action de créer, d'instituer.
10. Qui succède à une autre chose.
11. Résida, tint ses séances. – Œuf du pou.
12. Peintre et graveur belge (1860-1949). – Prendre fin.

RÉPONSES DU N° 115



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	R	I	C	E		R	A	A	B
2	A	R	R	E	T	I	S	T	E		N	E
3	P	R	O	T	E	S	T	A	T	I	O	N
4	T	I	C	S		T	A	V	E	R	N	E
5	E	V	E		D	E	M	E	N	A	N	T
6	R	I	D	E	R		P	L	U	I	E	
7		S	U	B	U	L	E	E		E	R	G
8	S	T	R	E	S	A		R	E	N	A	L
9	P	E	A	N		C	R	E	S	T		A
10	R		L	E	C	H	A	N	T		L	I
11	A	M	E		L	E	S	T	E	R	A	S
12	T	E	S	S	E	R	E		R	U	S	E

Recette

Boulettes de viande à la Thaïlandaise

1 1/2 tasse (375 mL) de jus d'orange
1/4 tasse (50 mL) de beurre d'arachide
1 c. à soupe (15 mL) de gingembre frais, haché finement
1 c. à thé (5 mL) d'ail haché finement
1 1/2 c. à thé (7 mL) de sauce au piment fort
24 boulettes de viande cuites
2 oignons verts, hachés finement

- Dans une grande casserole, mélanger au fouet le jus d'orange, le beurre d'arachide, le gingembre, l'ail et la sauce au piment fort; porter le mélange à ébullition.
- Ajouter les boulettes et les oignons verts; cuire, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que les boulettes soient chaudes, de 5 à 10 minutes.
- Servir avec des nouilles à l'orientale.

Donne 4 portions.



T'es parent avec qui, toi?
Un service offert aux parents **abonnés** du journal *La Liberté*.
Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

DÉJÀ VU



Un deux trois, mon cheval de bois...

Que font donc ces chevaux? Prise aux environs de Sainte-Agathe dans les années 1940, cette photographie montre bien comment les résidants du coin allaient puiser l'eau directement dans la rivière Rouge.

Photo: Gracieuseté Richard Nolette.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.R.
284-

DIVERS: Garderie francophone familiale dans Norwood. Temps plein. Bonnes références. Appelez au 237–6761.
293-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveurs obtenues. Merci mon Dieu. S.M.D.
304-

COUTURE: Raccommoder, réparer, altérer, repriser, linge d'enfants et adultes. Berthe 255–3710.
305-

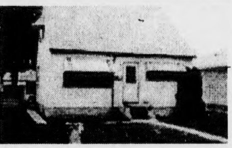
RECHERCHE

RECHERCHE: Bonne d'enfant permanente à temps plein chez nous, pour nos trois jeunes enfants. Appelez Louise au 284–8794.
298-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 207, rue Bertrand. Maison de 892 pi², 1 1/2 étage, nouvellement rénové, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 4 appareils, garage, tout ceci pour 56 000 $. Composez le 433–7833.
281-

MAISON À REVENU À VENDRE: Appartement adjacent à la maison. Revenus de 325 $/mois. Saint-Boniface, rue La Vérendrye. 65 000 $. (204) 422–5610 après 18 h.
291-



VENTE PRIVÉE: 365, Place Cabana, 3 ch. à coucher, 2 salles de bain. 1 295 pi². 1 étage 1/2. Garage double. Sous-sol fini. 84 900 $. 233–6298.
302-

À VENDRE: Maison rue Ferndale, 1 400 pi², 3 ch. à coucher, 3 salles de bain, salon, salle à manger, plancher de bois franc, sous-sol fini, garage. Composez le 237–5429.
306-

À VENDRE: Plage Albert. Chalet de cèdre, 3 chambres à coucher, tout près de la plage. Complètement fini en pin naturel. Tapis mur à mur, foyer, salle de bain comprend bain, évier et toilette. Grande véranda avec moustiquaire, plus patio. Isolé pour l'hiver. Grand lot paysagé. Atelier et cabanon. En parfait état. 255–1690.
309-

À LOUER

À LOUER: Appartement dans Saint-Boniface. Rue Dumoulin. 1 chambre à coucher. Disponible immédiatement. Entièrement rénové. Seulement 395 $ par mois. Pour information: 231–5979 ou 233–2977.
285-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher pour non-fumeur. Rue Aulneau près du Collège et de la Cathédrale. Tous les services compris incluant stationnement. 399 $ par mois. Libre immédiatement. 233–1220 après 17 h.
292-

À LOUER: avec option d'achat à Winnipeg. 1 061 pieds carrés, trois chambres à coucher, cuisine, salle de bain et plancher de bois franc. Complètement décoré. Appelez au 233–3753.
295-

À LOUER: Deux appartements au nord de Saint-Boniface. Libre immédiatement. Tél.: 231–2848 ou 233–9650 (en soirée).
297-

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Partager une maison au sud de Saint-Vital avec personne responsable près de l'Université et centre commercial. Disponible le 1er avril. 254–2285.
307-

À LOUER: Vieux Saint-Boniface, très grande garçonnière. 348 $ par mois inclus tout. Stationnement. Très propre, très éclairé et tranquille. Composez le 791–2574 (soirée), (204) 785–2821 (le jour).
308-

À LOUER: Rue Dumoulin. Maison de 2 chambres à coucher. Modernisée. Grande cour clôturée. 475 $ par mois + services. Disponible le 1er juin. 878–3251.
310-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • cellulaire: 781-1539
Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
52 avocats exerçant dans tous les domaines du droit!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

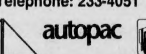
Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme

Cet espace est à votre disposition!

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Gérald Garand
Optométriste
130, boulevard Provencher, Saint-Boniface
233-3889

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

SERVICES

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28,50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________